



Aujourd'hui

Le temps sera nuageux ce matin et de rares chutes de neige sont possibles. Des éclaircies se développeront l'après-midi. Tendance à la bise.

Demain

Nébulosité variable, quelques pluies pas exclues. Hausse de la température d'abord en montagne puis en plaine. Au sud: assez ensoleillé.

Lac des Brenets 751,44 m				Lever 8 h 17	Coucher 17 h 00
Lac de Neuchâtel 429,15 m	4°	-1°	800 m	21 h 31	10 h 42

Fête à souhaiter: Alix

LA COURSE AUX BLOUSES BLANCHES

«Médecins du Monde» recrute en Suisse

► 4

SUR FOND DE CRÉATIVITÉ

Trois agences de publicité fusionnent

► 7

PRO PIG CONTRE-ATTAQUE

Le propriétaire ne veut plus porter seul le chapeau

► 15

MOUTIER ET FJB: DIVORCE CONSOMMÉ

La municipalité ne payera plus ses cotisations

► 23

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Divorce entre les USA et Israël

Depuis quelques mois, les Etats-Unis se rendent de plus en plus compte que ce qui est bon pour Israël ne l'est pas toujours pour eux.

Le révélateur semble avoir été le rôle joué par Tel-Aviv dans les ventes d'armes à l'Iran.

Dans l'entourage de M. Reagan, on a réalisé, à cette occasion, que si l'on ne pouvait pas imputer à l'Etat hébreu le renforcement des troupes de Khomeiny, les erreurs commises au sujet des otages américains et la perte de crédibilité de Washington, il importait néanmoins que la politique des Etats-Unis au Proche-Orient se distance nettement de celle d'Israël et ne se calque plus sur son image.

En un mot, Washington devrait assumer son rôle propre au Proche-Orient et témoigner sa différence s'il veut que les Arabes puissent encore prêter foi à ses déclarations.

C'est dans ce contexte qu'il convient de placer le vote américain, mardi soir au Conseil de sécurité à New York, vote qui demande à Tel Aviv de renoncer à expulser neuf Palestiniens accusés d'avoir organisé des émeutes en Cisjordanie et à Gaza.

La prise de position est importante. Non seulement c'est la première fois depuis l'invasion du Liban, en 1982, que les USA se prononcent en faveur d'une résolution dirigée contre Israël à l'ONU, mais encore ils montrent que leur analyse sur la stratégie à appliquer pour ramener le calme dans les territoires occupés diffère essentiellement de la manière forte employée par le gouvernement israélien.

Pour sûr, on pourrait avancer que la tactique de Washington est teintée d'opportunisme et qu'elle n'est qu'éphémère.

L'hypothèse n'est pas à exclure. Mais, quant à nous, nous penchons pour une véritable prise de conscience américaine, étayée par la montée de l'intégrisme en Egypte et par l'opinion de nombreux Juifs américains qui estiment que, en agissant comme il le fait actuellement en territoires occupés, Israël est en train de perdre son identité.

Willy BRANDT

Désobéissance civile pacifique

Des Palestiniens lancent une campagne pour protester contre la répression dans les territoires occupés

Des personnalités palestiniennes ont lancé hier une campagne de désobéissance civile pacifique pour protester contre la répression dans les territoires occupés, alors que des manifestations se poursuivaient en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Parmi les personnalités palestiniennes qui ont appelé à ce mouvement non-violent figure Hanna Siniora, rédacteur en chef du journal Al-Fajr («L'Aube», pro-OLP), qui a appelé dans un premier temps les Palestiniens à boycotter les cigarettes israéliennes. Il a annoncé que le boycottage serait étendu ce mois-ci aux boissons non alcoolisées et aux impôts. «Gandhi a commencé par boycotter le sel. Nous commençons par les cigarettes», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, de nombreuses manifestations ont éclaté dans les territoires occupés jeudi. On en a signalé dans une demi-douzaine de villes et de camps de réfugiés de Cisjordanie et de la bande de Gaza. A Ramallah, Jéricho (Cisjordanie) et Jérusalem-Est (quartier arabe), de nombreux commerçants étaient en grève. Dans le camp de réfugiés de Jabaliva, dans la bande de Gaza, des manifestants ont érigé des barricades de pneus en flammes. Un protestataire a lancé une pierre contre la voiture du commandant militaire de Gaza, le général Vitzhak Mordechai.

A Jérusalem-Est, environ 80 lycéens ont manifesté en brandis-

sant le drapeau rouge, noir et vert de l'OLP, ce qui est illégal.

Au camp de Kalandia, près de Ramallah, des manifestants ont lancé des pierres contre les soldats israéliens, qui ont riposté en tirant des gaz lacrymogènes. Un sénateur américain, M. John Chafee, qui devait visiter le camp y a finalement renoncé à cause des violences.

ZONE MILITAIRE INTERDITE

A Ramallah, un officier a menacé d'arrêter un journaliste et un photographe de l'Associated Press qui avaient garé leur voiture devant un restaurant pour parler à un jeune Palestinien. L'officier a déclaré que tout le secteur de Ramallah et des camps de réfugiés voisins avait été déclaré zone militaire interdite. Après quelques minutes de négociations, il a renoncé à son intention d'arrêter les journalistes mais leur a ordonné de partir.

Interrogés, les responsables militaires ont démenti que des secteurs de Cisjordanie aient été fermés à la presse. «La zone est ouverte aux journalistes», a déclaré un porte-parole de l'armée. «Nous ne fermons que des petits secteurs pen-

dant une courte période de temps, pour des raisons opérationnelles».

L'armée a annoncé hier qu'elle

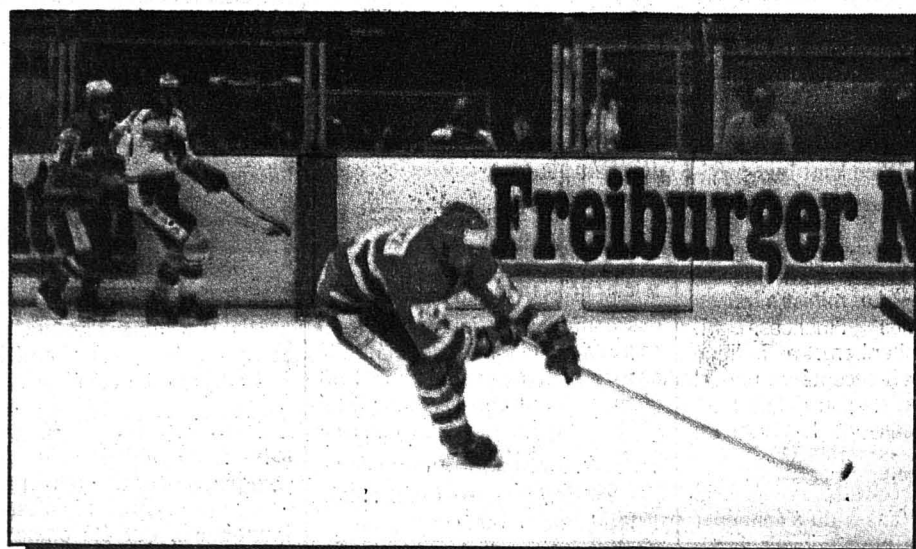
avait placé une quinzaine de Palestiniens en détention administrative, une mesure d'urgence qui per-

met de détenir un suspect pendant une période allant jusqu'à six mois sans procès. (ap)



Octodure, dure!

Le HCC battu d'un petit but



Il a manqué un rien à André Tszchanz et au HCC hier soir.

(Henry)

SPORTS 13 - 14

Médiation syrienne

Guerre du Golfe: Damas convaincant

La Syrie est parvenue à convaincre l'Iran de remettre à plus tard l'offensive qu'il préparait depuis longtemps, contre l'Irak et de cesser ses attaques contre le Koweït.

Cette initiative syrienne, si elle était confirmée, pourrait débloquer une situation qui semblait complètement dans l'impasse et éviter que la guerre n'embrasse les pays riverains du Golfe.

La Syrie est bien placée pour faire office de médiateur: elle est le principal - et quasiment le seul - pays arabe ami et allié de l'Iran et elle entretient également des relations étroites avec l'Arabie séoudite qui lui apporte une aide économique précieuse. En revanche, ses relations avec l'Irak sont globalement mauvaises.

Depuis quelque temps, la Syrie, sous la pression de l'Arabie séoudite mais aussi de Moscou, ne ménage pas ses efforts: c'est ainsi

que le vice-président syrien Abdel Halim Khaddam, bras droit du président Hafez el-Assad, et le ministre des Affaires étrangères, M. Farouk Ach-Charaa, ont effectué plusieurs voyages entre Téhéran et certaines capitales arabes. (ap)

NOUVEAU 4 WD

COROLLA 1.6 Sedan GLI
1587 cm³ (105 CV) 16 soupapes

Fr 23.990.-

Venez faire un essai au centre de vente

TOYOTA

Av. Léopold-Robert 117
039/23 64 44
ouvert tous les samedis jusqu'à 17 heures

L'ÉVÉNEMENT

Khomeyni l'incompris

Qu'il est difficile de se faire comprendre! S'il est un de nos contemporains qui a eu tout loisir d'exposer sa vision du monde, c'est bien Ruhollah Khomeyni. Et voilà qu'il se plaint, lui, de ce qu'on ait mal interprété ses paroles. Et qu'il accuse le président iranien en personne.

Pourtant l'ayatollah avait pris la peine de tout expliquer, et les occasions ne lui ont pas manqué. Sermons, discours, livres, journaux, radio, télévision: aucun moyen ne lui a fait défaut pour répandre sa pensée. S'y ajoute un testament politique secret. Aucun domaine n'a échappé à sa sagacité. Pas même la façon dont un bon musulman doit se torcher. Ni, bien sûr, les rapports entre Dieu et l'Etat.

C'est manifestement ce dernier thème qui préoccupe Khomeyni au soir de sa vie. Et qui motive son attaque contre le président Ali Khamenei, coupable à ses yeux d'avoir fait une «interprétation erronée» de la pensée du guide.

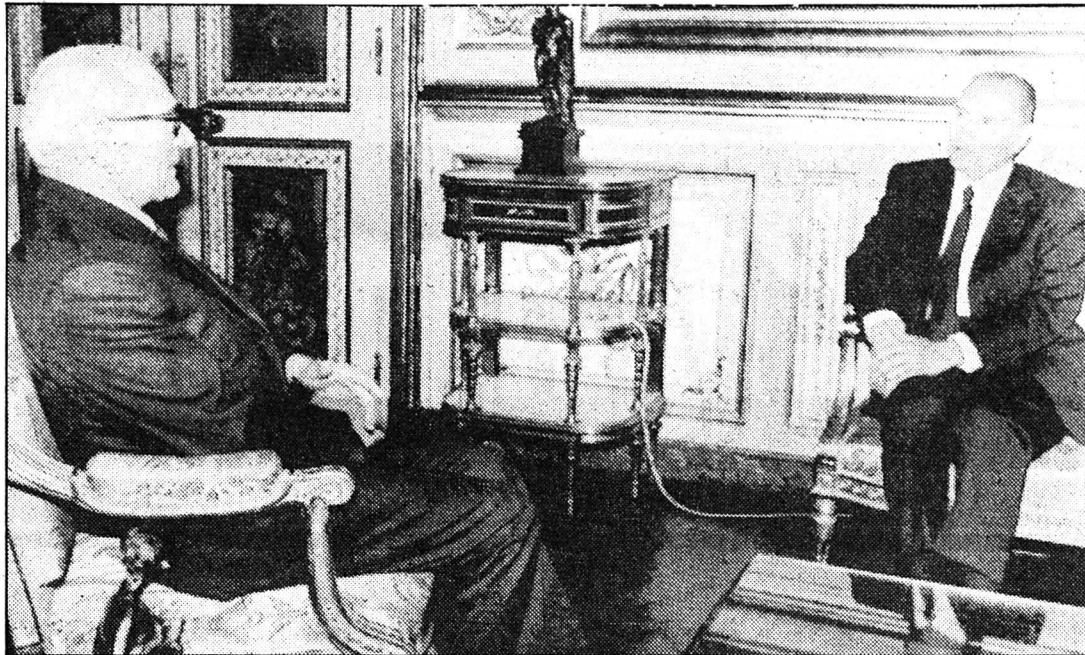
«Le gouvernement n'exerce son pouvoir que dans les limites des règles divines», dit le président... en citant l'ayatollah. Mais ces limites, semble-t-il, sont plutôt élastiques. Car Khomeyni précise que le gouvernement peut par exemple annuler des pactes religieux. Et même empêcher le déroulement du pèlerinage annuel à La Mecque «quand il entre en contradiction avec les intérêts de l'Etat islamique».

On peut en conclure que l'Iran est une dictature fort ordinaire. Devant l'Etat qui fonde ses pouvoirs exorbitants sur l'islam, même l'islam doit s'effacer. Il ne reste qu'un Etat tout puissant, totalitaire. Khomeyni croit-il encore à l'enseignement de Mahomet, qui impose au croyant le pèlerinage à La Mecque?

Jean-Pierre AUBRY

Paix et désarmement

La substantifique moelle des entretiens Mitterrand-Honecker



M. Honecker en conversation avec M. Mitterrand à l'Élysée.

(Bélino AP)

La paix et le désarmement ainsi que l'examen des points de crise sur la surface du globe ont été au centre du premier entretien d'une heure trente qu'a eu hier le président Mitterrand avec son homologue est-allemand Honecker, en visite d'Etat en France pour deux jours.

Cette première rencontre s'est déroulée sous le signe de l'Europe et M. Mitterrand, citant M. Honecker lui-même, a déclaré: «L'Europe est un quartier du monde et il est important que tous les habitants du quartier s'organisent pour vivre de la façon la plus paisible possible.»

Evoquant la paix et son organisation, M. Mitterrand a constaté que c'était là «un chantier ouvert», notamment par l'accord de Washington, et il s'est félicité de l'existence de cet accord. Néanmoins, il a souligné que la disparition des armes nucléaires intermédiaires laissait intacts les arsenaux stratégiques centraux, les inégalités sur le plan conventionnel et les armes chimiques.

Le chef de l'Etat a une nouvelle fois rappelé le point de vue de la France sur les armes nucléaires à

courte portée, qui sont pour lui des armes à caractère stratégique et non tactique. Il a rappelé encore qu'à ce titre, la France ne peut pas envisager de les intégrer dans une négociation de caractère conventionnel.

M. Mitterrand n'écarte toutefois pas la possibilité d'une négociation sur les armements pré-stratégiques, mais, pour lui, il est important que le débat ne soit pas ouvert trop tôt par rapport aux autres priorités du processus de désarmement et qu'il ne vienne pas compliquer les autres aspects de ce processus.

ABOUTIR RAPIDEMENT

Du côté est-allemand comme du côté français, on met l'accent sur la nécessité d'aboutir rapidement chez les deux grands à une réduction de 50% des armements nucléaires stratégiques. On estime

du côté français que, si ce résultat est atteint, il aura une très grande portée psychologique qui devrait faciliter la poursuite du processus de désarmement.

Les deux chefs d'Etat ont aussi évoqué les prochaines négociations sur l'armement conventionnel à Vienne ainsi que les négociations en cours à Genève sur les armements stratégiques.

LES CONFLITS ACTUELS

Les situations de conflit sur la surface du globe ont été plus rapidement évoquées: la guerre Irak-Iran, les derniers développements du conflit du Proche-Orient, l'Amérique centrale et l'Afghanistan.

Sur ce dernier point, M. Mitterrand a fait remarquer à M. Honecker qu'il est difficile de se tirer d'un mauvais pas quand on s'y est mis. Il a aussi remarqué que M. Gorbatchev était certainement conscient de la situation mais que les conditions ne semblaient pas totalement réalisées pour permettre un règlement. (ap)

Le 7e art en deuil Mort des acteurs Trevor Howard et Michel Auclair

Trevor Howard, l'un des plus célèbres acteurs britanniques, est décédé hier à l'âge de 71 ans à la suite d'une courte maladie.

Il avait notamment gagné sa célébrité par ses rôles dans des classiques comme «Brève rencontre» (1945) de David Lean avec Celia Johnson, l'adaptation du roman de Graham Greene «Le troisième homme» (1940) de Carol Reed avec Orson Welles et un «remake» des «Mutinés du Bounty» (1961) de Lewis Milestone, dans lequel il jouait le capitaine William Bligh, opposé à un Fletcher Christian joué par Marlon Brando.

Juste avant son 70e anniversaire, il avait affirmé dans un entretien: «Le travail est mon passe-temps. Je suis le plus heureux des hommes lorsque je travaille. Les films marchent ou ne marchent pas - je préfère la première solution - mais je tire une fierté d'être actif. Je suis où sont mes camarades.

D'autre part, le comédien français Michel Auclair, qui a tourné

une soixantaine de films sous la direction des plus grands tels Clément, Clouzot, Cocteau ou Boisset, est décédé jeudi d'une hémorragie interne à l'âge de 65 ans.

Jeune premier fringant dans ses premiers rôles - «Manon» d'Henri-Georges Clouzot (1948), «La belle et la bête» de Jean Cocteau avec Jean Marais et Josette Day (1946) - Michel Auclair incarne rapidement des héros ambigus, veules ou «méchants» («Sept morts sur ordonnance» de Jacques Rouffio en 75, «Le juge Fayard dit le shérif» d'Yves Boisset en 76, «La peau d'un flic» d'Alain Delon en 84).

Il était aussi un grand comédien de théâtre. Il a interprété entre autres Antigone et Oedipe de Jean Cocteau, «Tartuffe» de Molière dans une mise en scène de Roger Planchon, «L'annonce faite à Marie» de Paul Claudel, «Vol au-dessus d'un nid de coucou» (1973) et «La dame aux camélias» (1986).

(ap)

La France malade de sa justice

Le substitut général près de la Cour d'appel de Nancy, M. Paul Léonetti n'a pas mâché ses mots sur la justice en France.

«La France est malade de sa justice, a-t-il dit devant le Club de la presse. La droite et la gauche se jettent des affaires à la tête et les juges d'instruction sont dans l'œil du cyclone».

M. Léonetti n'a épargné ni la droite ni la gauche. Et de citer l'affaire Gordji, l'affaire Chaumet, l'affaire Michel Droit, Radio Nostalgie, l'affaire Nucci, etc. Il a conclu sur l'affaire Villemain:

«Je dirais que la décision prise par la Chambre d'accusation de Dijon en faveur de Jean-Marie Villemain est parfaitement inattendue et inopportune. Les magistrats ont cédé aux attaques répétées d'une camarilla d'avocats. Ils ont ainsi créé un précédent fâcheux dont d'autres se serviront - tout comme les requêtes en suspicion légitime.

Sans compter que cette faveur risque d'être mal accueillie dans les prisons. Pendant ce temps, Bernard Laroche pourrit à six pieds sous terre. Il n'aura pas eu la joie de passer Noël avec sa femme et ses enfants.» (ap)

Taux de change

Le G-7 a conclu un large accord

Le groupe des sept pays les plus industrialisés du monde non communiste est parvenu à un large accord sur les taux de change, mais il n'est pas lié par des marques strictes de fluctuation monétaire, ont indiqué hier la Banque du Japon et de hauts responsables du gouvernement nippon.

«Parmi les pays du G-7, aucun d'entre nous n'a été trop spécifique sur les niveaux des taux de change», a déclaré un directeur de la Banque Centrale après que des organes de presse japonais - sans s'accorder entre eux - eurent suggéré que les sept avaient fixé des limites de décote pour le dollar. (ats, reuter)

Casse-tête russe

Le problème du chômage

Officiellement, le chômage ne peut exister en URSS. Pourtant, des centaines de milliers de personnes sont sans emploi, reconnaît la presse, et des millions vont perdre leur travail d'ici la fin du siècle. Les autorités ont de plus en plus de mal à expliquer ce paradoxe à la population, qui a du mal à comprendre ce phénomène.

Les journaux sont certes prudents. L'organe du gouvernement soviétique «Izvestia» a ainsi révélé mercredi à ses lecteurs que près de 300.000 personnes en état de travailler n'exerçaient aucune activité rémunérée légale dans le nord du Caucase. Mais le quotidien a bien pris soin de n'utiliser le mot chômage qu'entre guillemets. (ats, afp)

Iraniens expulsés de France

Les époux Mitterrand manifestent leur intérêt

A des titres différents, le président François Mitterrand et son épouse Danielle ont manifesté hier leur intérêt pour la situation des Iraniens expulsés de France vers le Gabon le mois dernier et dont les familles poursuivent depuis plus d'un mois maintenant une grève de la faim.

Le chef de l'Etat, garant de la Constitution, du droit d'asile et des conventions internationales a reçu pendant plus d'une demi-heure le Haut-Commissaire des Nations-Unies pour les Réfugiés, M. Jean-Pierre Hocké, qu'il a encouragé à poursuivre son action et à qui il a affirmé qu'il continuerait de suivre «personnellement et très attentivement» le dossier.

Pour sa part, M. Hocké s'est félicité du «plein soutien» du président de la République qui a réaffirmé «sa volonté de faire prévaloir le droit et le respect des conventions internationales dont il est le garant».

La veille, le Haut-Commissariat avait manifesté son inquiétude devant la dégradation de l'état de santé des grévistes de la faim, qu'il s'agisse des expulsés eux-mêmes, qui jeûnent dans un hôtel de Libreville, ou de leurs familles et de leurs amis qui poursuivent leur grève à Paris.

BOULEVERSÉE

Tandis que son mari s'entretenait avec M. Hocké, Mme Danielle Mitterrand a reçu pendant une heure et demie en tant que prési-

dente de la Fondation «France-Libertés», les familles de certains des «Moudjahidin du Peuple» expulsés.

Bouleversée par les témoignages de ces mères et de ces épouses, Mme Mitterrand s'est ensuite rendue à Neuilly (Hauts-de-Seine), au siège du Haut-Commissariat, devant lequel les grévistes de la faim se sont installés.

Elle devait ensuite se rendre au centre de la Croix-Rouge française Henri Dunant (Paris XVI) et à l'Hôpital Ambroise Paré de Boulogne (Hauts-de-Seine) où certains de ces grévistes de la faim ont été admis. Depuis le début de leur jeûne, 11 Iraniens ont été hospitalisés, certains toutefois, ayant pu quitter l'hôpital après avoir subi des examens. (ap)



Après le passage de Mme Mitterrand, les familles des réfugiés iraniens expulsés font le signe de la victoire devant le siège du Haut-Commissariat pour les réfugiés à Neuilly. (Bél. AP)

LE MONDE EN BREF

BONN. — Le ministre ouest-allemand des Finances, M. Gerhard Stoltenberg, a indiqué que Bonn avait accepté un nouvel accroissement de son déficit budgétaire, à cause de la chute du dollar.

LENTINI (Sicile). — Une veuve de 77 ans a dû s'échapper de sa famille pour pouvoir épouser son fiancé de 90 ans, en raison de l'opposition de leurs enfants respectifs.

HUNTSVILLE. — Un homme de 27 ans, qui avait assassiné une femme pour lui voler finalement un dollar, a été exécuté par injection.

PESHAWAR. — Des amis et des confrères du journaliste français Alain Guillo, condamné à dix ans de prison par un tribunal afghan, pensent être parvenus à lui transmettre un message dans sa prison de Kaboul.

LA HAVANE. — Cuba entretient aujourd'hui un contingent de 40.000 hommes en Angola. Ce qui confirme que les troupes cubaines ont été renforcées au cours des derniers mois.

JÉRUSALEM. — Le président du Conseil israélien Yitzhak Shamir a déclaré qu'il refuserait de rencontrer le sous-secrétaire général de l'ONU Murrack Goulding.

CAP CANAVERAL. — Les essais des trois moteurs principaux de la navette américaine «Discovery» ont été réussis.

CHAMONIX. — Deux skieurs, un Anglais et un Américain partis pour une randonnée en hors piste dans le massif du Mont-Blanc, ont été emportés et tués par la première avalanche de la saison.

BONN. — Le premier ministre ouest-allemand de l'Intérieur, M. Friedrich Zimmermann, s'est prononcé pour un durcissement de la législation sur le droit d'asile en RFA.

Chute du mercure

Les USA paralysés par le blizzard

Tandis que le blizzard ensevelissait le sud-ouest du Texas sous la neige et la glace, bloquant des centaines de voyageurs, le reste des Etats-Unis grelottait, hier, sous un froid polaire, une vague venue du grand nord que les Américains ont surnommé «Siberian Express».

Depuis samedi, le mauvais temps a fait 28 morts. Des milliers de sans-abris se pressent aux asiles déjà bondés. Les autorités ont ouvert pour eux des immeubles officiels dans les régions affectées.

A Baltimore, un autobus urbain a ainsi été mis en circulation pour ramasser les personnes à la recherche d'un endroit pour dormir et les conduire dans les foyers municipaux. A New York, où le thermomètre est descendu à -29 la nuit dernière, près de 8500 hommes et 1300 femmes ont été hébergés gratuitement.

La tempête, qui a touché le Texas mercredi, poursuivait sa course vers l'est ensevelissant tout sous 30 centimètres de neige de l'Utah au sud du Colorado.

Plus au nord, le pays n'est pas épargné et les routes sont rendues dangereuses par le verglas. «Nous ne conseillons pas de prendre la route, sauf si c'est une question de vie ou de mort, la volonté de Dieu ou quelque chose dans le genre», a déclaré le porte-parole de la police des autoroutes d'Oklahoma City.

ADallas, les écoliers sont en congé forcé. Les aéroports de Dallas-Fort Worth sont demeurés ouverts mais les retards sont considérables. Des records de froid ont été battus dans au moins une dizaine de villes dont Chicago qui est descendu jusqu'à -25 degrés centigrade. (ap)

Perulac

La polémique continue

La polémique à propos de l'affaire Perulac continue d'agiter la vie politique péruvienne. Le président Alan García a affirmé mercredi que l'intervention de l'Etat dans les affaires de la société n'était pas une étatisation et que l'Etat n'avait «aucune volonté de s'approprier cette entreprise», filiale du groupe agro-alimentaire Nestlé. «L'intervention dans les affaires de Perulac est totalement injustifiée et nous étudions les moyens de défendre nos intérêts», a affirmé de son côté le secrétaire et représentant légal de Perulac, Cesar Rodriguez. (ats)

La Sagne
Samedi 9 janvier dès 21 heures
 pour la première fois à La Sagne
Mark Lieder's

Bal du petit Nouvel An

Bar - Cantine - Permission tardive

Organisation: Fanfare L'Espérance

divers



Cours de langues

A l'aide de méthodes appropriées, spécifiques à chaque langue:

Schwyzertütsch - Arabe - Russe - Portugais - Anglais américain

Cours de préparation au **Diplôme de schwyzertütsch** des Chambres de commerce et d'industrie de Suisse romande.

Prix horaires des cours selon effectif, matériel non compris, dès Fr. 7.30

Renseignements et inscriptions:
 Ecole club Migros, Rue Jaquet Orz 12, 2300 La Chaux-de-Fonds

Langues - Formation - Loisirs

Le nouveau programme et des renseignements détaillés peuvent être obtenus auprès du secrétariat

039/23 69 44

Cherche automobiliste

qui prendrait dame pour trajets Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds.

Frais partagés.

☎ 039/26 99 86

A vendre

Trooper Isuzu 4x4

Moteur 2.3 l, 5 portes, année 1985, 45 000 km.

Garage Maurice Bonny SA, Collège 24, ☎ 039/28 40 45.

MAURON

RÊVES SANS FRONTIÈRES

PARTEZ AVEC NOUS!

KENYA

2 semaines en pension complète

Fr. 1455.-

Pas de supplément pour chambre individuelle!

Séjour à

BANGKOK

+ excursions dès

Fr. 2 540.-

y compris 9 jours balnéaires à Phuket.

Léopold-Robert 68, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 93 22



A la pointe de l'actualité, il y a aussi l'annonce.

Des adresses de spécialistes à retenir:

Cordonnerie du Centre

réparations

petite orthopédie

W. GADOMSKI
 cordonnier orthopédiste



Passage du Centre 4
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 23 23



Progrès 63a (tea-room)
 ☎ 039/23 10 42
 Léopold-Robert 126
 ☎ 039/26 43 13
Ouvert dimanches et jours fériés



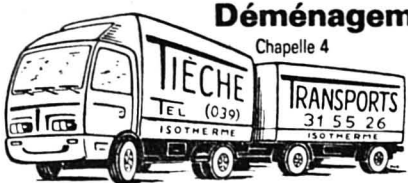
francis fontaine

TAPISSIER-DÉCORATEUR
 Doubs 55, La Chaux-de-Fonds,
 ☎ 039/28 43 77.

Entreprise de plâtrerie-peinture

P.-A. Galli

Location d'échafaudages
 Réfection de façades
 Le Locle - ☎ 039/31 83 19-26



Déménagements

Chapelle 4

Le Locle
 Tél. 039/
 31 55 26

L'ART DU MEUBLE

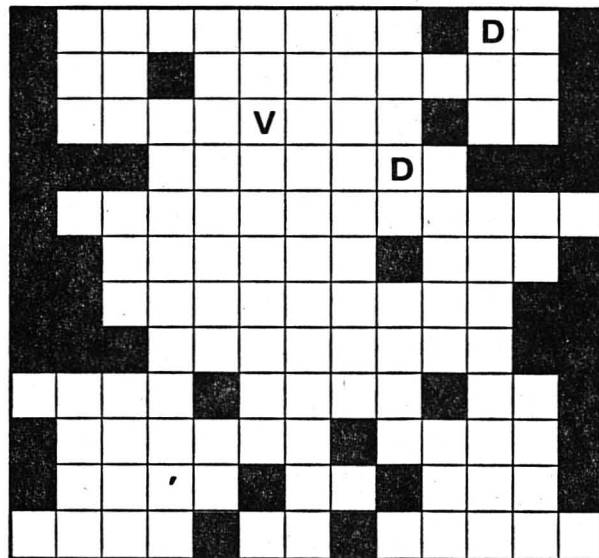
France 4-6-8
 D. Boegli

Le Locle
 Tél. 039/
 31 38 85

Bloc-Notes

L'Impartial bouge...

L'IMPARAPHRASE



2e jour

Reconstituez la phrase fantaisie qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

Comment jouer?

Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur



(entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le **(038) 244 800.**

Vous proposez alors une **consonne** qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

Si vous ne captez pas RTN-2001

Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec



printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

Oranges

Moro de Sicile

1.20

le kg

Kiwi

la pièce

-.50

Yogourt

Danone

180 g

-.55

au lieu de 90 ct

En vente également à **innovation** LE LOCLE

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

Me André Simon-Vermot

notaire et avocat

a l'honneur de faire part qu'il a associé à son étude

Me Jérôme Fer

notaire et avocat

Etude Simon-Vermot & Fer, notaires et avocats

Avenue Léopold-Robert 90

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 67 67 et 039/23 67 68

X Procrédit-
le prêt personnel
rapide et discret

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue

No.

NP/Domicile

Signature

a adresser des aujourd'hui a

Banque Procrédit
 Av. L.-Robert 23
 2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture

de 08.00 à 12.15
 de 13.45 à 18.00



X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

La course aux blouses blanches

«Médecins du Monde» recrute en Suisse

L'Association humanitaire française «Médecins du Monde» (Mdm) commence à recruter des volontaires hors de France. Elle vient d'ouvrir une antenne en Suisse, avec siège à Genève. Le Comité international de La Croix-Rouge (CICR), qui a toutes les peines du monde à trouver des médecins suisses, ne voit pas d'un très bon œil l'arrivée de ces concurrents. Mais il ne s'en inquiète pas outre mesure car les deux organisations n'ont pas les mêmes critères de sélection.

quement helvétique. «Il n'y a pas de raison pour que des médecins suisses ne puissent pas partir, eux aussi», explique Patrick Aeberhard. D'autre part, Mdm se rapproche ainsi des organisations internationales installées à Genève.

Une enquête de

Jane-Lise Schneeberger

Si Médecins du Monde installe une section à Genève, ce n'est pas pour faire concurrence au CICR, avec lequel «nous travaillons main dans la main», indique Patrick Aeberhard, actuel président de Mdm-France. L'organisation n'a pas de problème de personnel en France, où le recrutement est «relativement satisfaisant». Raison de cette décision: plusieurs praticiens suisses ont demandé à Mdm de créer quelque chose de spéci-

Selon Ghyslaine Thelin, administratrice de Mdm-Suisse, d'ici deux ans, ce groupe devrait pouvoir envoyer ses propres équipes médicales à l'étranger. En attendant, il se contente de recruter pour la «maison mère», à Paris, qui entretient une trentaine de missions dans le monde.

APPELS AUX HÔPITAUX

En novembre dernier, Ghyslaine Thelin a fait parvenir à plusieurs

hôpitaux suisses une liste énumérant les besoins de Mdm-France pour les mois à venir. Il lui faut 4 médecins au Mozambique pour une année, un autre pour l'Afrique du Sud pendant 6 mois, des médecins et infirmières en Afghanistan pour des missions de 4 mois, plusieurs chirurgiens de Mdm ne touchent pas de salaire pendant les 4 premiers mois de leurs missions. Dès le cinquième, ils reçoivent un salaire mensuel d'environ 1000 francs suisses. Les volontaires de Mdm effectuent des missions qui dépassent rarement une année.

PEU DE CONCURRENCE

Si le CICR qui offre des salaires confortables, n'arrive pas à trouver suffisamment de médecins, quelles sont les chances d'un organisme qui demande des bénévoles? Pas si minces que ça, estime Mme Thelin, car Mdm ne vise pas la même catégorie de praticiens: «A la différence du CICR qui n'engage que des médecins confirmés, nous les acceptons déjà une année après la fin de leurs études».

Rémi Russbach, médecin-chef du CICR, confirme que les critères d'engagements sont différents. Non seulement le CICR a besoin de collaborateurs pour des périodes prolongées, mais il est aussi plus exigeant sur le plan de l'expérience professionnelle. On ne risque donc pas de s'arracher les blouses blanches. Russbach a cependant tenu à mettre les points sur les «i». Il a rappelé à Bernard Kouchner, fondateur de Mdm-France, le mandat du CICR à l'égard de la communauté internationale. Ce mandat prévoit notamment que les visites de prisons doivent être effectuées par des médecins de nationalité suisse. Kouchner lui a répondu que le CICR aurait toujours la priorité et que Mdm serait même prêt à lui mettre des médecins à disposition, en cas de problème.

L'UN PARLE, L'AUTRE PAS

Un autre problème chiffonne Rémi Russbach: les deux organisations ont des vues très différentes sur le plan idéologique. D'un côté,

un CICR, monstre de neutralité et d'impartialité, qui exige de ses délégués une discrétion absolue. De l'autre, l'association de Kouchner, qui parle de «devoir d'ingérence» et dit de ses membres qu'ils sont des témoins de l'injustice. Dans cet esprit, Mdm a élaboré un additif au serment d'Hippocrate, qu'il a proposé aux facultés de médecine en France. Par ce texte, les étudiants s'engagent à dénoncer l'oppression, la torture et toutes les atteintes à la dignité humaine. Pour le CICR, cela signifie qu'il ne pourrait pas engager un médecin ayant fait ce serment. A moins qu'il soit parjure!

Les futurs volontaires suisses n'ont aucune inquiétude à avoir à ce sujet, répondent les responsables de Mdm, car on ne leur demandera certainement pas de se rallier à cet additif. D'ailleurs, rappelle Patrick Aeberhard, Mdm n'exige pas des médecins qu'ils s'engagent à témoigner. «Ils sont totalement libres de faire ou non des déclarations». (BRRI) J.L.S.

Autres recruteurs de médecins

Médecins du Monde n'est pas la première organisation étrangère à venir recruter des médecins en Suisse, cette chasse gardée du CICR. Depuis 1981, il existe par exemple une section suisse de Médecins sans Frontières (MSF), organisation également créée par Kouchner, mais dont il s'est séparé en 1979 pour former Mdm. Au début, l'antenne suisse de MSF n'était qu'un bureau de recrutement pour les sections française et belge. Trois ans plus tard, elle installait au Ladakh sa première mission propre. Aujourd'hui, elle en entretient cinq. Selon son président, Jean-Dominique Larmand, cette association a elle aussi du mal à trouver des médecins en Suisse. MSF, qui fonctionne également sur la base du bénévolat (avec un salaire de 1200 francs dès le quatrième mois), essaie d'avoir toujours des équipes formées d'autant de médecins expérimentés que de jeunes venant de terminer leurs études. Pour conserver «un certain enthousiasme» sans perdre le professionnalisme. (BRRI) J.L.S.

Afflux sans précédent de réfugiés

M. Peter Arbenz plongé dans la perplexité

Un afflux sans précédent de demandeurs d'asile, dont les causes sont encore inconnues, plonge le délégué aux réfugiés Peter Arbenz dans la perplexité.

Durant les quatre premiers jours qui ont suivi l'ouverture des quatre centres d'accueil pour réfugiés, 280 demandes d'asile ont déjà été enregistrées, a déclaré jeudi un porte-parole du délégué aux réfugiés. Les responsables tentent de maîtriser la situation en renforçant le personnel dans les centres d'accueil les plus surchargés et en répartissant au mieux les demandeurs d'asile.

Dans les pays d'origine des requérants, les changements concernant la nouvelle procédure d'asile entrant en vigueur au début de cette année ne sont vraisemblablement guère connus. Selon Heinz Schöni, porte-parole du délégué aux réfugiés, la plus grande partie des nouveaux demandeurs d'asile ne sont pas entrés en Suisse par l'un des postes-frontières officiels, mais y ont pénétré illégalement.

Les requérants se sont adressés aux cantons, comme ils le faisaient jusqu'ici. Ils ont ensuite été envoyés dans les centres d'accueil de Genève, Chiasso, Bâle et Kreuzlingen. Le nombre inexplica-

ble de 280 demandes d'asile constitue un record absolu et ne peut simplement provenir du flux traditionnel de la période des fêtes. Selon Heinz Schöni, l'arrivée de requérants durant le début de l'année était d'habitude plutôt faible. En janvier 1986, il n'y a eu que 850 demandes d'asile, et seulement 550 demande en janvier 1985.

QUELQUE 3000 DEMANDES POUR LE MOIS DE JANVIER

Si la situation actuelle perdurait, l'on devrait s'attendre, selon M. Schöni, à quelque 3000 demandes d'asile pour le mois de janvier 1988. Le porte-parole du délégué aux réfugiés est cependant persuadé que les entrées dans notre pays iront en diminuant dans les semaines à venir. Selon les estimations de M. Schöni, le nombre des demandes devrait finalement se stabiliser aux environs de 800.

Les collaborateurs du délégué aux réfugiés ont été également surpris par le fait que la plupart des demandeurs d'asile semblent être entrés en Suisse par le nord du pays. Ainsi, à Bâle seulement, on

enregistrait 136 demandes, émanant pour la plupart de requérants d'origine turque. En revanche, au centre d'accueil de Chiasso, pas un seul demandeur d'asile ne s'est encore présenté, ce que M. Schöni trouve d'autant plus étonnant qu'il s'agit de la voie d'entrée traditionnelle allant de l'Italie vers le sud de la Suisse.

BÂLE AFFICHE COMPLET

Les autorités ont tenté hier de maîtriser l'afflux de réfugiés au centre d'accueil de Bâle - le bateau «MS Ursula» n'est prévu que pour 80 personnes - en les répartissant dans d'autres centres d'accueil. Hier soir, le centre de Bâle affi-

chait complet, tandis que ceux de Chiasso, Genève et Kreuzlingen abritaient respectivement 38, 40 et 37 requérants. Les quatre centres ont une capacité totale d'accueil de 220 personnes.

Le centre de Bâle a été renforcé par la présence de deux responsables supplémentaires du délégué aux réfugiés. A Kreuzlingen, on a engagé une personne supplémentaire. Il s'agit avant tout, selon M. Schöni, de pouvoir répartir les réfugiés dans les différents cantons, selon les accords convenus, après leur séjour limité à cinq jours dans les centres d'accueil, de façon à créer de nouvelles capacités d'accueil. (ats)

121.000 exemplaires de «Réfugiés»

Quelque 121.000 exemplaires déjà imprimés de la revue mensuelle «Réfugiés» du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont dû être détruits sur l'ordre du principal responsable de cette organisation, le haut-commissaire Jean-Pierre Hocké, a révélé le quotidien genevois «Le Courrier» dans son édition de jeudi. M. Hocké a en effet estimé que le «contexte général n'était pas favorable».



Jean-Pierre Hocké. (Bélino AP)

Le numéro 49 de «Réfugiés», qui devait paraître ces jours, contenait un dossier de 17 pages consacré au droit d'asile en Allemagne fédérale. Ces textes avaient été préparés cet été, à l'ATS, un porte-parole du HCR. Compte tenu des développements en RFA et en Europe, le haut-commissariat a estimé que ce dossier pouvait apparaître incomplet, a-t-elle précisé en ajoutant que ces textes seront mis à jour et paraîtront ultérieurement dans le cadre d'une série de dossiers.

Cette décision avait été prise avant les fêtes. Mais pour des motifs techniques et en raison des congés de fin d'année, la revue a quand même été imprimée, explique le HCR. Ainsi, 121.000 exemplaires français et anglais - la version espagnole, fabriquée à Madrid, n'avait pas encore été imprimée - ont été brûlés lundi dans une usine de la région genevoise. Quelque 70.000 francs, représentant le coût de la revue, sont partis en fumée.

Il n'était pas possible d'obtenir des commentaires plus détaillés jeudi en raison de l'absence de M. Jean-Pierre Hocké, en audience

auprès du président François Mitterrand à Paris. Selon «Le Courrier», qui disposait d'un numéro de la revue, les textes incriminés avaient reçu l'aval des spécialistes du HCR. Il y était notamment question du «tournant» de la pratique en matière d'asile en Allemagne, de la situation des requérants dans trois centres d'accueil, de prises de position de certaines organisations et de députés, ainsi que des interventions du ministre de l'Intérieur ouest-allemand, M. Friedrich Zimmermann.

Jeudi à Bonn, M. Zimmermann s'est précisément prononcé en faveur d'un durcissement de la législation sur le droit d'asile en RFA, estimant que les expulsions de «réfugiés économiques» dont la demande est refusée devaient être rendues plus aisées. En 1987, les 57.379 demandeurs d'asile arrivés en RFA étaient 40.000 de moins que l'année précédente, et selon M. Zimmermann, moins de 10 pour cent des 87.539 demandes de statut examinées par l'administration ont été acceptées. (ats)



L'emblème de la campagne 1989-90.

(Bélino AP)

L'année du dragon

Campagne de l'armée pour la prévention des accidents routiers

A la recherche d'un emblème marquant pour sa campagne 1989-90, la Commission militaire pour la prévention des accidents dans l'armée a porté son choix sur le dragon.

Cet animal fabuleux, que la commission a voulu plus sympathique qu'effrayant, attirera

l'attention des militaires sur les dangers possibles d'accidents et les invitera à respecter scrupuleusement les prescriptions de sécurité.

Cette campagne a été annoncée jeudi aux cadres de l'armée. Elle complètera celle qui est actuellement en cours sur le thème «sois prudent». (ats)

LA SUISSE EN BREF

ZURICH. - Les mouvements zurichois de protection de la nature et de l'environnement demandent que la N4 Zurich-Zug soit partiellement réalisée sous terre. Les milieux écologistes, rappelle-t-on, s'opposent à la construction de l'autoroute N4 à cause des atteintes à l'environnement qu'elle provoquerait dans le district agricole du Knonau. La N4 est déjà contestée par une initiative populaire fédérale lancée par l'Association suisse des transports (AST).

BERNE. - L'actuel directeur-adjoint du service juridique de Ciba-Geigy, Heinrich Koller, 47 ans, remplacera très probablement, le 1 juillet prochain, Joseph Voyame à la tête de l'Office fédéral de la justice (OFJ).

BÜLACH. - La population, dans sa majorité, se montre de plus en plus consciente que le verre n'est pas un déchet, mais une matière première recyclable. Le volume de verre récolté dans les conteneurs a augmenté de 7% en 1987 pour atteindre 140.118 tonnes (contre 130.746 en 1986). Ce qui correspond à 21,5 kg par habitant.

SION. - Pour marquer d'une façon tangible le 40e anniversaire de leur association en 1989, le Lions-Club du Valais romand a décidé d'entreprendre une double action dans le canton. Il s'agit tout d'abord de financer, la construction près de Sion d'une ferme destinée au foyer pour toxicomanes des «Rives du Rhône». Cette ferme qui abritera plusieurs vaches et animaux divers, ainsi qu'une fromagerie et une grange va coûter plus de 620.000 francs. Le Lions Club s'est engagé à récolter une somme de l'ordre de 300.000 francs à cet effet.

LAIT. - La demande d'une augmentation du prix du litre de lait de l'ordre de 16 centimes formulée par les laiteries, les grossistes et les détaillants a été commentée avec beaucoup de réserve par les grands partis. Le pdc, l'udc, le prd et le pss estiment unanimement que les exigences des commerçants ne devraient pas aller à l'encontre de l'intérêt des paysans. Ils considèrent qu'une augmentation de plus de 20 centimes par litre n'est de toute façon pas envisageable.

KALÉIDOSCOPE

Bâle: bébé assassiné

Une mère a tué son fils âgé de deux ans à Bâle au terme d'une dispute. Le père a découvert l'enfant étranglé sur un lit. La femme a été arrêtée. Elle est passée aux aveux. Les policiers ignorent les causes exactes de ce drame.

Berne: coup de feu

Au cours d'une barrage qui s'est déroulée dans la nuit de mercredi à jeudi à la gare de Berne, un homme de 33 ans a tiré un coup de pistolet sur son adversaire, âgé de 29 ans, le blessant à la cuisse. Le tireur, qui avait quitté les lieux, a été arrêté plus tard.

Schaffhouse: usine en feu

Un incendie qui a éclaté mercredi dans la fonderie d'acier de l'entreprise Georg Fischer à Schaffhouse a causé des dégâts d'un montant de plusieurs centaines de milliers de francs. Le feu a éclaté dans les fosses où sont déposés câbles et tuyaux au moment où deux ouvriers étaient occupés à démonter des canalisations de mazout. Un des ouvriers a été brûlé au deuxième degré aux jambes. Mais les hommes ont pu s'extraire de la fosse par leurs propres moyens. (ats, ap)

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

UNIPHOT SA

LA CHAUX-DE-FONDS:
Photo-Ciné Nicolet

SAINT-IMIER:
Photo-Ciné Moret

LE LOCLE:
Photo-Ciné Curchod

CERNIER:
Photo-Ciné Schneider

Votre développement couleur du jour au lendemain

Photos sur papier Kodak. Par amour de la qualité.

Sans supplément de prix

Copies 9x9 ou 9x13 **-.85**

Nous reprenons les photos floues, mal cadrées, mal exposées. Vous n'emportez et ne payez que les images réussies !

Pour chaque développement avec copies un **agrandissement gratuit**

Titi Bar

La Corbatière 182

OUVERT

le vendredi soir dès 22 h 30

Solution des mots croisés

HORIZONTALEMENT. - 1. Ecrasement. 2. Puérite; Or. 3. Hie; Se; Ale. 4. Ruminait. 5. BA; Rase; Se. 6. Eifel; Rhéa. 7. Sées; Mou. 8. Ut; Pileux. 9. Alevinier. 10. Céruse; Sis.

VERTICALEMENT. - 1. Ephèbes; Ac. 2. Cui; Aïeule. 3. Réer; Fêter. 4. Ar; Ures; Vu. 5. Sismal; Pis. 6. Eleis; Mine. 7. Me; Nérol. 8. Aa; Huées. 9. Nolise; Uri. 10. Tréteaux.

A louer sur le Pod

ancien et spacieux appartement

5 1/2 pièces, Fr. 600.- + charges. Libre tout de suite. ☎ 039/27 11 73

Cherche à acheter

appartement 4 1/2 ou 5 pièces

avec cave, garage, ascenseur. Ecrire sous chiffres GH 145 au bureau de L'Impartial

immobilier

A louer urgent

studio non meublé

refait à neuf, cuisinette, 5e étage, Fr. 250.- charges comprises. S'adresser Crêperie «Chez Bach & Buck», Serre 97, ☎ 039/23 53 76

A remettre

à La Chaux-de-Fonds

atelier de polissage

Ecrire sous chiffres UT 260 au bureau de L'Impartial.

La Chaux-de-Fonds

A vendre appartement de

3 1/2 pièces

Acquisition possible avec la participation de l'aide fédérale.

Conditions exceptionnelles, garages nouvellement construits à disposition.

Contactez-nous



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38



Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois

Mise au concours

Dans la perspective de la retraite du titulaire, la Commission de l'enseignement professionnel met au concours le poste d'

économe du CPLN

Le nouveau titulaire est appelé à gérer l'approvisionnement et la distribution du matériel scolaire vendu aux élèves; responsable du service des imprimés, il assurera la bonne exécution de tous les travaux de duplication nécessités par la conduite de l'enseignement et le fonctionnement des services administratifs.

Exigences:

être porteur d'un CFC d'employé de commerce ou d'un titre équivalent. Savoir organiser et maîtriser des travaux administratifs; avoir le sens des contacts et de l'accueil

Rémunération et obligations:

selon le statut du personnel communal de la ville de Neuchâtel

Entrée en fonctions:

1er avril 1988 ou selon une date à convenir

La spécification de fonction définissant la nature des tâches et le niveau de traitement peut être obtenue auprès du Secrétaire général du CPLN, Mme J. Bardet, ☎ 038/21 41 21.

Les offres de services complètes avec curriculum vitae et copie de certificats doivent être adressées d'ici au 23 janvier 1988 à l'attention de la Direction générale du CPLN, case postale 44, 2007 Neuchâtel

A louer, Blaise-Cendrars 7 La Chaux-de-Fonds

appartement 3 1/2 pièces

Loyer modéré (HLM). Libre fin janvier.

☎ 038/41 25 80, soir

Cherchons à La Chaux-de-Fonds

appartement 3-4 pièces

☎ 032/42 17 68 dès 19 heures.

Villa à vendre

Les Hauts-Geneveys Magnifique terrain en bordure de zone agricole. Vue sur le Val-de-Ruz et les Alpes. Situation tranquille. Pour tous renseignements, s'adresser à:

Villatype Fontainemelon SA Châteland 9, 2052 Fontainemelon ☎ 038/53 40 40

A louer

pour le printemps 1988 ou date à convenir

locaux commerciaux

à l'usage de bureaux, commerce, atelier, etc. Surface totale de 650 m² divisible au gré du preneur.

Situation: avenue Léopold-Robert

Pour tous renseignements contacter M. Boillat



GECCO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56



Une prestation exclusive: les services aufina combinés.

Avez-vous une acquisition en vue? Désirez-vous de l'argent comptant? La Banque Aufina vous propose diverses solutions. Par exemple:

Un prêt personnel aufina. Le moyen le plus simple et le plus rapide d'obtenir de l'argent comptant. Sans grandes formalités.

Un compte loisir aufina. Le compte qui vous offre davantage d'autonomie financière.

Le programme de leasing aufina. Utiliser des voitures et des biens d'investissement sans en être propriétaire: voilà comment on conserve sa liquidité.

Je désire en savoir davantage et m'intéresse:

au prêt personnel aufina au compte loisir aufina au programme de leasing aufina

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____ 658

A remplir lisiblement et à envoyer, sous enveloppe affranchie, à:

Banque Aufina
 9, place Pury
 2001 Neuchâtel
 Tél. 038/24 61 41

banque aufina

Société affiliée de l'UBS

Industrie Roboter Technik AG
 Industrie Robot Technique SA
 Industrial Robot Technology LTD

I.R.T.

Suite à un changement de situation de dernière heure, nous offrons à louer:

2 000 m² de locaux industriels ou commerciaux

dans notre nouvelle usine de Pierre-à-Bot.

L'usine est terminée et les travaux d'aménagement au gré du preneur pourraient commencer tout de suite.

Veuillez adresser vos demandes de renseignements directement à:

I.R.T. SA, case postale 51, 2006 Neuchâtel ou par téléphone au 038/25 55 15

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits. Par exemple: salon 3 pièces Fr. 90.-; salon avec canapé transformable Fr. 150.-; chambre à coucher complète avec literie Fr. 280.-; paroi murale Fr. 160.-; table + 4 chaises Fr. 150.-; armoire 3 portes Fr. 90.-; couche avec matelas Fr. 90.-. Prix très bas - Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près gare CFF Boudry).

Heures d'ouverture: de 9 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 h 30. Samedi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Fermé le lundi matin.

Automobilistes! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama. Grande place de parc.

Faites un test routier

70 ch dans l'avantageuse catégorie d'assurance 804-1392 cm³? Facile, avec le nouveau moteur Ford 1,4i à catalyseur et injection centrale!

Ford Fiesta 1,4i - 70 ch



dès Fr. 13 750.-

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tel 039 26 81 81
 Le Locle, Rue de France 51, Tel 039 31 24 31



Ford Credit

● gastronomie

Hôtel-Restaurant
 Rotisserie
 Hôtel CENTRAL

● Samedi midi
 Terrine maison, steak au grill, légumes + salade, pommes allumettes, dessert maison Fr. 12.-

● Dimanche midi
 Terrine maison, entrecôte au grill, légumes, salade, pommes allumettes, dessert maison Fr. 17.-

Buffet de salades à volonté
 Salles pour banquets, jusqu'à 200 places

Couvert
 ☎ 038/63 23 81

«A GOGO»
 Fondue chinoise 19.-
 Fondue bourguignonne 24.-

Toujours nos spécialités flambées

Rôtisserie du Raisin
 Hôtel-de-Ville 6 - ☎ 039/28 75 98

Fermeture annuelle

du vendredi 8 janvier dès 23 heures
 au lundi 1er février 1988

Réouverture:

le mardi 2 février avec nos spécialités poissons

Patricia et Claude vous souhaitent une bonne et heureuse année

Le mois indien à La Channe Valaisanne

Avenue Léopold-Robert 17

Téléphone: 039/23 10 64

La Chaux-de-Fonds



Ce week-end et durant tout le mois de janvier, venez rêver aux charmes de l'Orient en dégustant ses spécialités culinaires.



Pizzeria PINOCCHIO

Pizza à l'emporter



2 pizzas, 1 pot de Merlot gratuit
 4 pizzas, 1 bouteille de vin gratuite

Balance 8, ☎ 039/28 26 21

Chalet «La Clairière»

Arveyes-Villars (1300 m)

A louer pour la période du lundi 29 février au samedi 5 mars 1988.

Prix: Fr. 270.- adultes
 Fr. 230.- enfants

Compris: pension, logement, taxes de séjour, téléskis, entrée gratuite piscine et patinoire de Villars.

Convient spécialement bien pour couples avec enfants.

Renseignements et réservations: Office des sports, ☎ 21 11 15 interne 84.

Nombre de places limité.

Pour aider autrui dans les difficultés, réservez bon accueil aux vendeurs de l'étoile du Secours suisse d'hiver



 ROTISSERIE
au CAFIGNON

Croix-Fédérale 35
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 48 47

On fête le petit Nouvel An

Au menu, nous vous proposons:

Terrine de saumon fumé à la crème de ciboulette

Croustade de champignons et son œuf de caille

Filet de sole Nantua

Train de côte de bœuf à la cheminée
 Pommes dauphine
 Endives braisées

Beignet soufflé au gruyère

Assortiment de sorbet maison au coulis de fruits

Danse et ambiance assurées par le dynamique Jack Frey

Il est prudent de réserver votre table d'avance merci.

Dick Optique
 Av. Léopold-Robert 64
 ☎ 039/23 68 33

RESTAURANT DU THEATRE

2300 La Chaux-de-Fonds
 039 23 88 88 - Léop.-Robert 23

Samedi 9 janvier
Petit Nouvel An
 Menu et orchestre
 Fr. 39.-

depuis 1969 vite résolues
dettes
 ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
 2072 NEUCHÂTEL
 038/33.69.70

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

● autos-motos-vélos

A vendre
Trooper Isuzu 4x4

de luxe, toutes options, moteur 2.3 l, 5 portes, année 1987, 11 000 km.

Véhicule de service.

Garage Maurice Bonny SA, Collège 24, ☎ 039/28 40 45.

A l'Enseigne des Bons Restaurants

PRADEL

Côtes de Provence A.C.

ses cuvées:

Prestige Rosé Dry-Rouge
Impérial Rosé-Rouge
Bellet Rouge
Bandol Rouge

Agent général pour la Suisse

HERTIG VINS SA

La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 47 26

RESTAURANT DE LA POSTE

2405 La Chaux-du-Milieu
 ☎ 039/36 11 16

Un plaisir de la table pas loin de chez vous. Un restaurant-bar accueillant dans un cadre très neuchâtelois.

Spécialités:

Filets de sole au safran
 Escalope de saumon aux coquilles Saint-Jacques
 Pavés de bœuf «route du vin»

Repas de mariages, sociétés, banquets, dîners d'affaires, apéritifs.
 Terrasse - Parking - Fermé le lundi

Frascati chez Beppe

Envers 38 Le Locle ☎ 039/31 31 41
 L'excellence de la table, reflet d'une gastronomie de qualité dans un cadre chaleureux.
 Fermé le lundi.

Hôtel de la Croix-d'Or

Il Caminetto

Restaurant - Bar - Pizzeria
 Spécialités italiennes
 pâtes maison faites à la main
 pizza au feu de bois

Restauration chaude jusqu'à la fermeture. Salle pour sociétés, banquets, etc.

La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 43 53
 Balance 15 José et Manuela Nieto

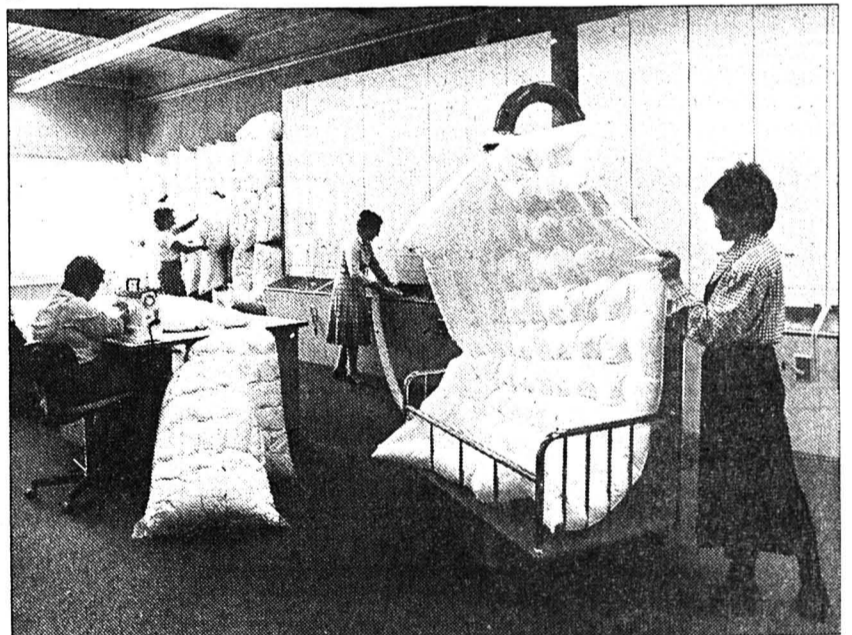
RESTAURANT au britchon

Serre 68, ☎ 039/23 10 88, Cl.-A. Jacot
 Spécialités flambées, carte de saison
 Menu du jour, salles pour sociétés, banquets

CAFÉ-RESTAURANT-BAR EL BRASERO

Paix 69 - ☎ 039/23 50 30 - Famille José Robert
 La Charbonnade - Flambés - Spécialités espagnoles
 Tous les jours menu sur assiette

Chez nous, vous n'achetez pas à l'aveuglette!



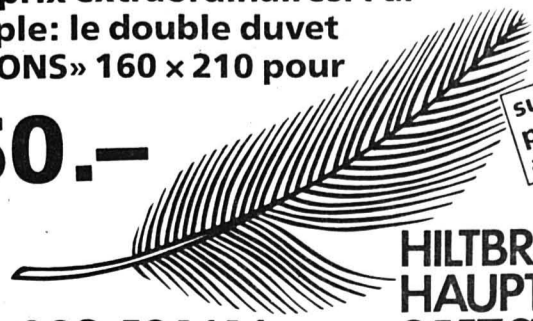
Vous choisissez la qualité de duvet et nous remplissons la fourre sous vos yeux.

Nous avons des fourres de toutes les tailles (jusqu'à 240 x 240 cm), en percale, en cambric, en satin, cousues différemment. Votre fourre est alors plus ou moins remplie, tout dépend si vous êtes frileux ou non. Chez nous, vous repartez avec votre propre duvet fait «sur mesure».

Maintenant du duvet neuf d'oie pur 90% blanc à des prix extraordinaires. Par exemple: le double duvet «SAISONS» 160 x 210 pour

550.-

sur demande par poste avec facture



HILTBRUNNER HAUPTSTRASSE 2557 STUDEN

032 53 14 14

LITERIE & RIDEAUX

VIDÉO

Le retour de Marilyn Monroe... en vidéo

Voilà vingt-cinq ans mourait celle que le magazine «Photoplay» désignait en 1953 comme l'actrice la plus populaire de l'année alors qu'elle était également signalée comme l'actrice rapportant le plus d'argent de 1953 à 1956!

C'est d'ailleurs en 1955 qu'elle tourne «Sept ans de réflexion» le film qui la consacre définitivement au Panthéon des stars, place que même Liz Taylor n'arrivera pas à lui ravir.

Née dans le milieu du cinéma, Norma Jean Baker (comme on l'appellait quand elle était jeune fille) représente le symbole même du monde hollywoodien et elle est le plus pur produit de cette immense machine de rêve qu'on fit miroiter devant elle dès son jeune âge!

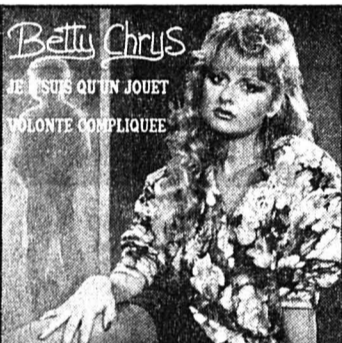
On peut la redécouvrir dans toute une série d'excellentes bandes vidéos «Niagara» de Henry Hathaway (1953), «Le millionnaire» de Georges Cukor (1960), «Comment épouser un millionnaire» de Jean Negulesco (1953), «Bus Stop» de Joshua Logan (1956).

Ces cinq films sont parmi les meilleurs de celle dont plusieurs grands metteurs en scène disaient «elle ne sait pas jouer». Écoutons Billy Wilder «Voilà une pauvre fille qui devient tout à coup une vedette célèbre. Alors des gens viennent lui dire qu'elle doit devenir une grande actrice. C'est comme pour l'homme qui a écrit la chanson «Le tout à la fenêtre» à qui on demandait d'écrire des symphonies de Toscanini...» Elle s'accroche à l'écrivain A. Miller avec qui elle vivra jusqu'en 1960, l'année de la célèbre pièce de l'Américain «Après la chute...». Marilyn se suicidera deux ans plus tard, ça sera la fin de la blonde éblouissante au sex-appeal provoquant. (JPB)

DISQUE

Betty Chrys

«Je n'suis qu'un jouet»
«Volonté compliquée»



Maddford. Les paroles sont toutes écrites par l'interprète, tout comme la musique de «Volonté compliquée».

A propos de Betty Chrys, soulignons la personnalité de sa voix, son caractère qui rendent les interprétations attachantes et leur donnent ce «petit quelque chose» qui peut faire un succès.

C'est donc un disque à vocation internationale que propose cette sympathique artiste dont 1988 pourrait être l'année de la véritable révélation. C'est en tout cas ce que l'on peut lui souhaiter de pire! Elle a en effet un talent que pourraient lui envier bien des vedettes.

Des projets, Betty Chrys en a pour les prochains mois. Des passages sur les chaînes suisses et françaises de télévision et le Midem à Cannes, du 25 au 29 janvier. Elle s'y fera sans doute remarquer grâce à des atouts non négligeables qu'elle a dans son jeu.

Pour l'instant, le plaisir est évident à l'écoute de ce 45 tours qui ne détonne pas dans le concert des artistes de variété française en vogue. Betty Chrys y affirme un métier et une assurance de bon augure pour un avenir brillant. (dn)

(87202, distr. Discorack).

Le troisième 45 tours de la jolie et talentueuse jeune Chaux-de-Fonnière Betty Chrys est sorti de presse. C'est un disque qui n'a rien de «régional» et correspond parfaitement aux canons de la chanson jeune actuelle.

Les deux faces sont de bonne qualité et l'on remarquera que chacun des titres a été réalisé avec le même soin dans un studio lausannois par des techniciens britanniques. On n'a pas sacrifié ainsi à un quelconque snobisme, simplement on a cherché le «feeling» de ceux qui ont «inventé» une mode dans le son.

Le résultat est là, excellent sur le plan musical. Les airs «accrochent», ils sont dansants, originaux. A relever qu'une des chansons, «Je n'suis qu'un jouet», est due au compositeur anglais Lee

Le spectacle à l'image de la grenouille

«Elle s'enfla si bien qu'elle creva»!



Pierre Bachelet a conservé à son spectacle une dimension «humaine». Pourtant seul le «sponsoring» le mettrait à la portée des salles de 1000 à 1200 places (photo dn)

Le spectacle s'enfle sans cesse davantage. Il devient démesuré. Mais de ce fait, ne subira-t-il pas le sort de la grenouille de La Fontaine qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf et finit par crever? C'est une menace réelle qui pèse sur les variétés, françaises en tout cas.

Le grandiose dans les variétés est venu, comme il se doit, des États-Unis. Les groupes d'outre-Atlantique ont en effet apporté avec eux, lors de leurs tournées européennes, une infrastructure de son et de lumière qui a subjugué le public.

Dès lors, les grandes vedettes françaises n'ont pas voulu être en reste et ce fut l'escalade. Chacun allait voir le récital de l'autre et s'efforçait d'être encore plus gigantesque, encore plus spectaculaire pour son propre récital.

Aujourd'hui, une star des variétés ne se déplace plus sans deux ou trois semi-remorques de matériel scénique. On ne cesse de surpasser les autres en une course folle au colossal.

Les scènes doivent avoir trente mètres d'ouverture et davantage. La puissance électrique nécessaire pour assurer un tel spectacle est celle d'un quartier d'une ville. Et pour rentabiliser le tout, il faut des salles pouvant contenir 5000 à 7000 places au minimum.

Et c'est là sans doute que le spectacle meurt de boulimie.

En effet, les salles d'une telle capacité et pouvant satisfaire aux exigences techniques sont rares. Il y en a par exemple quatre ou cinq en Suisse, dont deux ou trois en Romandie: Halle des fêtes de Beaulieu et patinoire des Vernets, éventuellement celle de Malley/Lausanne.

Des salles dont les artifices des spectacles ne parviennent pas à cacher la froideur, pour ne pas dire la laideur. L'équipe de Veyry's show production a en projet la construction d'un Zenith près de Genève. Bravo... pour les spectateurs genevois. Seulement tous les autres fans de Romandie seront encore pénalisés d'un déplacement pour pouvoir assister à un concert.

Mais le gigantisme ne convient pas à la variété française.

Outre le fait que de grosses infrastructures limitent considérablement le nombre de galas que peut faire un artiste (un Sardou par exemple, pouvait faire une quin-

zaine de représentations en salles de 1200 à 2000 personnes en Suisse romande il y a 10 ou 15 ans; il en fait deux aujourd'hui à 6000 ou 7000 spectateurs chacune), l'immensité d'une salle diminue proportionnellement la «présence» de l'artiste. Et nombre de vedettes avouent qu'une trop grande salle leur fait perdre le contact avec le public. Plusieurs ayant «fait» le Zenith, avec succès pourtant, ne veulent plus tenter l'expérience et aspirent à retrouver des salles à dimensions plus humaines.

La situation en résumé est assez simple. Si un groupe «international» peut remplir son agenda en se produisant dans les énormes salles du monde entier (deux concerts en Suisse, dix en France, par exemple) il n'en est pas de même pour les artistes français qui ne peuvent compter sur un grand public hors francophonie.

Les frais de déplacement d'un gros spectacle sont si élevés que les gains de la vedette sont quasi insignifiants (quoi qu'on en pense!).

L'attrait des fastueux spectacles fausse le goût du public qui boude ceux qui sont restés dans des proportions humaines. Conséquence, les organisateurs hésitent à risquer le «four» avec un de ces artistes «modestes».

Pourra-t-on faire marche arrière?

Les artistes de la chanson française ont toujours, jusqu'ici fait preuve de lucidité. Ils ont réagi à l'invasion de la musique anglo-saxonne. Ils sauront sans doute prendre conscience du danger de mort auquel le gigantisme expose la chanson française.

Mais le pas en arrière ne sera pas facile. Le disque a habitué le public à un «son». Ce son est réalisé avec des instruments électroniques et électriques. Si l'on veut le reproduire en gala, cela exige de grosses infrastructures sonores. Et qui dit grosses infrastructures dit coût élevé nécessitant un public nombreux (ou des prix de places démentiels!).

Une salle de grande capacité demande que l'artiste, qui ne peut «atteindre» les spectateurs éloignés, soit soutenu par un grand show de lumière... C'est l'histoire du serpent qui se mord la queue!

Il faudra donc, pour que le spectacle de chanson française vive, que l'on prenne conscience que le public n'attend pas de la scène ce qu'il attend du disque. La personnalité d'un artiste doit en scène supplanter la technique.

Annie Cordy, que nous avons rencontrée récemment, est de cet avis.

– Les spectacles de chanson française doivent se donner dans des salles pas trop grandes. Pour moi, avec mes cinq musiciens, 800 places nous suffisent. Je n'ai pas besoin d'une sonorisation à faire ébranler les murs. C'est une option que personnellement j'ai prise. Je présente un spectacle populaire, donc je ne peux pas demander 500 frs pour venir me voir. Papa, maman et les enfants, ce serait une fortune pour la famille!

Mais il est vrai que le spectacle coûte cher. Et le spectacle populaire n'est pas subventionné. S'il faut se taper la tête contre les murs pour comprendre un spectacle, alors là oui, il sera subventionné. S'il fait moins de dix spectateurs par jour!

– Le spectacle souffre aussi, je crois, d'un autre mal. On met sur une scène des artistes avant qu'ils n'aient les capacités nécessaires.

– Oui, c'est infernal. Et je plains ces gens car c'est un métier où l'on monte ou l'on coule. Et la chute est dure pour ceux que l'on a placés artificiellement au pinacle et qui d'un coup ne sont plus rien. Et il y a aussi ceux qui sont victimes de la mode du grand spectacle parce que n'ayant pu suivre les plus grands. Hervé Vilard, Nicoletta, Alice Dona et d'autres, qui ne font plus rien. Alice Dona va créer une école du spectacle, comme celle de Mireille, et elle chante dans des salles de 200 places.

Beaucoup d'artistes sont aussi malheureusement victimes de la cour qui les entoure (et qui soit dit en passant coûte cher) et qui ne cesse de les persuader qu'ils sont

les meilleurs et les plus grands.

Ce n'est pas mon cas, car ma devise a toujours été la simplicité et la sincérité.

Mais pour en revenir aux variétés, je crois que l'avenir est au spectacle sponsorisé, ce qui permettra de mettre en œuvre de gros moyens techniques et garder un prix de places abordable. Pour ma part, je n'aurais aucune honte à mettre «le nougat de Montélimar Duglandier» sur mes affiches si cela me permet d'avoir un spectacle formidable et que je ne sois pas obligée de demander un cachet exorbitant.

Alors. Verra-t-on apparaître en 1988 le spectacle sponsorisé? Ou verra-t-on les grandes vedettes revenir à des dimensions de spectacle pouvant «tenir» dans des salles moyennes? Jean-Jacques Goldman va tenter l'expérience du même récital en salles de 1000 places, puis 2000 (Olympia), pour finir tout de même par le Palais des Sports et le Zenith. Michel Sardou reparle de l'Olympia...

Souhaitons en tout cas vivement que le public de province puisse encore applaudir les grands de la chanson française dans des salles de 1000 à 2000 places, c'est-à-dire en participant pleinement au récital, et à des prix abordables. Ce n'est que par une prise de conscience du monde du show-bizz que le spectacle de variétés français pourra conserver son identité et survivre.

Producteurs, impresarii et artistes feraient bien de relire La Fontaine et de méditer «La grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf»!

René Déran

POUR BRANCHÉS

Bar-Kays

«Contagious»



Une contagion funky, que seul un antibiotique à large spectre est en mesure de dominer. Et encore, on ne vous délivre aucun certificat de garantie.

Le nouveau-né des Bar-Kays, constituée à lui seul, un puissant antidépresseur pour initiés dans la force du funk.

Un produit sans agents conservateurs, aux calories dont l'effet nourrissant ne stagne pas qu'à hauteur de hanches.

C'est avec un certain bonheur, que Bar-Kays tire la chasse sur le colorant disco qui menace de refaire surface. Rendons au funk ce qui appartient au funk.

Sans être pessimiste, nous ne verrons jamais le «Schwyzerörgeli» influencer les «smurfers» du Bronx.

Funk de derrière les fagots donc, au coefficient rythmique au-dessus de la barre. Contenu syncopé et saccadé non corrompu. Volet funky reluisant comme paillettes sous spots.

Preuve est faite, que bon nombre de «visages pâles», qui s'annoncent stars, sont, en définitive, aussi désagréables qu'une voiture de police traversant une chambre à coucher sur le coup de trois heures du matin. Toutes sirènes branchées s'entend.

Une claquette pour ces pseudo-doués, dont la force de pénétration, est aussi improbable que l'entrée du «Queen Mary» dans les eaux tumultueuses de l'Areuse.

Une douche froide pour les mythomanes. Un sapin de Noël pour les «first choice», dont les boules gigoteront de plaisir bien au-delà des fêtes de Pâques.

Le genre de vinyl dont le prix ne se discute même pas au marché noir. (Mercury 830305-1/Distr. Polygram)

Jean-Luc Ponty

«The Gift of Time»



Plus de quinze ans de loyaux services à l'endroit de la collectivité jazz.

Figure francophone en exil, Ponty n'esquisse que des traits de génie. Très impressionné à ses débuts, par la griffe du phénoménal et fantasque Frank Zappa, le violoniste français lui doit bon nombre de repairs qui l'on conduit au sommet de son art.

Fidèle comme une nonne au couvent qui la cloître, Jean-Luc ne joue pas les persécutés.

Un style forgé à coups d'archer, qui fait de lui un sujet

énigmatique. Un intouchable du monde des profondeurs. Son art libère un effet aquatique des plus crustacés. Tableau océanique sans cadre, une douce impression d'infini, avec le sentiment parfois, de jeter l'ancre dans un espace d'eau funéraire.

Balade aux reliefs morbides (Introspectives Perceptions). Un «in memoriam» aux déchés à la dérive. Mélancolie profonde, comme une ombre errante qui choisit le masque sordide de la noirceur.

Sous la pluie, un rayon soudain apparaît. L'éclaircissement musical se profile à l'horizon, pour retrouver l'arc-en-ciel d'une joie très expressive.

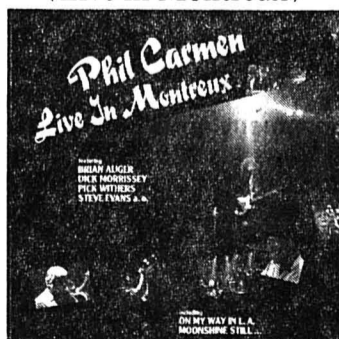
Le carrefour des surprises à travers Jean-Luc Ponty. Mille clichés imprimés par un seul homme. Une passion pour l'émotion forte, un défi à la gratuité primaire gravée entre deux grillades de calamars.

Sculpture jazz marbrée de rock sensible. Un album plein de rebondissement inattendus. Comme seul un instrumentiste hors du commun est capable d'assurer.

Jean-Luc Ponty (violin, claviers), Baron Browne (basse), Rayford Griffin (batterie) et Pat Thomi (guitare). (CBS 460436-1/Distr. CBS).

Phil Carmen

«Live in Montreux»



Le talent n'est heureusement pas une question de frontières.

Ce fils de Guillaume Tell, âgé de trente-cinq ans, très remarqué dans les années 80 avec le duo Carmen et Thompson, réussit, avec «Time move on» à se hisser sur la plus haute marche du hit-parade.

En 1985, il fait un «come-back» après deux ans de purga-

toire. «On my way to L.A.» suffira à relancer ce guitariste-pianiste et chanteur, sur les rails du succès.

Ebouriffé par le rock tendance «sugar», Carmen a quelque chose de Dire Straits dans l'âme. Ajoutons même un champ de vision plus élargi, avec l'entrée en matière d'un duo cuivreux qui n'est pas des moindres. Le gironnant Dick Morrissey et Stephen Dawson. Excusez du peu.

Carmen parvient à regrouper plusieurs tendances en une seule. Douces mesures californiennes comprises.

Un enregistrement public berçant, très chaud par ses expressions lascives.

Aux claviers, le retour de celui que l'on pourrait surnommer «cream face», l'ancestral Brian Auger. Agressé par un bronzage aussi coloré qu'un ballot de coton, Auger s'infiltre magnifiquement entre les portes piquetées par Carmen.

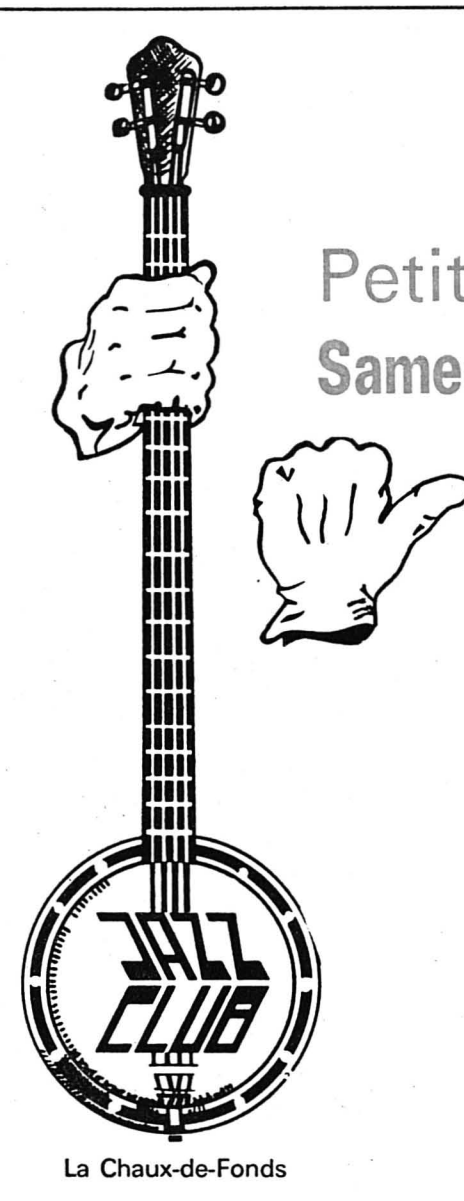
Du beau monde pour un bel album. Une tranche de bonheur pour vingt balles, à servir dans l'intimité. (Métronomie 833527-1/Distr. Polygram) Claudio

Macintosh SE & II
apple computer
A-E électronique informatique
A. Friedrich SA
22, rue Daniel-JeanRichard
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 54 74
Fax 039/23 54 83

porcelaines
cristaux
listes de mariage
l'ensemblier de la table
roger blaser sa
la chaux-de-fonds
☎ 039/23 02 12
35, avenue léopold-robot

Marcel Frigeri
Plâtrerie - Peinture -
Papiers peints
☎ 039/26 63 21
2322 Le Crêt-du-Loche

Boutique de mode
Fashion Corner
Serre 79 - La Chaux-de-Fonds



La Chaux-de-Fonds

JAZZ
Petit Nouvel An aux Endroits
Samedi 9 janvier 1988, à 21 heures

avec
'BLUE DEVILS'

JAZZ ORCHESTRA
et Léman

Bogalusa
NEW ORLEANS
Jazz Band
Winterhour

SBS. Une idée d'avance.

Société de Banque Suisse

Le Locle
La Chaux-de-Fonds



Un bon morceau de viande bien mijoté!
Chez votre boucher c'est le succès assuré!
On livre à domicile

Garage-Carosserie de La Charrière

Agence **VOLVO**
Un essai vous convaincra

P.-A. Jeanneret
Charrière 24
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 60 55



SECURA
Compagnie d'Assurances
Nous vous aiderons volontiers à réduire votre budget d'assurances
Chef de vente régional: **AMEY Eric**
Assureur-conseil: **DUBOIS Christian**
☎ 039/23 30 23,
Daniel-JeanRichard 22
2300 La Chaux-de-Fonds

la cuisine
Agencement de cuisines
Exposition:
Progrès 37
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 16 32

Café-Restaurant des Endroits
Jean-Pierre Vogt
Spécialités: Jambon - Röstis
Fondue chinoise
Cuisses de grenouilles
Jambon à l'os
☎ 039/26 82 82
2300 La Chaux-de-Fonds

MULLER musique SA
Av. Léopold-Robert 50
☎ 039/23 29 93-94
La Chaux-de-Fonds
Nouveauté... A prix fou!
Magnétoscope Roadstar
VHS VCR 750 HQ
Prix net: Fr. 599.-
avec commande à distance

von gunten
LUNETTES LENTILLES DE CONTACT
MAÎTRES OPTICIENS DIPLOMÉS FEDERAL
Léopold-Robert 23
039/23 60 44

PRÊTS PERSONNELS
jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
Discretion absolue.
☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30
y compris le samedi matin.

Déménagements
débaras et nettoyage d'appartements. Garde-meubles.
Gilbert Guinand, 17 ans à votre service, ☎ 039/28 28 77.

divers

En huit années nous nous sommes hissés parmi les entreprises de tête dans le placement de personnel fixe et temporaire.

En huit années nous avons ouvert douze agences en Suisse et maintenant nous nous implantons en France.

En huit années nous avons prouvé notre compétence et plus de 3 000 entreprises nous font actuellement confiance.

Vous aussi ! rejoignez une équipe gagnante

Pour faire face à notre développement nous devons découvrir 15 nouveaux collaborateurs(trices) dans les prochains mois. Alors, si vous avez réellement envie de vous investir dans votre vie professionnelle, si vous avez résolument l'étoffe d'un gagnant, écrivez-nous, décrivez-vous !

Les besoins les plus urgents:

- Bienne deux conseillères en personnel pour le placement fixe commercial
- Fribourg une secrétaire réceptionniste performante
- Yverdon un chef d'agence responsable ayant déjà une expérience dans le placement de personnel un(e) conseiller(ère) en personnel technique
- Genève une conseillère en personnel pour le placement fixe commercial
- Neuchâtel administration centrale: une secrétaire parfaitement bilingue français-allemand en relations fréquentes avec les agences et la clientèle

OK PERSONNEL SERVICE SA

NEUCHÂTEL

GENÈVE
LAUSANNE
YVERDON
LA CHAUX-DE-FONDS
FRIBOURG
BIENNE
MOUTIER
BERNE I et II
THOUNE
BERTHOUD

...et PARIS

De l'entregent, une aptitude à comprendre les désirs de nos clients, de réels talents de négociateur sont indispensables pour ces postes.

Intéressés ? Envoyez votre offre sans tarder à:

B. HOUCHE,
OK Personnel Service
Moulins 51,
2001 Neuchâtel

meublorama
Bôle/NE C'est moins cher!
(près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...

STUDIO JEUNESSE
435.-

Ensemble deux tons, complet selon photo, sans literie
Prix super-discount Meublorama

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» **P** Grand parking

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

La passion Béatrice

de Bertrand Tavernier

Au début du dernier film de Tavernier, un avertissement, qu'il faut écouter, en une dédicace, qu'il faut expliquer. L'avertissement? Tavernier propose de rejeter la psychologie explicative des comportements, notion somme toute «moderne», en cette approche du Moyen Age pour suivre l'exposition et l'explosion des sentiments, des émotions, des gestes. La dédicace? Elle vaut pour son ami Ricardo Freddi, cinéaste italien éclectique, qui fit de bizarres peplums, des films de terreur esthétiquement poétiques, des mélodrames excessifs, dont un «Château des amants maudits» avec des personnages inspirés de Béatrice Cenci et de Gilles de Rais. Comme Tavernier, même s'il y a partiel anachronisme.

UNE DOUBLE HAINE

François de Cortemart, enfant, ne peut suivre son père qui part guerroyer. Celui-ci lui confie sa dague et la protection de sa mère qu'il trouve au lit avec un amant qu'aussitôt il tue. Puis il se réfugie trois mois durant au haut de la

tour nue du château. Trente ans plus tard, François (B.P. Donnadiou) rentre, meurtri, un soir de pleine lune, de quatre ans de captivité après la bataille de Crecy (1346) où les chevaliers et seigneurs parfois ruinés furent vaincus par le «modernisme» efficace des Anglais. Meurtri, il l'est aussi par l'attitude lâche de son fils Arnaud (Nil Tavernier) qui lui valut d'être fait prisonnier. Mais on ne voit rien de cette période qui se reflète dans quelques éléments de dialogues et dans le comportement de François qui s'est mis à haïr Dieu – un énorme défi, alors – et lui-même.

UNE GARCE N'A PAS D'ÂME

Pendant son absence, le château a été géré par Béatrice (Julie Delphy) qui dut vendre quelques terres et des tapisseries pour survivre et payer une rançon. Elle parle à sa pie, admire les fleurs mais se conduit en homme – puisque «les garces n'ont pas d'âme» dans ce Moyen Age chrétien en fureur – alors que son frère est affublé d'habits de femme pour une sinis-

tre chasse à cour organisée par François. Celui-ci va tout détruire autour de lui, dans sa sauvagerie d'homme blessé, épouser sa propre fille qui le tuera avec la dague qu'autrefois il employa.

DES MOTS QUI TRAHISSENT

Je me demande si peu à peu les mots ne risquent pas de trahir le film, certains appartenant au vocabulaire de la psychologie par Tavernier rejetée. Il faut dès lors faire effort, admettre que l'inceste ne soit pas forcément un viol, mais l'expression de cette passion qui est aussi celle de Béatrice, se demander si la séquence d'ouverture n'est pas essentielle à cause du château, de son décor nu et froid en nombreux lieux, chaud en quelques rares autres, et de l'objet qui sert à tuer deux fois, cette dague.

UN UNIVERS DE FEMMES

Durant l'absence de François, le château et les terres furent placées sous l'autorité des femmes, une belle-mère acariâtre, la passionnée Béatrice. D'autres portraits de femmes traversent le film, une sor-

cière et ses maléfices qui sera brûlée, une recluse que François implorera, des servantes, l'une rougissant la neige d'un infanticide. Il ne reste que quelques infirmes, des gens d'église, un «idiot» peut-être bâtard: mais là encore, voici que le vocabulaire redevient «psychologique».

L'HOMMAGE DE JACQUES LE GOFF

Jacques le Goff, historien, considéré comme le meilleur spécialiste français du Moyen Age, a rendu, dans «Le Monde» vibrant hommage au film de Tavernier et à sa démarche plausible d'historien humble. Un sein qui allaite, des doigts pour porter la nourriture à la bouche, une écuelle, l'eau chaude d'un bain dans un bac, le harnais d'un cheval, un pot de confiture, la couleur des murs et des habits, la fureur des sentiments, la force des émotions, c'est surtout cela, le film de Tavernier. Je crois que le Goff a raison et que Tavernier a respecté – ou peut-être retrouvé – l'esprit d'une époque de transition. **Freddy Landry**



Les ailes du désir

de Wim Wenders



Régulièrement les critiques des diverses revues de cinéma établissent un classement des dix films les plus intéressants de l'année qui vient de s'écouler. «Les ailes du désir» est personnellement notre favori pour la tête de ce classement, qui vaut ce qu'il vaut, mais permet quelquefois des réévaluations ou de «repêcher» des œuvres de valeur oubliées par le public.

«Der Himmel über Berlin» (1987) annonce mieux la couleur que le titre français. Wenders a voulu tourner dans cette ville mythique du cinéma et «le ciel» convient admirablement à cette histoire d'anges. Il faut d'emblée signaler le travail absolument remarquable de l'opérateur Henri Alekan. Il joue avec l'image, les gris et les blancs, en véritable peintre de la pellicule, proche souvent du sépia et qui vire à la couleur pour soutenir quelque intention secrète du réalisateur.

Wenders nous fait donc découvrir des anges qui traversent Berlin en costumes de ville, invisibles, muets, à la rencontre de leurs protégés. Ils surveillent, circonspets, le

remue-ménage des hommes, leurs pensées, leurs sentiments... Pour l'auteur, on est trop accoutumé à voir des monstres et des créatures imaginaires au cinéma. Alors pourquoi pas une fois des esprits bien-faisants: des anges, et parmi eux, chose inouïe, l'un d'eux qui tombe amoureux et devient mortel... **Jean-Pierre Brossard**



Un grand cinéaste français: Alain Resnais

Les films d'Alain Resnais se voient et se revoient avec le même plaisir. Chacune des œuvres de ce grand cinéaste est un météore égaré dans le tout-venant de la production cinématographique française. Il est en lui-même une catégorie.

Après le choc de «Hiroshima mon amour» (qui n'a pas pris une ride) après l'admiration suscitée par «L'année dernière à Marienbad» qui statufie Resnais et le font entrer immédiatement dans le Panthéon cinéphilique, d'autres films se heurtent à des refus. «Muriel», «La guerre est finie», «Je t'aime, je t'aime» et «Staviski» (avec Alain Delon) ne retrouveront pas la même adhésion que les films du début. Or le trajet est grand, d'un film à l'autre, qui permet d'épuiser toutes les formes du récit, de répondre, à une œuvre inaugurée sous les auspices du nouveau roman, par une autre qui emprunte moins aux imageries rétro qu'elle n'en joue («Staviski» et «Mélo»).

Des films à redécouvrir sans cesse. **J.P. Brossard**

A la guilde du film. La Chaude-Fonds.

A voir au Locle

Superman IV
de Sidney J. Furie

Au temps du muet, «Fantomas» fut souvent au rendez-vous, pas autant que l'agent 007, James Bond dont la série va bientôt atteindre la vingtaine. Le nouvel avatar de Superman, à la cape rouge, en est à son numéro quatre seulement, Christopher Reeves encore au rendez-vous. Une seule raison pour que cela cesse: que le public se lasse. Ce n'est pas encore le cas!

Le public aime s'identifier aux héros. Superman est un héros, un brin christique (sauver le monde de sa perte, argument simplificateur), un brin à l'antique tragique (la force d'Hercule), l'esprit envahissant de la bande dessinée d'origine n'interdisant pas, loin de là, l'approche du mythe.

Et puis, il y a la jolie ambiguïté du personnage, un constant jeu de cache-cache. Les femmes lorgnent vers Superman, se moquent de Clark, journaliste candide, qui pourtant «est» Superman. Qu'importe, derrière Clark, n'espérons-nous pas être un peu tous Superman?

La dimension antique du mythe tourne au Vaudeville! (fy)

Reprise

Les aventures de Bernard et Bianca

Walt Disney lui-même, ses collaborateurs, ses successeurs dans une moindre mesure, ont toujours visé le public des enfants, et somme toute en le respectant, sauf parfois à les effrayer gratuitement. Mais certains psychologues affirment que la grande peur qui peut surgir des contes est un élément formateur!

La firme Walt Disney ouvre chaque année ses tiroirs pour en faire resurgir un succès ancien. Ainsi chaque film est destiné à réapparaître tous les dix ans. C'est qu'en dix ans, l'espace d'une demi-génération d'humains, un nouveau public de 6/16 ans est arrivé sur le marché. Le succès de Walt Disney pourrait bien rester évident quelques décennies encore, d'autant que la firme est avare de ses longs métrages pour le petit écran, efficaces prudence – il en va de «Peter Pan» comme des «Aventures de Bernard et Bianca».

Magnifiques, dans ce film inégal, les vols d'Albatros-Air, la traversée de la jungle, les deux crocodiles, la libellule asthmatique... (fy)

Rédition

La guerre des boutons
d'Yves Robert

Yves Robert ne trouva, en 1961, ni producteur, ni distributeurs pour financer son projet d'adaptation du livre de Louis Pergaud. Il hypothéqua sa maison et avec Danielle Delorme fonda «Les films de la Gueville» qui doit à «La guerre des boutons» sa bonne santé économique!

Les adultes, un peu caricaturés, n'interviennent que pour sévir. Les enfants jouent, avec sérieux et gravité parfois, comme tous nous le fimes – un brin de nostalgie pourrait bien continuer de frissonner en nous.

Dans l'ardeur du jeu, ces enfants semblaient oublier la caméra. Antoine, qui jouait Tit-Gibus, piquait des colères, bafouillait, lançait de bonnes répliques, se promenait tout nu, zizi à la main, lançant son «si j'aurais su, j'aurais pas v'nu», ou quelque chose comme ça, prenait une superbe cuite au calva, surveillait un renard dans sa tanière, menait la barque d'une joyeuse cohorte d'enfants en liberté, qui recréaient spontanément le merveilleux de l'esprit d'enfance. C'était en 1962. Qu'en reste-t-il, en 1988, de cet assez beau souvenir? (fy)

Dans les cinémas de la région

- La Chaux-de-Fonds**
- Zoo Meurtre dans un jardin anglais Deux films de P. Greenaway. (ABC).
- Renegade Un os trop dur, avec Terence Hill. (Corso).
- La passion Béatrice Voir texte. (Eden).
- L'aventure intérieure Voyage dans le corps humain. Prolongation. (Plaza).
- La guerre des boutons Voir texte. Prolongation. (Plaza).
- Mozart Le film musical du dimanche matin. (Plaza).
- Les ailes du désir Voir texte. (Scala).
- Le Locle Superman IV Voir texte. (Casino).
- Neuchâtel Le dernier empereur

- Les ailes du désir
- Promis... juré!
- La folle histoire de l'espace (Apollo 1, 2 et 3.)
- L'aventure intérieure Comme à La Chaux-de-Fonds. (Arcades).
- Romance inachevée La vie de Glenn Miller, le film musical du dimanche matin. (Arcades).
- Les Keufs Comédie, de et avec Josiane Balasko. (Bio).
- Noyade interdite De Pierre Granier-Deferre, avec Philippe Noiret et Guy Marchand. (Bio).
- Dirty dancing Danse, amour et sentiments. (Palace).
- Ishtar Avec Dustin Hoffman, Warren Beatty et Isabelle Adjani. (Studio).

- Couvot
- Une chance incroyable Un film qui sait faire rire, avec Bette Midler. (Colisée).
- Le Sicilien ... bandit des années 40, avec Christophe Lambert. (Colisée).
- Tramelan
- Personal Services (Cosmos).
- Bévilard
- Les incorruptibles La série télévisée revue et corrigée sur grand écran.
- Le Noirmont
- Les feux d'Himatsuri Dans un bourg du sud-ouest japonais, la survivance des traditions menacée par un projet immobilier.
- Les Breuleux
- Les yeux noirs Avec Mastroianni, Marthe Keller, Silvana Mangano.
- Reprises Walt Disney Bernard et Bianca (Scala, Chx-de-Fonds et Palace, NE), Peter Pan (Casino, Le Locle).

Demain 9 janvier à 20 heures

ZURICH



INTER MEUBLES

Mieux servis et plus avantageux
Place du Marché 2-4, ☎ 039/28 52 81, La Chaux-de-Fonds



SOYEZ OK

LA CHAUX-DE-FONDS

Machines à écrire
Traitement de texte - Télécopieurs

olivetti

Cours et formation
E 101, rue de la Paix
T 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/21 21 91

**CLINIQUE GÉNÉRALE
DES FORGES**

Numa-Droz 208
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 95 66

BIERI & GRISONI S.A.
Entreprise de construction
Département TER

Transformation - Entretien -
Rénovation

La Chaux-de-Fonds
039/26 02 02

**PHARMACIE
CHAPUIS**

Av. Léopold-Robert 81
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 01 45

Livraisons à domicile

**OBERLI
OPTICIEN**

JL GONZALES succ.
15, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 47 41

**VAC
RENE JUNOD SA**
115 avenue Léopold Robert
La Chaux-de-Fonds

Articles de ménage - Tapis - Rideaux -
Radio - IV - Hi-Fi - Photo - Linc -
Maroquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.

VAC AMEUBLEMENT
130, rue des Crêtets - La Chaux-de-Fonds
Ouvert tous les jours, fermé le lundi matin

Parrainage

Zurich Assurances, Serre 11 bis
La Chaux-de-Fonds

Donateurs

Cannes pour toute la saison:
**Société de Banque Suisse,
La Chaux-de-Fonds**

Pucks

Calame Sports, M. Michel Sautaux,
Neuve 3, La Chaux-de-Fonds

VAC, René Junod SA,
Léopold-Robert 115 et Crêtets 130,
La Chaux-de-Fonds

Magasin Au Printemps,
La Chaux-de-Fonds

M. Marc Muhlethaler, entreprise de
parquets et de tapis plastiques,
Vieux-Patriotes 47, La Chaux-de-Fonds

**Carrosserie des
Grandes-Crosettes**

Travail de qualité
☎ 039/23 14 85

**Renault
Mercedes
Garage
P. Ruckstuhl SA**

F.-Courvoisier 54
☎ 039/28 44 44

**ENTREPRISE DE PARQUETS
PETITS TRAVAUX DE MENUISERIE
TAPIS - PLASTIQUES**

MARC MUHLETHALER
☎ 039 236603
VIEUX-PATRIOTES 47 - LA CHAUX-DE-FONDS

OCHSNER
S. HENNING & S. HENNING
S. HENNING & S. HENNING
S. HENNING & S. HENNING

Transports multibennes

R. TANNER

☎ 039/28 78 28
La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 122

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOIRE... ☎ 039/26 44 88

Torréfaction de café

LA SEMEUSE

En tout temps, par tous les
temps
Un rendez-vous sympa !

**Buvette
Piscine-Patinoire**

Famille R. Fischer
☎ 039/23 20 94

**Prochain match de championnat
samedi 16 janvier 20 h
BÂLE**

SUBARU

le champion
des 4x4 faits
pour la Suisse

GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
F.-Courvoisier 66 - ☎ 039/28 66 77

EB

Eugenio Beffa
Vernis, couleurs, papiers peints
Carrosserie, outillage
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 08 33

**RF Discount
du Marché**

Appareils ménagers
Agencement de cuisines
J.-M. Fornachon
☎ 039/28 40 33
La Chaux-de-Fonds - Marché 4

La nouvelle

PEUGEOT 405

ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
☎ 039/26 42 42 - ☎ 039/31 37 37

**CSZ Carrosserie
du Sentier**
J.-L. Zosso
Réparations toutes marques
Marbre universel
Peinture au four catalyseur
Ronde 21a, La Chaux-de-Fonds
☎ 288 233 privé ☎ 286 109

Points de vente des billets:
Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80
Kiosque Pod 2000, M. Lagger, Léopold-Robert 18
Buvette de la patinoire, Mèlèzes 2
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2
Vaucher-Sports, Le Locle

Cap sur le « Mondiale » !

L'équipe suisse de football débutera au Luxembourg

La Suisse débutera les éliminatoires du groupe 7 de la Coupe du monde 1990, dont font également partie la Belgique, le Portugal, la Tchécoslovaquie et le Luxembourg, par trois rencontres à l'extérieur soit au Luxembourg, le 21 septembre, en Belgique, le 21 octobre, et au Portugal le 25 ou 26 avril 1989.

Suivent ensuite trois matchs à domicile entre la Tchécoslovaquie, le Portugal et la Belgique. Enfin, le programme se terminera par le match en Tchécoslovaquie et, à domicile, contre le Luxembourg.

Les pays intéressés s'étaient retrouvés, jeudi, dans un hôtel

zurichois afin de débattre des dates des vingt rencontres du groupe 7. Il semblerait que seules les tractations avec la fédération portugaise fussent ardues. Et non seulement entre Portugais et Suisses, mais entre les Lusitaniens et tous les participants à la réunion.

Finalement, la menace d'une décision forcée de la FIFA a réussi à débloquer la situation.

Belges et Suisses ont, surtout, paru satisfaits de l'issue des négociations. C'est d'ailleurs par un compromis entre les deux délégations que se sont achevés les débats. Belges et Suisses entendaient tous deux finir leur calendrier par la rencontre face au Luxembourg.

Finalement, Daniel Jeandupeux a obtenu gain de cause, en cédant à la Belgique le droit de choisir la date de Belgique-Suisse.

Daniel Jeandupeux (coach équipe de Suisse): « Je maintiens que de débiter les éliminatoires à l'extérieur ou à domicile n'est que d'une importance relative. Il s'agit, de toute façon, de se présenter en forme à chaque rendez-vous, d'obtenir un optimum à chaque sortie.

Les dates me paraissent plus importantes. Et celles que nous avons obtenues me paraissent satisfaisantes, de même que le

fait d'accueillir le Luxembourg pour notre ultime rencontre. Suivant les cas, le nombre de buts que nous y marquerons pourrait être décisif.

Je reste optimiste pour ce tour éliminatoire, car nous avons une équipe jeune et bien des éléments, je songe à Marini, Bonvin, Bickel, Zuffi, auront tous encore gagné en maturité d'ici le début des éliminatoires. »

Le programme

1988

21 septembre: Luxembourg - Suisse.

19 octobre: Belgique - Suisse; Luxembourg - Tchécoslovaquie.

16 novembre: Tchécoslovaquie - Belgique; Portugal - Luxembourg.

1989

15 février: Portugal - Belgique.

25/26 avril: Portugal - Suisse.

30 avril: Belgique - Tchécoslovaquie.

10 mai: Tchécoslovaquie - Luxembourg.

31 mai/1er juin: Luxembourg - Belgique.

7 juin: Suisse - Tchécoslovaquie.

6 septembre: Belgique - Portugal.

20 septembre: Suisse - Portugal.

6 octobre: Tchécoslovaquie - Portugal.

11 octobre: Suisse - Belgique; Luxembourg - Portugal.

25 octobre: Tchécoslovaquie - Suisse; Belgique - Luxembourg.

15 novembre: Suisse - Luxembourg.

16 novembre: Portugal - Tchécoslovaquie. (si)



Heinz Hermann et la Suisse: d'abord trois matchs à l'extérieur! (Widler)

Controverse épistolaire

Rumo et Luisier opposés

Opposés dans une controverse épistolaire assez virulente, par le biais du quotidien valaisan le «Nouveliste», le président de la Ligue nationale et le FC Sion se rejoignent sur un point: tous deux estiment inique la formule choisie pour la poule de relégation/promotion LNA/LNB.

MM. Freddy Rumo et André Luisier déplorent dans un même cri que le projet d'un système de capitalisation des points se soit heurté à un vote négatif des présidents de la Ligue nationale.

M. André Luisier, le président du FC Sion, reproche surtout à Me Rumo son volte-face à propos du mode de championnat. En 1979, l'avocat chaux-de-fonnier avait été porté à la présidence de la Ligue nationale par ceux qui combattaient le championnat à douze équipes.

Or huit ans plus tard, Me Rumo a été le principal artisan du retour d'une formule, légèrement modifiée certes, qu'il avait contestée jadis.

NOUVEAU PROJET

S'il en va selon les désirs du président de la Ligue nationale, Freddy Rumo, le championnat suisse de LNA et LNB se déroulera selon une nouvelle formule dès la saison 1988-89. L'avocat chaux-de-fonnier souhaite répartir les 36 formations de ligue nationale en trois groupes de 12 équipes, un projet qu'il soumettra le 25 mars à la conférence des présidents de clubs de LN.

Me Freddy Rumo souligne que ce système permettrait de réduire le nombre de rencontres par équipes de 36 à 32. (si)

Entraînements « bidon »

Neige fraîche à Val-d'Isère

Trente centimètres de neige fraîche ont rendu alléatoires les deux séances d'entraînement en vue de la descente de samedi, à Val-d'Isère. Les temps enregistrés étaient quelque 10 à 15 secondes supérieurs à ceux de la veille.

Pirmin Zurbriggen, 53e chrono de la seconde manche, se relevait bien 100 mètres avant la banderole. Daniel Mahrer, vainqueur en décembre, paraît le seul skieur vraiment heureux d'être là. La piste Oreiller-Killy, déjà véritable «boulevard» se trouve évidemment dépourvue de la moindre difficulté, hormis les conditions de visibilité.

Dans la première manche, sans visibilité ou presque, Marc Girardelli a signé le meilleur temps, alors que Steiner s'est avéré le moins lent dans la seconde manche chronométrée, qui se vit interrompre après le passage de 65 concurrents, la visibilité devenant vraiment insuffisante.

Val-d'Isère, entraînements en vue de la descente masculine de Coupe du monde de samedi. — Première manche: 1. Marc Girardelli (Lux) 2'07''29; 2. Peter Müller (Sui) à 0''94;

3. Michael Mair (Ita) à 1''21; 4. Rob Boyd (Can) à 1''44; 5. Leonhard Stock (Aut) à 1''52. Puis: 25. Pirmin Zurbriggen (Sui) à 3''41. — Seconde manche: 1. Anton Steiner (Aut) 2'11''30; 2. Danilo Sardelotto (Ita) à 0''09; 3. Giorgio Piantanida (Ita) à 0''20; 4. Denis Rey (Fra) à 0''54; 5. Michael Mair (Ita) à 0''56. Puis: 12. Peter Müller (Sui) à 1''89; 53. Pirmin Zurbriggen (Sui) à 8''04.

Annulation Pas de Streiff

Les courses de Kitzbühel, soit la célèbre descente de la Streiff (prévue samedi 16), le slalom du Hahnenkamm (dimanche 17), ainsi que le combiné résultant des deux courses, ont été définitivement annulées pour manque de neige.

C'est une autre station autrichienne, Bad Kleinkirchheim, qui les organisera aux mêmes dates, la situation d'enneigement étant plus favorable en Carynthie. (si)

VOLLEYBALL

Exploit tramelot

Le tournoi de Baden à TGV

Profitant de la pause des fêtes du fin d'année, les hommes de l'entraîneur Tellenbach ne sont restés inactifs et on surtout réalisé un exploit qui arrive au bon moment, avant la reprise du championnat face au leader Colombier.

Douze équipes, dont onze de LNB et de LNA, disputaient un tournoi à Baden. Les Tramelots, qui étaient privés de services de Von de Weid et de Berger, ont bien débuté dans cette compétition et ont réussi à se qualifier.

Ainsi, TGV-87 se trouvait en demi-finale face à Kanti Baden, équipe de LNB qui occupe le deu-

xième rang du groupe est. TGV s'est imposé 2 sets à 1, le tournoi se disputant au meilleur des trois sets.

TGV se retrouva en finale face à Amriswil (LNA). Très motivés et surtout très concentrés, les Tramelots ont disputé un excellent match et chaque joueur était fermement décidé à sortir le meilleur de lui-même.

Malgré la fatigue, TGV a battu Amriswil 2 sets à 0 (15-13 15-7).

Cet exploit arrive à son heure, juste avant la rencontre au sommet, qui opposera Tramelot au leader Colombier à la salle de Rochefort ce samedi 9 janvier (17 heures). (vu)

JEUX

PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée de la course française du jeudi 7 janvier à Vincennes:

17- 15 - 14 - 18 - 10 - 8 - 12.

LES RAPPORTS

Trio

Ordre: Fr 1.041,75

Ordre différent: ... Fr 208,35

Quarto

Ordre: .. Cagnotte, Fr 1.092,50

Ordre différent: ... Fr 364,20

Joker

.. Cagnotte Fr 32.176,60

Loto

7 points: Cagnotte, Fr 929,20

6 points: Fr 148.—

5 points: Fr 8,25

SKI DE FOND

Si la neige...

Trophée des Franches-Montagnes

Si la neige tombée dernièrement se décide à tenir, le dynamique Ski-Club des Bois organisera ce samedi 9 janvier, à partir de 13 h 15, son traditionnel Trophée des Franches-Montagnes.

Les résultats de cette course seront déterminants pour les sélections du Giron jurassien aux championnats suisses, qui débuteront le 22 janvier à Zweisimmen.

La décision quant à l'annulation éventuelle de la course sera prise vendredi soir seulement. (jmb)

LE SPORT EN BREF



Basket

Maravich n'ira plus au panier

L'Américain Pete Maravich, «ancienne gloire», est mort d'une crise cardiaque à Pasadena (Californie). Maravich (40 ans) disputait un match de basket avec des amis lorsqu'il fut frappé d'une attaque cardiaque. Transporté à l'hôpital, il y décédait dans l'heure qui suivait.

Une bonne partie d'entraînement

En match amical, mardi, Corcelles s'est imposé 66-47 (31-20) dans la salle de Saint-Imier. L'équipe du Littoral, qui évolue en deuxième ligue, n'a pas eu à forcer son talent pour venir à bout des Erguéliens. Mais ceux-ci, qui disputent le championnat de troisième ligue, peuvent être satisfaits du résultat obtenu. Saint-Imier alignait les joueurs suivants: Zaugg (14), Monnier (4), Flaig (2), Imhoff (2), Walther (3), Le Coulter (9), Tschanz (13). (jz)

SPORTS MOTORISÉS

Grogne et contestations

Vatanen et Picco toujours leaders du «Paris - Dakar»

Le Finnois Ari Vatanen, au volant de sa Peugeot 405, a encore creusé l'écart en tête du rallye Paris - Alger - Dakar, après la 8e étape, Tamanrasset-Djanet (530 km). L'Italien Franco Picco, au guidon de sa Yamaha, a conservé la première place en catégorie motos. Par ailleurs, un début de grogne, provoquée par l'hécatombe des premiers jours de course, s'est installé sur le rallye.

Des parcours très sélectifs d'entrée de jeu, des départs retardés et des arrivées à la nuit tombée, ont considérablement durci une épreuve qui n'en est pas encore arrivée à son premier tiers. A Djanet s'est achevée la partie algérienne de l'épreuve.

Le bilan apparaît déjà très lourd: 245 rescapés seulement (72 motos, 173 autos et camions) sur 603 concurrents au départ, le 30 décembre dernier, lors du prologue de Cergy-Pontoise.

LAFFITE ET JABOUILLE OUT

Une hécatombe qui a touché passablement de concurrents aux prises avec le sable mou dès la première «spéciale». Le fait majeur de cette 8e étape était le renoncement des Français Jacques Laffite et Jean-Pierre

Jabouille, pilotes des deux Porche 953.

Laffite et Jabouille avaient, tous deux, besoin de nouveaux amortisseurs. Si les organisateurs veulent la présence de grandes écuries, il leur faudra changer le règlement, a expliqué Laffite. Il faut assurer une assistance minimum, le soir, à l'arrivée d'une étape.

Et Peugeot enregistrerait sans plaisir les énormes problèmes de la deuxième 405, celle de Pescarolo, désormais reléguée à plus de 17 heures au classement général.

FRAYEURS

Solide leader, oui, mais non sans connaître de sérieuses frayeurs: Ari Vatanen et son coéquipier suédois Bruno Berglund ont eu à éteindre un début d'incendie à bord de leur Peugeot 405 lors de la 8e étape.

Gardant leur sang-froid, les deux hommes ont dominé tant et plus la «spéciale». D'autant que les Mitsubishi Pajero n'ont toujours pas reçu les pièces de rechange demandées. Et Lartigue a cassé sa boîte de vitesses à 80 km de l'arrivée.

ÉTAT PRÉOCCUPANT

Dans le classement motos, le Français Jean-Claude Olivier

(Yamaha) semblait l'avoir emporté devant l'Espagnol Carlos Mas (Yamaha), 3e et François Gilles Lalay (Honda), et 4e, le leader Picco à 26'05". Quintuple vainqueur de l'épreuve, Cyril Neveu a concédé 30" à Picco, le leader.

Dans la soirée, les organisateurs revenaient, sans trop de précisions, sur leur verdict, rétrogradant Olivier au 12e rang et attribuant le succès d'étape à Lalay.

Enfin, trois heures après le premier verdict, le classement subsistait une nouvelle refonte: Lalay, à son tour, rétrogradait après vérification des cartes de route. Le troisième vainqueur devenait l'Italien Picco qui, à plus forte raison, restait évidemment installé en tête du classement général.

L'état de santé du motard belge André Malherbe, victime, mercredi, de lésions à la colonne vertébrale, est jugé «réserve et préoccupant» par la Faculté.

Le professeur André Saillant a pratiqué, à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, deux interventions chirurgicales sur André Malherbe, qui a été, ensuite, transporté au service de réanimation du professeur Viars.

AUTOS

8e étape (total 530 km). Classement de l'épreuve spéciale Tahifet-Djanet (458 km): 1. Franco Picco (It), Yamaha, 5 h 32'05"; 2. Gilles Lalay (Fr), Honda, à 30"; 3. Marc Morales (Fr), Honda, à 1'00; 4. Cyril Neveu (Fr), Honda, à 1'30"; 5. Eddy Orioli (It), Honda, à 2'00.

Classement général: 1. Vatanen-Berglund (Fin-Su), Peugeot 405, 8 h 32'36"; 2. Lartigue-Maingret (Fr), Mitsubishi Pajero, à 33''59; 3. Kankunen-Piironen (Fin), Peugeot 205, à 1 h 32'03"; 4. Shinozuka-Magne (Jap-Fr), Mitsubishi Pajero, à 27''00; 5. Cowan-Syer (Gb), Mitsubishi Pajero, à 27''28.

Classement général: 1. Vatanen-Berglund (Fin-Su), Peugeot 405, 8 h 32'36"; 2. Lartigue-Maingret (Fr), Mitsubishi Pajero, à 33''59; 3. Kankunen-Piironen (Fin), Peugeot 205, à 1 h 32'03"; 4. Shinozuka-Magne (Jap-Fr), Mitsubishi Pajero, à 27''00; 5. Cowan-Syer (Gb), Mitsubishi Pajero, à 27''28.

MOTOS

8e étape (total 530 km). Classement de l'épreuve spéciale Tahifet-Djanet (458 km): 1. Franco Picco (It), Yamaha, 5 h 32'05"; 2. Gilles Lalay (Fr), Honda, à 30"; 3. Marc Morales (Fr), Honda, à 1'00; 4. Cyril Neveu (Fr), Honda, à 1'30"; 5. Eddy Orioli (It), Honda, à 2'00.

Classement général: 1. Franco Picco (It), Yamaha, 20 h 36'32"; 2. Gilles Lalay (Fr), Honda, à 17'21"; 3. Marc Morales (Fr), Honda, à 27'59". (si)

Football: la Suisse d'abord à l'extérieur

Page 13

SPORT

Paris - Dakar: la grogne s'installe

Page 13

Une défaite qui n'a rien d'infamant

Le HCC bousculé au deuxième tiers

● MARTIGNY -
LA CHAUX-DE-FONDS
4-3 (0-2 4-0 0-1)

On attendait une réaction d'orgueil de la part du HCC après sa piètre exhibition face à Herisau. Elle a bien eu lieu sur la glace valaisanne. Malgré tout, deux nouveaux points se sont envolés et la situation des Chaux-de-Fonniens devient encore plus précaire. Pas d'espérance; parce que si les gars de Jan Soukup montrent dorénavant le même cœur, le même courage et la même volonté qu'hier soir à Martigny, ils finiront bien par renouer avec, le succès.

Les espoirs du HCC se sont volatilisés au cours d'un deuxième tiers-temps à sens unique, au cours duquel Daniel Dubois et ses coéquipiers se sont avérés incapables de maîtriser la furia adverse.

Excepté ces 20 minutes fatales, les visiteurs ont démontré qu'ils avaient un potentiel technique, physique et tactique respec-

table. Tout demeure question de courage, de responsabilités clairement définies et partagées désormais.

EN FANFARE

Jan Soukup avait resserré et modifié son effectif, tournant avec cinq défenseurs et replaçant Prestidge en défense.

Les Chaux-de-Fonniens, sans complexe et avec une belle autorité, s'installèrent d'emblée aux commandes. Nissile se montrait brillant; chacun y allait avec cran et lucidité. Les consignes étaient mieux suivies. Le hockey de mouvement s'en trouva ragailardi. Tant et si bien qu'en infériorité numérique, le HCC ouvrit la marque par Laurent Stehlin, bien servi dans l'axe par Daniel Dubois. Meuwly toucha le puck, mais ne put le freiner suffisamment.

Une rondelle perdue par Gagnon permettait à Tschanz de doubler la mise peu après. Gérant bien leur avantage, les Chaux-de-

Fonniens atteignirent la première pause en position de force.

LEURRE

Survint alors un certain M. Dubé qui indiqua aux siens la marche à suivre. A l'origine de deux buts, à la conclusion d'un autre, l'ex-Chaux-de-Fonnier allait prendre une part décisive dans le court succès des siens. Un tir de Pochon renvoyé devant lui par Nissile et la reprise de plein fouet d'Aebersold valaient le 1 à 2.

Martigny égalisa à quatre joueurs contre trois, Tschanz, Prestidge et Moret regardant du banc des pénalités.

MARTIGNY

Georges KURTH

En 33 secondes, les Valaisans inscrivent deux nouveaux buts, Rouiller levant habilement pardessus Nissile allongé pour le 3 à 2, et Dubé piochant dans le rectangle du but pour un 4 à 3 litigieux.

L'orage intermédiaire passé, le HCC sortit à nouveau la tête de l'eau lors du dernier vingt.

Daniel Dubois, au seuil du dernier vingt, surprit Meuwly d'un tir pris à la ligne bleue pour le 4 à 3 de l'espoir. Malgré de réelles chances d'égalisation échues à Prestidge, Tschanz et L. Stehlin notamment, le HCC ne parvenait plus à arracher ce petit point qu'il aurait pourtant largement mérité.

Essayé pas pu; et maigre consolation par les temps qui courent: les Chaux-de-Fonniens se sont tout de même redonnés une âme.

Forum: 2000 spectateurs.

Arbitres: MM. Burri, Schmid et Fassbind.

Buts: 8' L. Stehlin (L. Dubois) 0-1; 10' Tschanz (Vuille) 0-2; 23' Aebersold (Pochon) 1-2; 33' Gagnon (Dubé) 2-2; 37' Rouiller 3-2; 37' Dubé (Aebersold) 4-2; 44' D. Dubois (Jeannin) 4-3.

Pénalités: 3 x 2' contre Martigny; 5 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Martigny: Meuwly; J.-L. Locher, Gagnon; Aebersold, Dubé, Pochon; Bapst, Jäggi; Moret, Raemy, Pleschberger; Siegrist; Nussberger, Rouiller, Mauron.

La Chaux-de-Fonds: Nissile; D. Dubois, L. Dubois; Jeannin, Benoit, L. Stehlin; Prestidge, Gobat; Gertschen, Giambonini, Mouche; Goumaz; Rohrbach, Tschanz, Vuille.

Notes: Martigny sans R. Locher, Gosselin, Evéquo, Baumann, Pillet tous blessés. La Chaux-de-Fonds sans McParland, Niederhauser et Bourquin blessés.

G. K.



Jacques Nissile et le HCC: la tête basse...

(Bahia)

Canadian story

L'ex-Canado-Chaux-de-Fonnier Richmond Gosselin, blessé à une épaule en fin de match à Coire, a été opéré hier. Il sera probablement out jusqu'à la fin de la saison.

Pour l'immédiat, c'est un autre Canadien bien connu des spectateurs des Mélézes qui a assuré l'intérim.

En effet, l'entraîneur Normand Dubé avait rechaussé les patins hier soir, évoluant au centre de la première ligne valaisanne en compagnie de Pochon et Aebersold.

Les Octoduriens annoncent l'engagement à titre provisoire du Canadien Jocelyn Bolduc (26 ans). Ce dernier vient du club autrichien de Feldkirch. Centre-avant, ce nouveau transfuge avait évolué auparavant durant quatre années sous les couleurs des Universitaires d'Ottawa.

G. K.

Dans la douleur

Courte victoire d'Ajoie

● AJÖIE - COIRE 3-2
(1-1 1-1 1-0)

C'est à une rencontre d'un niveau de bas de classement à laquelle nous avons assisté. Au fil des minutes, nous devons nous rendre compte qu'Ajoie ne se ressemblait plus. Adieu belles passes et belles actions!... Bonjour imprécisions et maladroites! En voyant tout cela, on peut affirmer sans réserve qu'Ajoie est au fond du trou. Car la forme n'est plus là pour la majorité des joueurs. Incontestablement ces deux points ont été acquis dans la douleur.

Toutefois, les premières minutes tendaient à démontrer que les Ajoilots étaient bien décidés à faire mieux que lors du déplacement à Uzwill. Seulement, le rythme adopté ne fut pas des plus élevés, mais il permit un début de match plaisant. Il y avait à peine trois minutes de jeu que Leblanc inscrivaient le premier but, alors que Coire jouait en supériorité numérique.

On s'apercevait, par la suite, que les Grisons étaient bons à prendre. C'est pourtant lors d'une des trop nombreuses pénalités infligées aux Ajoilots, que Coire égalisait. Un peu contre le cours du jeu, car les maîtres de céans devaient logiquement avoir déjà pris une large distance.

En deuxième période, Ajoie fit pression et c'est très justement que Sembini marquait le numéro 2 pour ses couleurs. Au fil des minutes, la qualité du jeu baissait et les maîtres du lieu se mirent rapidement au faible ni-

veau de leurs adversaires, concédant stupidement l'égalisation à quelques secondes de la fin de ce tiers.

On constatait dans la dernière période que les Grisons avaient compris l'état d'âme des Ajoilots. Ils passaient alors la vitesse supérieure, et les Jurassiens ont souffert le martyr.

Pour compléter le tableau, et comme pour faire bon poids les attaquants jurassiens rataient des occasions grosses comme des buildings à New York. Heureusement que l'une d'elles fut réalisée par Métivier, sur un déboulé de Leblanc du côté droit.

Coire ne baissait pas les bras et peu avant la fin de cette rencontre, Wahl devait faire un miracle pour préserver cette très mince victoire.

Patinoire d'Ajoie: 2800 spectateurs.

Arbitres: MM. Pahud, Ramseyer et Zingg (mauvais).

Buts: 2e Leblanc 1-0, 10e Stebler 1-1, 23e Sembini 2-1, 39e Lavoie 2-2, 50e Métivier 3-2.

Pénalités: 6 x 2 minutes contre Ajoie, 5 x 2 minutes contre Coire.

Ajoie: Wahl; Baechler, Sembini; Grand, Berdat, Leblanc; Forster, Schmid; Maurer, Meier, Morel; Rohrbach; Kohler, Lechenne, Métivier; Brambilla.

Coire: Bösch; Kessler, Beat Jeuch; Kurylovsky, Enzler, Greddig; Young, Hertner; Alex Wittmann, Lavoie, Theo Wittmann; Locher, Hug; Thöny, Stebler, Schneller.

Bertrand Voisard

LE SPORT EN BREF



Ski

Deux descentes à Zinal

C'est décidé, c'est la station anniviarde de Zinal, qui organisera, en remplacement des Diablerets et de Pfronten, deux descentes Coupe du monde féminines les vendredi et samedi, 15 et 16 janvier prochain.



Hockey

Gottéron: problèmes financiers

Les problèmes du HC Fribourg-Gottéron ne se limitent pas à l'aspect sportif: en prélude au match de Zoug, les dirigeants fribourgeois ont fait savoir qu'il leur fallait réduire la dette du club de 500.000 francs d'ici à la fin du mois, faute de quoi le bilan devrait être déposé et le club mis en liquidation.



Motocyclisme

Les GP du Brésil et d'Argentine maintenus

Les Grands Prix du Brésil et d'Argentine, qui doivent ouvrir le championnat du monde de vitesse, respectivement les 6 et 13 mars, sont maintenus à ces dates malgré la défection des écuries officielles, a-t-on appris auprès de la Fédération internationale motocycliste, à Genève.

Sur les patinoires de ligue nationale

LNA

● DAVOS - BIENNE 5-7
(1-3 0-2 4-2)

Patinoire de Davos: 3600 spectateurs.

Arbitres: MM. Frey, Hirter-Kunz.
Buts: 1' Dupont (Leuenberger) 0-1, 2' Aeschlimann (Dubois) 0-2, 16' Leuenberger (Poulin-Dupont, Bienne à 5 contre 4) 0-3, 19' Nethery (Mazzoleni) 1-3, 27' Dupont (Poulin, Bienne à 4 contre 5) 1-4, 34' Zigerli (Nuspliger) 1-5, 43' Thomas Müller (Neuenschwander-Sergio Soguel) 2-5, 48' Sergio Soguel (Wilson, Davos à 5 contre 4) 4-5, 55' Dupont (Poulin, Bienne à 5 contre 4) 4-6, 56' Nethery 5-6, 60' Dupont 5-7.

Pénalités: 2 x 2' contre Davos, 6 x 2' contre Bienne.

● BERNE - SIERRE 10-1
(3-1 3-0 4-0)

Allmend: 8325 spectateurs.
Arbitres: MM. Weilenmann, Dolder-Stettler.

Buts: 2' Zenhäusern (Glowa) 0-1,

5' Triulzi (Siltanen-Bowman) 1-1, 12' Cunti (Siltanen) 2-1, 14' Hotz (Cunti) 3-1, 29' Triulzi (Howald) 4-1, 35' Fuhrer (Beutler) 5-1, 38' Cunti (Hotz-Rauch) 6-1, 41' Cunti (Bowman-Künzi, Berne à 5 contre 4) 7-1, 44' Hotz (Cunti-Bowman, Berne à 5 contre 4) 8-1, 50' Triulzi (Fuhrer) 9-1, 55' Siltanen (Künzi, Berne à 5 contre 4) 10-1.
Pénalité: 4 x 2' contre Berne, 7 x 2' contre Sierre.

● KLOTEN - AMBRI-PIOTTA 7-2 (4-1 2-0 1-1)

Schluefweg: 4500 spectateurs.
Arbitres: MM. Tschanz, Ghiggia-Fahrny.

Buts: 3' Celio (Yates) 1-0, 6' Celio (Bruderer-Hollenstein) 2-0, 8' Bärtschi (Ambri à 5 contre 4) 2-1, 14' Mongrain (Kloten à 5 contre 3) 3-1, 17' Yates (Wick, Kloten à 5 contre 4) 4-1, 34' Wäger (Mongrain) 5-1, 36' Erni (Sigg) 6-1, 54' McLaren (Ambri à 4 contre 3) 6-2, 58' Rauch (Schlagenhauf, Kloten à 5 contre 4) 7-2.

Pénalités: 7 x 2' contre Kloten, 10 x 2' contre Ambri.

● FRIBOURG - ZOUG 5-5
(3-1 0-2 2-2)

Saint-Léonard: 4700 spectateurs.

Arbitres: MM. Hirschi, Kunz-Clémentençon.

Buts: 1' Stoffel (Tschumi) 0-1, 5' Martin (Montandon, Gottéron à 5 contre 3) 1-1, 8' Sauvé (Brasey, Gottéron à 5 contre 4) 2-1, 11' Montandon (Silling) 3-1, 23' Fritsche 3-2, 36' Laurence (Colin Müller) 3-3, 45' Martin Müller (Mirra) 4-3, 48' Montandon (Silling) 5-3, 50' René Müller 5-4, 60' Morf (Zoug à 6 contre 4) 5-5.
Pénalités: 4 x 2' contre Gottéron, 7 x 2' contre Zoug.

● LUGANO - LANGNAU 14-4
(3-1 5-1 6-2)

Resaga: 3500 spectateurs.
Arbitres: MM. Stauffer, Chies-Stalder.

Buts: 1' Jaks (Lüthi) 1-0, 3' Malinowski 1-1, 7' Johansson (Eloranta-Eberle) 2-1, 13' Eberle (Johansson) 3-1, 24' Jaks (Vrabec) 4-1, 28' Horak (Malinowski) 4-2, 35' Vrabec (Eggimann) 5-2,

36' Johansson (Eberle-Ritsch) 6-2, 37' Walder (Patt) 7-2, 39' Vrabec (Eloranta, Lugano à 5 contre 4) 8-2, 41' Eberle (Johansson) 9-2, 42' Walder (Patt) 10-2, 45' Eberle (Ton) 11-2, 50' Jeandupeux 11-3, 50' Eberle (Johansson) 12-3, 51' Eberle (Johansson) 13-3, 57' Bauer (Lüthi) 14-3, 59' Horak 14-4.
Pénalités: 3 x 2' contre Lugano, 5 x 2' contre Langnau.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	24	20	3	1	136	60 43
2. Kloten	24	19	0	5	147	68 38
3. Davos	24	14	3	7	115	86 31
4. Bienne	24	12	4	8	101	94 28
5. Ambr	24	11	5	8	115	89 27
6. Zoug	24	8	4	12	88	122 20
7. Berne	24	7	3	14	87	104 17
8. Fribourg	24	7	2	15	106	123 16
9. Langnau	24	4	3	17	97	167 11
10. Sierre	24	3	3	18	74	153 9

LNB

● HERISAU - CP ZÜRICH 7-5
(1-3 4-2 2-0)

Sportzentrum: 1728 spectateurs.
Arbitres: MM. Robyr, Höltschi, Donati.

Buts: 7' Heiniger 1-0, 7' Weber (Poltera, Tuohimaa) 1-1, 14' Cadisch (Havlicek) 1-2, 15' Weber (Havlicek) 1-3, 23' Amman (Thompson) 2-3, 24' Nater 3-3, 34' Ammann (Thompson) 4-3, 35' Tuohimaa (Weber) 4-4, 36' Havlicek (Cadisch) 4-5, 38' Balzarek (Th. Griga) 5-5, 42' Nater (Winistörfer) 6-5, 57' Cranston (Thompson, Caduff) 7-5.
Pénalités: Herisau 10 x 2' + 10' contre Heiniger et Giacomelli, CP Zürich 8 x 2'.

● BÄLE - UZWIL 4-6
(1-0 3-3 0-3)

St. Margrethen: 1620 spectateurs.

Arbitres: MM. Voillat, Progin, Landry.

Buts: 15' Heckendorn 1-0, 23' S. Leuenberger (Plumb) 1-1, 25' Taylor 1-2, 28' Taylor 1-3, 32' Zimmermann (Bleuer) 2-3, 39' Drouin (Hermann) 3-3, 39' Bleuer 4-3, 51' Taylor 4-4, 52' Plumb (Burkard) 4-5, 53' Taylor (Burkard) 4-6.

Pénalités: Bâle 7 x 2', Uzwill 8 x 2'.

● RAPPERSWIL - OLTEN 4-1
(2-0 0-1 2-0)

Lido: 2800 spectateurs.

Arbitres: Williams (Aus), Zimmermann, Salis.

Buts: 4' Bachmann (Hills) 1-0, 10' P. Morger (Rogenmoser) 2-0, 31' Allison (Böni) 2-1, 42' Rautakallio (Grissemann) 3-1, 60' Hills (Bachmann) 4-1.

Pénalités: Rapperswil 6 x 2', Olten 7 x 2'.

● MARTIGNY - LA CHAUX-DE-FONDS 4-3 (0-2 4-0 0-1)

● AJÖIE - COIRE 3-2
(1-1 1-1 1-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Zurich	24	14	3	7	139	94 31
2. Ajoie	24	14	3	7	110	88 31
3. Rappers	24	14	2	8	109	79 30
4. Olten	24	13	1	10	109	97 27
5. Herisau	24	11	3	10	110	103 25
6. Coire	24	11	1	12	95	106 23
7. Martigny	24	10	3	11	87	101 23
8. Uzwill	24	7	5	12	87	104 19
9. Chx-Fds	24	5	6	13	93	126 16
10. Bâle	24	7	1	16	87	128 15

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Directeur blanchi	17
LE LOCLE	L'hiver sans télési	18
NEUCHÂTEL	L'Inde à vélo	21
JURA BERNOIS	Magistrats à la caisse	23
JURA	Classes fermées	24

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)
Du 28.12.1987 au 4.1.1988

Littoral	+ 4,4° (2.236 DH)
Val-de-Ruz	+ 5,3° (2.126 DH)
Val-de-Trav.	+ 2,6° (2.575 DH)
La Chx-Fds	+ 3,7° (2.394 DH)
Le Locle	+ 2,2° (2.652 DH)

Magasin ravagé par le feu au Locle

Dégâts très importants dus à l'eau et à la fumée

L'immeuble des Galeries du Marché, sis Grand-Rue 19 au Locle, a été victime d'un important incendie hier soir vers 20 h 45. Le feu s'est déclaré dans les combles du magasin et l'alarme a été donnée par une patrouille de la gendarmerie cantonale qui rentrait d'une tournée.

Deux groupes de premiers-secours de la localité commandés par le major Laurent Brossard sont intervenus très rapidement. A leur arrivée cependant, le toit de la maison était déjà entièrement embrasé. Renforcés par deux autres grou-

pes, ils ont utilisé l'échelle-auto depuis l'extérieur et plusieurs hommes ont été dépêchés à l'intérieur munis de lances.

Grâce à un travail efficace, les pompiers ont été maîtres du sinistre en un temps record, mais mal-

gré tout, les dégâts sont très conséquents et se chiffrent par centaines de milliers de francs. En effet, les deux étages de combles ont été complètement détruits par le feu et les quatre autres niveaux – l'appartement du concierge et le magasin – ont subi des dommages importants dus à l'eau qui s'est infiltrée partout.

INTERVENTION DIFFICILE

L'intervention s'est avérée très pénible et difficile car les galetas,

où le sinistre s'est déclaré, étaient bourrés de marchandises de toutes sortes. Vers minuit encore, les hommes ont été obligés de déployer la grande échelle pour éteindre quelques foyers qui couvaient un peu partout. Par ailleurs, la présence de tourelles n'a pas arrangé la situation.

Au contact d'une très forte chaleur, celles-ci se sont enflammées très facilement, ce qui a provoqué passablement de problèmes pour parvenir à étouffer le feu. Munies

de plafond, il était effectivement impossible d'y pénétrer. Au moment de l'incendie, personne se trouvait dans le bâtiment. On ne déplore en conséquence aucun blessé.

Une quarantaine de pompiers ont participé à cette intervention, et une dizaine d'entre eux ont exercé une surveillance nocturne, en raison de fumées résiduelles et de la probabilité que le feu reprenne. Cet immeuble, datant du siècle passé et qui était appelé à l'époque

«A la confiance», avait déjà brûlé il y a environ 30 ans. La maison avait alors été quelque peu remodelée, surtout quant à son aspect extérieur.

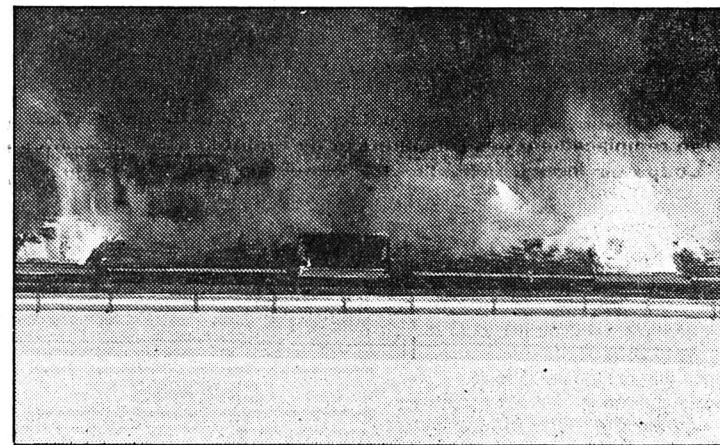
Les causes de ce sinistre ne sont pas encore connues; la gendarmerie a ouvert une enquête. Tout laisse à supposer que le public pourra prochainement profiter de très belles occasions lors de la vente au rabais de la presque totalité des articles endommagés par l'eau et la fumée. **PAF**



Combles et toit en flammes: un incendie spectaculaire dans la nuit.



La nacelle des pompiers à proximité du brasier.



Beaucoup de fumée, mais aussi des dégâts d'eau.

(Photos Henry et Impar-dn)

REGARD

Cochon qui s'en dédit

L'important dans le feuilleton Pro Pig n'est pas de savoir qui est le «méchant», juridiquement et moralement, de l'Etat, de la commune de Montmollin ou du fabricant de soupe; mais bel et bien de se pencher sur la question globale de l'élimination des déchets carnés dans la canton de Neuchâtel.

Cette corvée, lourde d'une quarantaine de tonnes chaque semaine, incombe normalement au canton. Neuchâtel s'est déchargé du fardeau en signant une convention avec l'entreprise Pro Pig en 1984, lui confiant le ramassage et le recyclage de l'ensemble des déchets ainsi que l'exploitation de son centre d'incinération des cadavres d'animaux.

Les autorités cantonales d'alors n'ont-elles pas fait preuve de légèreté en autorisant la construction d'une usine de valorisation sur une zone rurale située à proximité d'un village qui va encore se développer très prochainement en direction de la station?

Avec la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, il est quasiment impossible

que l'on puisse construire une telle usine ailleurs, tout comme l'avenir de celle de Montmollin est compromis.

M. Lauper, actionnaire unique de Pro Pig, le sait, et s'apprête aujourd'hui à rentrer dans ses frais. Plus de deux millions ont déjà été investis en vain dans l'entreprise sans parler des frais juridiques et d'expertises, la dernière en date ayant coûté 85.000 francs au canton.

Seule solution de repli raisonnable, Neuchâtel va sans doute livrer ses déchets carnés à la centrale de revalorisation de Lyss, appartenant à l'Association suisse des bouchers. Une énorme entreprise qui traite annuellement 55.000 tonnes de déchets.

Avec l'apport d'un, voire de deux nouveaux cantons, Lyss va devoir se redimensionner afin de garantir une élimination sans faille. Dès lors, le ticket d'entrée risque de coûter très cher, même si, à l'usage, les frais d'élimination seront nettement moins élevés qu'une solution purement neuchâteloise.

En tenant compte, encore, de la mise en norme de la station d'incinération cantonale de Montmollin, l'ardoise de l'élimination ne sera pas effacée, à raison, sans grincements de dents de la part du contribuable.

Mario SESSA

Pro Pig contre-attaque

Le propriétaire ne veut plus porter seul le chapeau

M. Ernst Lauper, le propriétaire bernois de l'entreprise de valorisation des déchets carnés Pro Pig Recycling SA, établie à Montmollin depuis février 1985, passe à l'offensive. Réfutant le rapport des experts Bonnard et Gardel, mandatés par le canton, et la décision du Conseil d'Etat de rejeter le recours autorisant une nouvelle ouverture de l'usine, Pro Pig a recouru en deuxième instance, mais surtout, place désormais le canton au pied du mur.

La genèse de l'affaire Pro Pig remonte à 1975, le Département de l'agriculture cherchait alors à résoudre l'épineux problème de l'élimination des déchets carnés produits dans le canton et avait trouvé en M. Lauper, gros éleveur de porcs, un interlocuteur intéressé.

L'idée était du reste séduisante puisque M. Lauper proposait de ramasser et de recycler l'ensemble des déchets carnés provenant du canton de Neuchâtel, selon une méthode reconnue et approuvée par l'Office vétérinaire fédéral, consistant à transformer viandes, penses et sang en une «soupe» d'affouragement pour les porcs.

Le premier différend va surgir lorsque le projet se précisera, M. Lauper proposant que ces installations de retraitement soient construites à Gümmenen, dans le canton de Berne, alors que l'Office vétérinaire cantonal exigeait une construction sur territoire neuchâtelois. Pour des raisons de transports et d'énergie, M. Lauper a

ensuite souhaité une implantation à Cottendart, où se trouve le centre d'incinération des déchets du Littoral, ce qui lui a été refusé, le même Office décidant d'ériger le bâtiment à Montmollin où se situait déjà son Centre d'incinération de cadavres d'animaux.

Une parcelle sise en zone rurale et forestière que M. Lauper trouve impropre légalement à une implantation industrielle.

La commune de Montmollin a été consultée en septembre 1981 sur ce que l'on appelait pudiquement alors une «modernisation» de la station de destruction des cadavres, et a reçu les plans du projet en mai 1982. Des plans approuvés conditionnellement.

Après quelques modifications, l'Office vétérinaire a obtenu la sanction des plans sans qu'aucune prescription complémentaire n'ait été formulée concernant la limitation préventive des émissions de vapeurs bien que l'on se trouve proche d'une zone urbaine.

M. Lauper estime là que les services concernés de l'Etat n'en ont pas suffisamment tenu compte.

CONVENTION

Enfin, en mars 1984, une convention régissant les conditions d'exploitation était signée par le conseiller d'Etat Béguin et M. Lauper; convention sur laquelle les autorités cantonales de l'époque ont peut-être fondé un peu hâtivement une nouvelle organisation de l'élimination des déchets carnés, engageant les partenaires pour 35 ans avec un délai initial de résiliation de dix ans!

On connaît la suite, à peine ouverte, en février 1985, l'usine devait cesser toute activité suite à de nombreuses plaintes émanant de la commune de Montmollin. Réouverte à titre d'essai entre avril et juillet 1986, l'usine cessait définitivement sa production en novembre, les autorités de Montmollin refusant d'octroyer l'indispensable permis d'occupation qui permet d'obtenir le permis d'exploitation délivré, lui, par le canton.

Pro Pig a recouru contre cette décision, prétextant que l'on ne lui avait pas laissé suffisamment de temps pour mettre au point ses nouvelles installations. Autorité de recours, le Département des Travaux publics a alors mandaté le bureau d'ingénieurs Bonnard et Gardel afin de réaliser une exper-

tise complète de l'entreprise. Livrées en juin 1987, les conclusions de l'expertise étaient accablantes pour Pro Pig condamnée à combler de nombreuses lacunes techniques et à investir en conséquence.

RÉACTION

Balloté depuis maintenant trois ans, M. Lauper a décidé de réagir se sentant cette fois-ci «lâché» par l'Etat, son partenaire contractuel. Il a non seulement recouru auprès du Tribunal administratif, demandant à confronter les diverses expertises dont celle du Dr Perrin, datant de janvier 1986, qui lui était favorable, trouvant aussi les mesures d'assainissement proposées économiquement insupportables, mais est allé jusqu'à inviter l'Etat à se porter acquéreur des installations de Montmollin.

Il ne désire plus porter seul le chapeau et met l'Etat au pied du mur en l'impliquant directement dans l'inextricable imbroglio juridique qui empêche son entreprise de fonctionner.

Il ne se sent pas responsable des anomalies de la procédure d'octroi et constate qu'on ne lui propose aucune solution de rechange si l'installation de Montmollin ne devait plus jamais fonctionner.

Le soutien inconditionnel de sa banque et la convention le conforte dans l'idée que ce n'est pas lui qui perdra la face... **M. S.**

LA CHAUX-DE-FONDS

Théâtre: 20 h 30, La Belle Hélène.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-17 h.
Vivarium: lu-ve 14-17 h, sa-di 10-12 h, 14-17 h.
Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h. Expo Le cheval à la ferme.
Musée international d'horlogerie: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h. Expo Mieux voir pour comprendre.
Musée d'histoire et médaillier: expo «Eaudace», me 14-17 h, sa-di 10-12 h, 14-17 h, jusqu'au 1er mars.
Galerie du Manoir: expo J.-J. L'épée, peinture, Valentine Mosset, céramiques, ma-sa 15-19 h, me 15-22 h, di 10-12 h. Jusqu'au 10 février. Vern. sa 17 h 30.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa 17 h 30-21 h.
Club 44: expo Tschanz, jusqu'au 13 janvier.
Galerie du Parc: expo collective de Noël, tous les j jusqu'à 19 h, sa 17 h, me ap.-midi et dim. fermé. Jusqu'au 21 janvier.
La Plume: aquarelle Jean Keller, céramique B. Bouille-Hauser et M.-T. Froidevaux. Jusqu'au 16 janv.
Galerie Sonia Wirth: expo Féerie lithographique, Salvador Dalí. Tous les j. 14-18 h 30, sa 14-17 h. Jusqu'au 30 janvier.
Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-10 h, sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Willson 32 et Ronde 9, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Ludothèque: Serre 16, lu et je 15 h 30-18 h, ma 15 h 30-19 h.
Ménageothèque: rens. 28 14 46.
Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.
Centre de rencontre: en dehors des activités, lu-ve 10-12, 16-18 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve 16-18 h, me 15-18 h.
Inform. touristiques: lu-ve, sa jusqu'à midi, 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Sophie-Maïret 31, 28 56 56, lu 12-18 h, ma, ve 15-18 h, me 15-19 h.
Consultations conjugales: lu-ve, Collège 9, 28 66 72.
Service d'aide familiale: Marché 4, 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.
Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95. Garderie ma 23 28 53, ve 26 99 02.
Parents inform.: 038/25 56 46.
Parents anonymes: aide aux parents en difficulté, 039/26 89 94.
SOS Futures mères: 7-12 h, 038/66 16 66.
Inform. allaitement: 039/28 70 38 ou 23 19 62 ou 26 41 10 ou 038/33 53 95.
Crèche de l'amitié, Manège 11: lu-ve, 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: lu-ve, 26 87 77.
Garderie La Farandole, Paix 63: 23 00 22, lu-ve, 8-17 h 30.
Services Croix-Rouge: Paix 71, 23 34 23. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons lu et ve 13 h 30-16 h 30.
Soins à domicile et consult. pour stomisés, Collège 9: 28 41 26, lu-ve.
Ligue contre la tuberculose: Serre 12, 28 54 55, lu-ve.
Information diabète: Collège 9, ve après-midi, 28 41 26.
Assoc. suisse pour les sourds démunés: Jardinière 23, centre d'orthophonie, perm. dernier je du mois, 13-15 h.

Pro Infirmis: Marché 4, 28 83 28, lu-ve.
Boutique 3e âge: Serre 69, lu-ve 14-17 h. Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu-ve, 14-18 h.
Pro Senectute: lu-ve, Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin. Ski de fond, tous le ve, dès 15 janv., Place de la gare, 13 h 30. Temps incertain, 181 renseigne.
AVIVO: 26 53 48 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, tous les jours, sauf je et di.
Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.
Drop in: Industrie 22, tous les jours 16-19 h, 28 52 42.
Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23, lu-ve.
Alcooliques Anon.: 23 24 06.
SOS alcool: 038/25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 41 41 49 et 23 07 56.
La Main-tendue: 143, 20^e d'attente.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: Serre 12, lu 9-11 h, je 14-20 h, 28 79 88.
Hôpital: 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Fontaine, L.-Robert 13 bis. Ensuite police locale, 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Contrôle des champignons: Service d'hygiène, av. L.-Robert 36, lu-je 11-12 h, 17-18 h; ve 11-12 h, 16-17 h.
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h 23 37 09.
Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, lu au ve, 8-12 h, 14-17 h 45, 28 37 31.
Confédération romande du travail: permanences syndicales, lu 19-20 h, L.-Robert 83, 23 30 50.
Ass. déf. chômeurs: Progrès 89 (1er étage), ma, me, ve 16-19 h, 23 60 18.
Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, 28 64 24, placements je 17-19 h.
Police secours: 117.
Feu: 118.

CINÉMAS
ABC: 20 h 30, Zoo.
Corso: 21 h, Renegade.
Eden: 20 h 45, La passion Béatrice; 23 h 30, Rues chaudes pour initiés.
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, L'aventure intérieure.
Scala: 16 h 30, Bernard et Bianca; 18 h 30, 21 h, Les ailes du désir.

avis urgent
URGENT
Nous cherchons
Secrétaires
bilingues français-allemand
039/23.04.04

VAL-DE-TRAVERS

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, Une chance pas croyable.
Couvét, Vieux-Collège: ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.
Couvét, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.
Baby-sitting: 61 17 29.
Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.
Police cantonale: 61 14 23.
Police (cas urgents): 117.
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, 118.
Hôpital de Fleurier: 61 10 81.
Hôpital de Couvét: maternité et urgences 63 25 25.
Ambulance: 117.
Aide familiale du Val-de-Travers: 61 28 95.
Fleurier, infirmière visitante: 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: 143.
SOS alcool: 038/25 19 19.



LE LOCLE

Cinéma Casino: 18 h 30, 20 h 30, Superman 4.
Patinoire: me, ve 9-17 h, 20-22 h, lu, ma, je, sa 9-17 h, di 9 h 30-17 h.
Musée d'horlogerie: di 14-17 h.
Musée des beaux-arts: di 14-17 h.
Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: M.-A.-Calame 15, lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Ludothèque: Crêt-Vaillant 37, lu et je 15 h 30-18 h, sa 9-11 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Casino. Ensuite le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, 34 11 44.
Permanence dentaire: 31 10 17 rens.
Dépôt d'objets sanitaires des samaritains: Poste de Police, 31 10 17.
Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu-ve 31 20 19, ma, me, je 31 11 49, 17-18 h 30.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 34 11 44.
La Main-Tendue: 143.

AVIVO: 31 51 90.
Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, petite salle du Musée, M.-A.-Calame 6.
Service aide fam: 31 82 44, lu-ve 9-10 h.
Planning familial: 28 56 56, lu-ve.
Consultations conjugales: lu-ve, 038/24 76 80.
Office social: Marais 36, 31 62 22.
SOS alcoolisme: 038/25 19 19.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h, 28 79 88.
Crèche pouponnière: garderie tous les jours, 31 18 52.
Ecole des parents: 31 85 18; garderie ve 14 h 30-16 h 30.
Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.
Contrôle des champignons: lu dès 20 h 30, local Soc. mycologique, Envers 20; ma-ve 31 31 71, 18 h 30-19 h; sa-di 19-20 h au Poste de Police.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES
Service aide familiale: 37 18 62.

NEUCHÂTEL

Plateau libre: 22 h, Michel Besson, Marc Siero, rock, blues, reggae, accordéon.
Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve 10-12 h, 14-18 h; je jusqu'à 21 h; sa 9-12 h. Lecture publique, lu 13-20 h; ma-ve 9 h-20 h; sa 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve 8-22 h, sa 8-17 h. Expo perm. J.-J. Rousseau. Expo Editeurs neuchâtelois du 20e s. Lu à ve 8-22 h, sa 8-17 h. Jusqu'au 30.1.
Bibliothèque des pasteurs: Fbg Hôpital 41, lu-ve 14-17 h 30. (Ouverte au public).
Musée d'ethnographie: tous les j. sauf lu 10-17 h.
Musée d'art et d'histoire: tous les j. sauf lu 10-12 h, 14-17 h, expo Mathys, sculpteur. Jusqu'au 20 mars. Et expo Hermann Hesse, aquarelles, jusqu'au 7.2.
Musée d'histoire naturelle: fermé jusqu'au 18 janvier.
Musée d'archéologie: tous les j. sauf lu 14-17 h.
Centre culturel: Yves André, Estailades carrière du Luberon, lu à ve 10-12 h, 14-19 h. Jusqu'au 15.1.
Galerie de L'Orangerie: expo Dul, estampes, tous les j. 14-18 h 30, sauf lu. Jusqu'au 30 janvier.

Information diabète: Fbg de l'Hôpital 65, me après-midi, 038/24 33 44.
SOS alcoolisme: 038/25 19 19.
Alcool, Anonymes: 038/55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: 143.
Service d'aide aux victimes d'abus sexuels: lu 9-11 h, je 14-20 h; 039/28 79 88.
SOS futures mères: 038/66 16 66, lu et ve 8-21 h, ma, me, je 8-13 h.
Consul. conjugales: 038/24 76 80.
Parents-infos: 038/25 56 46, lu 18-22 h, ma 9-11 h, je 14-18 h.
Pro Senectute: Côte 48a. Service social, activités sportives, vacances, 038/24 56 56. Repas à domicile, 038/25 65 65 le matin. Service animation, 038/25 46 56, le matin.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 15 h, 20 h 15, Le dernier empereur; 15 h, 20 h 30, 23 h (fr.), 17 h 45 (all.), Les ailes du désir; 15 h, 20 h 45, 23 h, Promis... juré!; 17 h 45, La folle histoire de l'espace.
Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, 23 h 15, L'aventure intérieure.
Bio: 15 h, 20 h 45, 23 h, Les Keufs; 18 h 30, Noyade interdite.
Palace: 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, 23 h, Dirty Dancing.
Rex: 15 h, 18 h 45, 21 h, 23 h, Les dents de la mer 4.
Studio: 15 h, 18 h 45, 21 h, 23 h, Ishtar.

VAL-DE-RUZ

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu.
Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, 111 ou gendarmerie 24 24 24.
Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.

Ambulance: 117.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, 53 15 31.
Aide familiale: 53 10 03.
La Main-Tendue: 143.
SOS alcool: 038/25 19 19.
Protection des animaux: 038/31 82 23.

JURA BERNOIS

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, 032/93 64 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseign. et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, 039/44 14 24. Corgémont, Centre Village, 032/97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, 032/92 29 02.
Service médico-psychologique: consult. enfants, adolescents et familles, St-Imier, 039/41 13 43, Tavannes, 032/91 40 41.
Centre social protestant: service de consult. personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, 032/93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, 032/91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: 143.

SAINT-IMIER

Cinéma Espace Noir: 21 h, Les sorcières d'Eastwick.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.
Ludothèque: ma 15-17 h, ve 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu 15-17 h, je 15-17 h, 19 h 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: lu-me-ve, 14-18 h, 41 44 30.
Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 41 25 66.
Police municipale: 41 20 47.
Ambulance: 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, 41 21 94. Ensuite, 111.
Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.
Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.

Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcooliques anonymes: 032/97 27 97 et 039/23 24 06.

COURTELARY

Service du feu: 118.
Police cantonale: 44 10 90.
Administration district: 44 11 53.
Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov 039/44 11 42 - Dr Ennio Salomoni 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville 032/97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Cinéma Cosmos: 20 h 30, Personal Services.
Ludothèque: ma et je 15-17 h.
Patinoire: ve 9-11 h 30, 13 h 45-16 h 45, 18 h 15-21 h. Sa 14 h 15-17 h. Di 10-11 h 30, 14 h 15-17 h. Ma 10-11 h 45. Me 13 h 45-16 h 45.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, 97 52 78.
Services techn. et permanences eau-électricité: 97 41 30.

Feu: 118.
Police cantonale: 97 40 69.
Police municipale: 97 51 41; en dehors des heures de bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden 032/97 51 51. Dr Meyer 032/97 40 28. Dr Geering 032/97 45 97.
Pharmacies: H. Schneberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
Service de soins à domicile et dépôt sanitaire: 97 68 78, 14-15 h, tous les jours.
Aide familiale: 97 61 81.
Landau-service: Collège 11, 97 66 71.
Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, 97 62 45.

BÉVILARD

Cinéma Palace: 20 h 30, Les incorruptibles.

CANTON DU JURA

Office du tourisme des Franches-Montagnes, Saignelégier: lu-ve 9-12 h, 14-18 h, sa 9-12 h, 14-16 h, 039/51 21 51.
Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
Dépôt-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Etang 5, Delémont, 22 60 31.
SOS futures mères: 066/22 26 26.
La Main Tendue: 143.

SAIGNELÉGIER

Centre de loisirs des Franches-Montagnes: Piscine, solarium, lu 13 h 30-21 h, ma-sa 10-21 h, di 10-18 h; sauna, ma, me, ve 17-21 h, sa 13-21 h, di 13-18 h; fitness, lu, me, je 18-21 h, ma, ve 16-21 h, sa 9-14 h; patinoire, me, di, 13 h 30-17 h, sa, 9 h-11 h 45 et 13 h 30-17 h, ve, 19 h 30-21 h 45.
Ludothèque: Sommètres 2, ma 13 h 30-15 h, je 16-17 h 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.
Préfecture: 51 11 81.
Police cantonale: 51 11 07.
Service du feu: 118.
Service ambulance: 51 22 44.
Hôpital maternité: 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeier, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, 53 15 15, Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.
Pharmacie des Franches-Montagnes: 039/51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: 51 11 50.
Baby-sitting Croix-Rouge: 039/51 13 42.
SOULCE
Musée de la Radio: ma-di, 14-18 h.

LES BOIS

Ludothèque: 1er lu du mois, 14 h 30-17 h 30, salle école ménagère.

LE NOIRMONT

Cinéma: ve, 20 h 30, Les feux d'Himatusri.
Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

LES BREULEUX

Cinéma Lux: 20 h 30, Les yeux noirs.
Ludothèque: anc. école primaire, 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

L'Impartial

Bulletin de souscription

Je désire m'abonner:

3 mois Fr. 45.50

6 mois Fr. 87.-

12 mois Fr. 167.-

Cocher ce qui convient

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

NP Localité: _____

Signature: _____

A retourner à «L'Impartial», 2301 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds.**

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 211 135 - Téléc 952 114. Fax: Rédaction 039 - 285 852. Administration 039 - 281 419. Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction: Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf. Rédacteurs RP: Jean-Pierre Aubry, Régionale. Gladys Bigler, Jura. Willy Brandt, Monde. Pascal Brandt, Monde. Jean-Jacques Char-

rère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Egler, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Catherine Roussy, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Collaborations: Irène Brossard, Denise de Ceuninck. Stagiaires: Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Publicité locale
Bureau de L'Impartial: La Chaux-de-Fonds 039/211 135
Le Locle 039/311 144

Suisse
Publicitas

Cinq heures d'audience pour 12.800 francs de trop

Le Tribunal correctionnel libère un directeur

Il a fallu cinq heures d'audience pour juger et libérer un directeur prévenu principalement d'abus de confiance. Abus de confiance portant sur une somme de 12.800 francs! Acquitté mais objectivement coupable, les conséquences de cette affaire complexe se joueront sur le plan civil, partition financière jouée, sur une gamme à six chiffres!

Selon l'acte d'accusation, A. F., directeur d'une société, était renvoyé devant le Tribunal correctionnel pour avoir prélevé à l'insu du conseil d'administration dont il faisait du reste partie un salaire de 5.900 francs mensuels au lieu des 4.300 francs reconnus, pendant huit mois. Affaire apparemment simple de confiance qui s'est révélée extrêmement embrouillée à l'audience: aux dires des parties il y fallut quasiment refaire une partie de l'instruction.

DIRECTEUR ET ACTIONNAIRE

Les faits remontent à 1983. En deux mots, A. F. dirige alors une société de distribution de mazout. En fait, celle-ci est une coopérative d'achat à laquelle participent trois sociétés indépendantes dont une, la plus importante, appartient au même A. F. Ce directeur et actionnaire ne ménage semble-t-il pas sa peine pour faire fusionner cette société de distribution avec une autre société du même type de la place. Sur le principe de cette fusion, tout le monde est d'accord et dans la pratique c'est A. F. qui dirige un temps les deux distribu-

trices. Cela représente passablement de travail, légitimant, juge le tribunal, que F. ait pu prétendre à un salaire plus élevé. Il n'y a cependant aucun accord écrit du conseil d'administration à cette augmentation. F. se l'est d'autorité fait verser sur son compte et sa société qu'il a entretemps quitté parce que la fusion n'a pas eu lieu se retourne contre lui.

ABUS DE CONFIANCE

Pour le procureur général, il est concevable que B. avait droit à un supplément de salaire représentant la part de la deuxième société distributrice formellement distincte mais dont F. assumait des tâches de direction. F. s'est ainsi payé, mais sans que cela soit prévu. Il est objectivement coupable d'abus de confiance, mais subjectivement, distingo juridique, il n'a peut-être pas saisi l'indépendance légale des deux sociétés. Liberté d'appréciation est laissée au tribunal.

La partie plaignante va plus loin. Non seulement F. est objectivement coupable, mais il devait tout de même savoir, comme directeur, qu'on ne passe pas au-dessus

d'un conseil d'administration. Il savait aussi que la fusion ne se ferait pas. Rusé et de mauvaise foi, F. se présente de façon mensongère devant le tribunal.

AUTRE SON DE CLOCHE

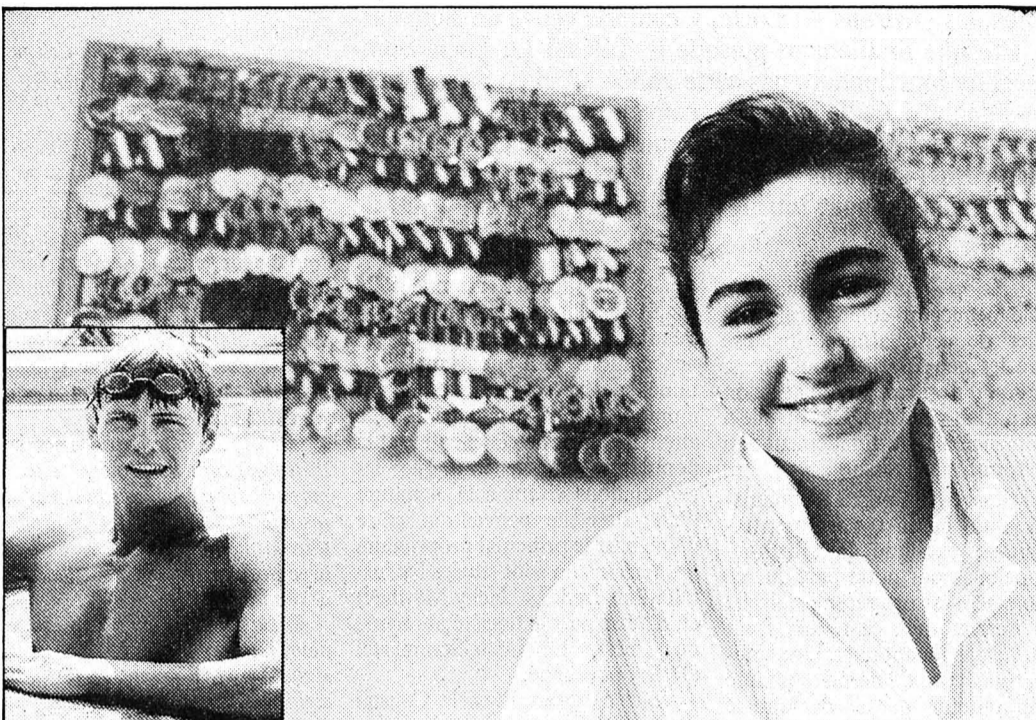
Tout autre son de cloche bien sûr du côté de la défense. F. s'est quasiment donné à la société dont il ne retirait aucun bénéfice. Il a cru à la fusion. Tout a été fait comme si elle était déjà réalisée, à toute vitesse, pour ne penser établir les papiers qu'après. Au bout du compte, F. s'est rendu compte qu'il n'était qu'un homme de paille. Il est parti. La société a été dissoute et on a alors cherché un bouc-émissaire.

Le tribunal s'est appuyé sur le raisonnement du procureur. Il reconnaît objectivement l'abus de confiance: F. a disposé de fonds auxquels il n'avait pas droit. Mais encore faut-il pour être réalisée devant le code pénal que l'infraction soit intentionnelle. Le tribunal a hésité avant de juger que, subjectivement, le prévenu n'avait pas agi dans le dessein de s'enrichir illégalement. Il a acquitté A. F. et mis les frais à la charge de l'Etat.

● Le tribunal était composé de M. Frédy Boand, président, ainsi que de MM. Michel Rusconi et Germain Barth, jurés. Greffière: Mlle Christine Boss.

Vélo de l'an

Magalie Chopard vote Stefan Volery



(Photos Impar-Gerber, Widler)

Etudiante à l'Ecole de commerce, Magalie Chopard est la première nageuse à avoir ramené une médaille nationale dans le bassin du club chaux-de-fonnier. En août dernier en effet, elle décrochait, celle de bronze du 200 mètres quatre nages au championnat de Suisse à Worb, près de Berne. Entrée du coup dans le cénacle des cadres de l'équipe nationale, cette jeune sportive de 16 ans vote pour son aîné le Neuchâtelois Stefan Volery.

- Je vote Stefan Volery parce qu'il a fait des kilomètres et des kilomètres d'entraînement en solitaire le long des bassins avant de gagner la médaille de bronze du 50 mètres nage libre aux championnats d'Europe de Stras-

bourg l'année passée et d'être connu. Je l'admire pour tout ce qu'il a fait avant de devenir l'un des rares professionnels en natation. Car c'est une discipline difficile pour laquelle les gens montent peu d'intérêt. Ils ne se rendent pas compte devant la télé que les nageurs sont parmi les sportifs qui s'entraînent le plus. Comparé à l'athlétisme, on ne voit pas vraiment l'effort du nageur et pourtant ceux qui participent aux championnats du monde ou d'Europe, ce sont des «monstres».

- Pourquoi braquez-vous le projecteur sur la natation?

- Parce que je la pratique et que cela me passionne. Il y a bien sûr pas mal d'autres domaines et

de gens qui auraient mérité d'être mis en avant. Mais j'avais envie de parler de natation, un des sports mal connus et mal épaulés en Suisse.

- La question que vous souhaiteriez poser à Stefan Volery?

- J'aimerais savoir si la natation lui a vraiment apporté quelque chose, pas le fait d'être reconnu comme un champion, mais pour lui personnellement et s'il ne se sent pas pris dans un engrenage.

- Vous imaginez-vous à sa place?

- Non, je l'admire mais je ne l'envie pas. Je fais de la natation pour moi. Mais de voir des «bêtes» comme lui, c'est ce qui me motive.

R. N.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

La réponse de Mondo

Indirectement mises en cause par les articles de M. Patrick Fischer parus dans L'Impartial du 23 décembre et justifiant les propos tenus par l'auteur de «80 Jours autour de la Suisse», les éditions Mondo tiennent à préciser les points suivants:

L'ouvrage incriminé n'a pas la prétention de rendre compte d'une réalité exhaustive au terme d'un travail journalistique poussé, mais plutôt de faire part d'impressions de voyage parfaitement subjectives, partielles donc forcément partiales et par là-même sujettes à controverses.

Il serait en outre équitable de signaler que le texte ne se borne pas aux seuls morceaux choisis et cités par M. Fischer mais qu'il présente de La Chaux-de-Fonds une vision plus nuancée, soutenu en cela par le choix des photographies qui mettent en évidence le dynamisme, la créativité et les réalisations avant-gardistes dont les habitants s'enorgueillissent à juste titre.

Il n'en est pas moins clair que ces quelques lignes d'humeur ne sauraient composer «le portrait des Chaux-de-Fonniers» comme semble abusivement le penser M. Fischer. Si certains passages ont pu choquer la sensibilité des habitants de cette ville, cela n'était le propos ni de l'auteur, ni celui de l'éditeur, et nous tenons à nous excuser auprès d'eux de ce malentendu.

Nos éditions, dont les attaches neuchâteloises sont par ailleurs bien connues de nos lecteurs, ont, compte

tenu du genre de cet ouvrage, entièrement respecté la liberté d'expression de son auteur et journaliste renommé, Hans Peter Treichler. Nous continuerons à œuvrer dans cet esprit fondateur des valeurs de notre pays.

En vous remerciant de bien vouloir faire paraître cette lettre dans vos colonnes, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Editions Mondo SA
 Direction

Claude Paillard
 Président du Conseil
 d'administration
 Arslan Alamir
 directeur

Messieurs,
 Que vous éruditez à propos de La Chaux-de-Fonds des considérations que M. Fischer a très justement fustigées n'est, au fond pas très important; c'est tellement mauvais que le texte parle de lui-même de la première à la dernière ligne.

A le lire il en monte même comme une odeur!

Chacun se doit de respecter ce droit fondamental inscrit dans la Constitution qui est la liberté d'expression. Libre à vous donc, de critiquer notre ville.

A nos yeux, ce dont vous n'êtes pas libres à la tête des Editions Mondo, Messieurs, c'est de manquer de talent.

Gil Baillod

«Hideuse construction»

Suite aux tribunes libres concernant le projet Touchepamonpod, je suis entièrement de l'avis de ces personnes. Certes, notre opinion n'a pas grande importance, mais c'est celle d'un grand nombre de citoyens chaux-de-fonniers. J'ai visité deux fois cette exposition de maquettes, les commentaires entendus ne sont guère flatteurs.

Habitant face à cet emplacement et malgré une grande ouverture

d'esprit, je suis contre ce choix. Pourquoi vouloir frapper par cette hideuse construction alors que d'autres projets sont nettement plus esthétiques. (Pod 2000 ne suffit-il pas?)

Pourquoi ne pas demander l'avis des Chaux-de-Fonniers?

Willy Jeanneret
 Av. Léopold-Robert 21
 2300 La Chaux-de-Fonds

L'imagination à la clé

3e concours d'Imagi-neige, du 29 au 31 janvier

Il ne sera pas dit que, de la neige l'on ne peut que se plaindre! Voici un moyen d'en profiter et de montrer que l'habileté, le talent créateur ne font pas défaut aux gens d'ici.

Le troisième concours Imagi-neige aura lieu du 29 au 31 janvier.

Est autorisée à participer toute personne faisant partie d'un groupe d'au minimum 3 membres, quel que soit son lieu de domicile. Une inscription sur bulletin adéquat est indispensable. Dernier délai 25 janvier.

Patronage



Revus au fil de l'expérience et dans le but d'animer des quartiers différents neuf lieux ont été sélectionnés (voir le coupon ci-dessous). En dehors de cette liste, les concurrents s'assureront eux-mêmes du volume de neige nécessaire. Pour des raisons de sécurité

les autres emplacements devront obligatoirement être acceptés préalablement par les organisateurs. Les participants sont entièrement responsables des accidents pouvant survenir dans ces activités.

Le jeu débutera vendredi 29 janvier au soir, il se terminera dimanche 31, vers 13 h. dès l'arrivée du jury. Les travaux devront être interrompus de 24 h. à 6 h.

Six prix seront décernés, le jury composé de 5 personnes, jugera l'originalité, la beauté, la qualité technique, la jeunesse. A ces appréciations s'ajouteront celles des badauds. Le «prix spécial du public» sera attribué par applaudissements, Promenade des Six-Pompes, dimanche 31 janvier dès 16 h, de même que les autres distinctions.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Imagi-neige collaborant avec le Photo-Club des Montagnes Neuchâteloises, sera doublé cette année d'un concours de photographie. Les photos, format unique 13

x 18 noir-blanc ou couleur auront pour thème «Imagi-neige 88». Elles pourront être d'ambiance ou représenter une sculpture terminée.

Les joutes sont ouvertes à toute personne intéressée. Chaque parti-

cipant, enverra 3 photos aux Affaires culturelles celles-ci feront l'objet d'une exposition ultérieure. Un jury après distinction de deux catégories, professionnelle et amateur décernera appréciations et prix.

D. de C.

Grand concours de construction de neige

Imagi-neige

Organisé à La Chaux-de-Fonds les 29, 30 et 31 janvier 1988 (avec possibilité de renvoi aux 5, 6 et 7 février 1988)

Coupon de participation

Nom du groupe: _____

Nom du responsable: _____

Adresse: _____

No de tél.: _____

Emplacement désiré:

Place Sans-Nom

Place du Bois

Terrain de gymnastique, rue du Nord 1

Parc des Musées

Cour du collège des Forges, av. des Forges

Promenade des Six-Pompes

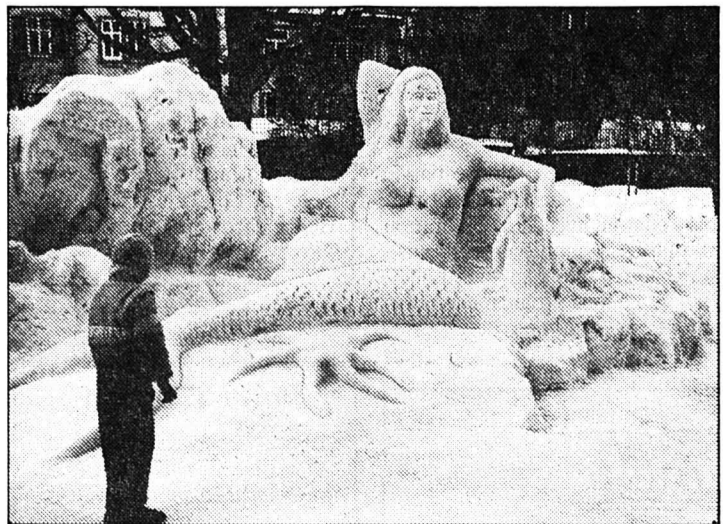
CPJN, rue de l'Avenir

Cour du collège des Crêtets

Carrefour Croix-Fédérale - L'Eplatenier

Autre emplacement à désigner
 (Sous réserve de l'acceptation du jury, pour des raisons de sécurité)

Ce bulletin d'inscription est à adresser à l'Office du tourisme de La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 11, ☎ 039/28.13.13. 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au lundi 25 janvier 1988 à midi, dernier délai. Réunion pour les participants au Café de la Petite Poste, rue Léopold-Robert 30a, mercredi 27 janvier à 19 heures.



Neige, imagination et énergie... (Photo Archives Impar-Gerber)

Pas de ski à Sommartel

Faute d'arrangement, le téléski ne fonctionnera pas cet hiver

La neige enfin! Elle a gentiment commencé à blanchir les pentes des environs du Locle, y compris celles de Sommartel. Presque inutilement puisque le Téléski Le Locle-Sommartel ne fonctionnera pas cette année. Ceci en raison de la non-signature de la nouvelle convention entre la Société anonyme du Téléski Le Locle-Sommartel et le principal propriétaire des terrains concernés, l'agriculteur Jacky Matthey. Dommage pour tous les nombreux amateurs de ski de la ville!

La décision a été connue hier. Au Locle beaucoup commencent à parler de cette affaire litigieuse entre les deux parties concernées. Tant qu'il n'y avait pas de neige on n'en parlait pas trop. Dès qu'elle a commencé à faire timidement son apparition elle a ressurgi. Ci-dessous le Conseil d'administration de la S.A., par un communiqué, explique la situation. Rappelons pour notre part que ce problème n'est pas récent, puisque l'an dernier déjà ce téléski avait failli ne pas fonctionner. Une solution transitoire de dernière minute avait toutefois permis de faire le bonheur des skieurs.

RENOUELEMENT DE CONVENTION

Le fond du problème réside dans le renouvellement de la convention liant le Téléski Le Locle-Sommartel S.A. à M. Matthey. La première convention fut signée le 22 juillet 1966 avec M. Matthey père. Pour une durée de 20 ans. Elle est donc arrivée à échéance en 1986. Mais les discussions pour son renouvellement avaient débuté en 1983

déjà. Sans succès. Automne 1986 c'était déjà l'impasse et la situation s'était déblocquée de justesse. Les négociations ont pourtant continué, sans succès puisque le communiqué diffusé hier par la société anonyme informe «la clientèle et la population en général que les négociations visant à la signature d'une nouvelle convention entre d'une part le principal propriétaire des terrains où sont situées les installations (réd. M. Jacky Matthey) et, d'autre part la Société anonyme du Téléski Le Locle-Sommartel (TLS) ont échoué.

Voici ce qu'explique le Conseil d'administration de cette dernière:

En effet, si deux propriétaires de terrains ont, sans difficulté, signé une nouvelle convention, ce dont nous les remercions très chaleureusement, il n'en a pas été de même avec le troisième et principal propriétaire, et ceci malgré les efforts consentis par la société du TLS qui, depuis près de deux ans, tente de trouver un arrangement.

Le communiqué signale ensuite les quelques points sur lesquels une entente a néanmoins pu inter-

venir. Ils concernent aussi bien des modalités financières que la convention elle-même.

● *Versement par le TLS d'une indemnité annuelle et d'avance au plus tard le 30 septembre de 1500 fr pour le démontage et la remise en place des barrières agricoles.*

● *Versement par le TLS d'une indemnité annuelle et d'avance au plus tard le 30 septembre de 4000 francs pour perte de fourrage, inconvenient et restriction dans l'utilisation de ces terrains, à laquelle s'ajoute 500 francs d'indemnité forfaitaire pour mise en état d'improductivité du sol forestier et ski sauvage (hors pistes).*

● *Pose de barrières (filets synthétiques) afin de protéger tous les massifs forestiers touchés par les installations du TLS. (Le propriétaire demandait des socles en béton avec des barrières fixes à l'année à ces endroits).*

● *La convention était prévue pour une durée de 15 ans dès sa signature et, à défaut de résiliation signifiée par écrit par une des parties au moins un an avant, elle se renouvelait une fois pour une durée de 5 ans, et aurait pris ensuite définitivement fin même en l'absence de résiliation.*

● *Le propriétaire concerné a refusé que la nouvelle convention soit inscrite en servitude au Registre foncier. Mais après de longues tractations, il a admis que la convention en question porte un article qui précise qu'elle peut être imposée à tout nouvel acquéreur éventuel des immeubles précisés dans ladite con-*

vention avec l'obligation de la reporter et de la faire reporter à charge de tout nouvel acquéreur.

DÉSACCORD

En revanche, malgré les concessions faites par les deux parties pour arriver aux accords mentionnés ci-dessus, deux points sont restés en litige et le désaccord porte sur les faits que:

● *Le TLS demande que, dans le cadre de la nouvelle convention, trois goulots soient éliminés, ceci nécessite l'abattage de quelques dizaines d'arbres, sous réserve de l'accord des services concernés de l'Etat (Service cantonal des forêts et aménagement du territoire).*

● *Le propriétaire en question demande que lui et sa famille puissent travailler au service du TLS et que cela soit inscrit dans la convention, ce qui équivaudrait à un contrat de travail de 15 ans.*

Pour régler, le premier point, nous suggérons de se référer aux services de l'Etat susmentionnés. Le propriétaire s'y refuse et propose l'abattage de quelques arbres ce qui n'amènerait pas un élargissement des pistes pour une bonne pratique du ski.

Pour ce qui est du deuxième point, le TLS est d'accord que toute la famille ait la possibilité de travailler aux installations, mais à titre d'employés saisonniers, avec un contrat renouvelable d'année en année, comme pour tous les autres employés du TLS. Là encore, le propriétaire a refusé.

Le Conseil d'administration du TLS, appuyé par l'assemblée générale, constate que les négociations sont bloquées par la mauvaise volonté d'une personne obnubilée par ses intérêts personnels et ne tenant aucunement compte de l'intérêt public du Téléski de la Combe-Jeanerret.

PORTE OUVERTE?

Le Conseil d'administration de la S.A. du Téléski Le Locle-Sommartel estime en outre avoir fait les efforts nécessaires et regrette que ceux-ci n'aient pas été compris par le propriétaire en question.

Nous tenons toutefois à préciser que la porte reste ouverte à une discussion objective si la personne concernée devait revenir sur sa décision.

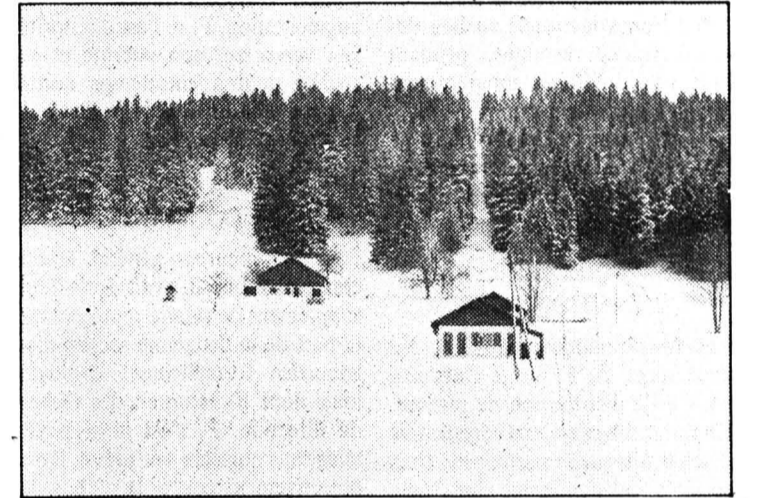
Afin de remédier en partie à cette situation, la société du TLS a pris la mesure suivante:

- Organisation d'un service de bus gratuit pour les pistes du Chapeau-Râblé à La Chaux-de-Fonds. Les horaires vous seront communiqués ultérieurement par voie de presse.

Pour l'avenir, si aucun accord n'intervient, le Conseil d'administration du TLS poursuivra l'étude en vue de déplacer les installations de la Combe-Jeanerret à un autre endroit.

Il est évident que cela prendra du temps et demandera un investissement important.

Le Téléski Le Locle-Sommartel S.A. remercie la population de son soutien. (comm-jcp)



Au point mort cet hiver le Téléski de Sommartel. (Photo Impar-Favre)

Les participants se sont mis au... vert

La neige fait faux bond aux petits Bréviniers



Toute l'équipe qui a pris part au camp du Ski-Club de La Brévine juste avant le départ à... pied ou à roulettes. (Photo Impar-Favre)

Pas de chance pour les quelque 25 gosses du Ski-Club de La Brévine qui ont pris part en ce début de semaine à un camp de «ski» au chalet de La Roche en dessus des Ponts-de-Martel. En fait de neige, tous se sont mis au vert et ont goûté aux plaisirs de la marche et du ski à... roulettes!

Heureusement encore que le temps s'est montré relativement clément et a permis de sortir tous les jours. Dans des conditions normales, le but d'une telle initiative est de préparer les skieurs en vue des prochaines courses organisées dans le canton et le Jura pour tous les O.J. L'entraînement aura malgré tout été assez intensif, même si de ski les enfants n'en ont fait qu'une matinée.

Dans tout cela, il ne faut évidemment pas oublier tout l'aspect de vie communautaire. Habiter

sous le même toit 24 heures sur 24, apprendre à se connaître sous un autre angle, les contacts sont totalement différents que dans le train-train quotidien. Après ce séjour, les souvenirs ne manqueront pas de refaire surface et bien entendu, seules les histoires croustillantes resteront gravées dans toutes les mémoires.

LES «À CÔTÉ»

En soirées, après de bonnes journées consacrées au sport, un cours d'initiation au fartage, un match au loto et divers jeux de société ont divertit chacun. Et suite à ce programme fort varié, les nuits - parfois un peu... agitées - ont apporté le repos indispensable pour repartir du bon pied le lendemain. Le temps passe... C'est déjà le dernier jour et l'heure de retrouver ses affaires disséminées dans les quatre coins du chalet.

Pas triste! Une chatte y aurait perdu ses petits. Entre chaussettes, bonnets, gants, pulls, pantalons... difficile de dénicher le propriétaire qui bien souvent ne se rappelle pas si l'objet en question lui appartient réellement. Ce remue-ménage terminé, place aux grands... nettoyeurs. Les brosses, les balais, les serpillières volent de tous côtés et viennent rapidement à bout des taches tenaces et de la poussière. Le résultat de ce périple: de la fatigue peut-être, mais une expérience très enrichissante.

Ce camp a été organisé par le chef O.J. de la société, Jean-François Pellaton, avec la collaboration de plusieurs moniteurs et cuisiniers. Nul doute que tous remettront ça l'année prochaine, en souhaitent un peu plus de... neige! (paf)

Bonne année... et merci!

A l'enseigne de «Bonne année... et merci!», nous publions la liste des personnes qui accompagnent leurs bons vœux d'une obole de 10 francs et plus. Le produit de cette générosité sera distribué à six institutions et actions sociales de la région.

Les dons sont reçus aux bureaux de «L'Impartial» de La Chaux-de-Fonds et du Locle ou au compte de chèque postal 23-325, «L'Impartial», La Chaux-de-Fonds.

Famille Georges Mollier, Le Prévoux; Mme Marguerite Humbert-Droz, Envers 45, Le Locle; Mme Ruth Calame-Hirschy, Banque 9, Le Locle; M. et Mme Alfred Golay, Concorde 44, Le Locle; Mme Anna Golay, Le Corbusier 11, Le Locle; Mme Augusta Landry, Fiottets 13, Le Locle; M. et Mme Denis Roulin, chemin du Vieux-Chêne 6, Le Locle; M. et Mme Walter Choffet, La Chaux-du-Milieu; M. et Mme Maurice Delacour, Primevères 14, Le Locle; M. et Mme Marcel Jeanneret, Monts 3, Le Locle; M. et Mme Victor Fragnière, Girardet 39, Le Locle; Mme Suzanne Pellaton, Fougères 20, Le Locle; M. et Mme Pierre Faessler-Schweizer, Corniche 15, Le Locle; Mme Louisa Santschi, La Claire 1, Le Locle; Mme Henri Saas, Bournot 33, Le Locle; M. et Mme Orlando Orlandini, Combe-Sandoz 1, Le Locle; M. et Mme Georges Jeannet, Les Recrettes; Mme Nadine Baumann, Hôpital 4, Le Locle; Famille Michel Schindelholz, Le Crêt-du-Locle; Famille Eric Blandenier, Cardamines 13, Le Locle; Mme Renée Buhler, Côte 22, Le Locle; M. et Mme Henri Jacot-Stalder, Georges-Favre 4, Le Locle.

BRAVO À...

Roger Thiébaud...

...cantonnier domicilié au Locle, que le Conseil communal vient de féliciter pour 25 ans d'activité. (comm-paf)

ON EN PARLE AU LOCLE

Célébrant les événements à leur façon, vandales et voleurs s'en sont donné à cœur joie pendant la période des fêtes. Les premiers s'en sont pris une fois de plus à des panneaux posés par l'équipe d'entretien des Sentiers de la Combe-Girard et des environs. Certes, les disques d'interdiction de circuler à cheval posés à plusieurs endroits n'étaient peut-être pas du goût de chacun. Mais leur sabotage récent n'est probablement pas le fait de cavaliers récalcitrants.

Il doit plutôt s'agir comme souvent d'actes inutiles et stupides dont les auteurs n'ont aucunement lieu d'être fiers. En tout cas, la colère et la déception régnent dans les rangs des bénévoles dévoués qui voient plus ou moins régulièrement leurs efforts réduits à néant par des inconscients.

Un jour peut-être faudra-t-il payer l'addition, c'est en tout cas le vœu de tous les honnêtes gens. Ae

Quant aux voleurs, selon une tradition désormais aussi solide au Locle qu'ailleurs, c'est dans les grands magasins qu'ils ont réalisé leurs bonnes affaires, en profitant de la cohue et de la précipitation qui caractérisent toujours les derniers achats de l'année. Deux dames bien connues et toujours souriantes, toutes deux à la retraite, en ont été les victimes, dans deux endroits différents, l'une pour deux cents balles, l'autre pour plus de deux mille! La première s'est fait piquer sa bourse dans son cabas, la seconde qui sortait de la banque avec la somme nécessaire à des paiements de fin de mois, s'est fait dérober son portefeuille dans son sac à main! Ni vu, ni connu, bonjour les nanas et merci pour le cadeau! Triste mentalité, certes, avec laquelle il faut s'habituer à vivre en prenant tout un maximum de précautions. Inutile de tenter le diable, il sait fort bien se débrouiller tout seul.

Population du district en 87

Quelques précisions

A la suite d'une cascade d'erreurs de divers ordres le tableau récapitulatif de la situation démographique du district paru dans notre édition d'hier était très peu clair.

Il convient donc de préciser que le chiffre de la diminution passagère semble-t-il des Brenets, de 21 unités devait figurer dans la colonne des «diminutions».

De sorte, en guise de récapitulatif, au 31 décembre 1987 précisons que la population du district a baissé de 89 habitants, soit Le Locle, -52, Les Brenets, -21, Le Cerneux-Péquignot, +2, La Brévine, +2, La Chaux-du-Milieu, -2, Les Ponts-de-Martel, -17, et Brot-Plamboz, -1.

La population totale du district toujours a ainsi passé de 15.007 âmes (fin 1986) à 14.918.

La différence positive de 48 unités au pied du tableau signifiait l'augmentation globale (+68 et -20) alors constatée fin 1986. (jcp)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissances
 Bertschinger Delphine et Marina, filles de Bertschinger Cyrille Dominique et de Bertschinger née Rossier Anne-Claude.

Promesses de mariage
 Jeanneret-Grosjean Jaques Daniel et Chagnoi, Porntip. - Montandon-Clerc Jean-Marc et Botteron Christel Marika.

Décès
 Kohler, née Perrier Suzanne Louise Eugénie, 1910, veuve de Kohler Emile Eugène. - Stefanutti Giordano, époux de Benilde, née Serra. - Jeanmaire-dit-Quartier Charles François, veuf de Marguerite Frida, née Schindelholz. - Badertscher Bernard Lucien, 1924, époux de Badertscher née Lohri Berthe Hélène.

LES BRENETS (décembre 1987)

Mariage
 Cachin Pierre Edmond et Patricia Française Denise, née Thiébaud, mariés à Le Béliou (Doubs-France).

Décès
 Santschi Madeleine Nelly, aux Planchettes, mariée.

Abonnez-vous à L'Impartial

Boulangerie-Pâtisserie

J.-Maurice Tièche
 Crêt-Vaillant 2
 2400 Le Locle
 ☎ 039/31 19 83

Boucherie-Charcuterie
Eric Perregaux
 Progrès 47 - Le Locle
*Par monts et par vaux,
 c'est un saucisson
 Perregaux qu'il vous faut !*

 **café Giger**

La chaîne du bon café
Hans Giger AG Bern
 Telefon 031 / 52 23 23
 Bon pour un café au
 Restaurant de la Poste

**Réouverture le 8 janvier 1988 à 17 heures
 du
 Restaurant de la Poste**

Madame Heidi Racine

Sandwich dès Fr. 1.80

Apéro dès Fr. 1.80

Ouverture dès 6 heures

Jour de fermeture
 le mercredi

Vendredi et samedi
 permission tardive

Menu du jour Fr. 8.50

Fondue au fromage Fr. 10.-

Café Fr. 1.60

Divers «sportifs» Fr. 1.50

Apéritif offert de 17 heures à 19 heures
 Dès 20 heures soirée animée par Michel

SECURA
 Compagnie d'Assurances
 Chef de vente régional: AMEY Eric
 Assureur-conseil: DUBOIS Christian
 Conseil-vie: LOVAS Tibor
 ☎ 039/23 30 23
 Daniel-JeanRichard 22,
 2300 La Chaux-de-Fonds

 **HERTIG VINS**
 Plus de 60 ans
 de qualité
 Rue du Commerce 89
 ☎ 039/26 47 26

batterie agricole
Claude Perrottet
 Rue Bournot
 ☎ 31 19 85

Comète & Sanzal S. A.
 2304 La Chaux-de-Fonds,
 ☎ 039/26 57 33
 Bières Vins
 Boissons sans alcool Spiritueux
une réponse à toutes les

Grande salle - La Brévine - Samedi 9 janvier 1988 à 20 heures
match au loto
 des Samaritains
 30 tours, Fr. 15.- 3 pour 2

A louer au Locle
2 1/2 pièces
 cuisine agencée
 habitable, salle de
 bains-WC, avec
 machine à laver.
 Location: Fr. 570.-
 ☎ 038/51 39 29




Chez Bébel

Le Col-des-Roches
 ☎ 039/31 23 21

Club des loisirs
 Mardi 12 janvier 1988
 à 14 h 30 au Casino
**Gilbert Schwab et
 Mme Madeleine Magalhaes**
 dans leur répertoire
 rétro 1860-1960.

CE SOIR:
LA PORCHETTA
 Chez **Sandro**
 Gare 4 - Le Locle - ☎ 039/31 40 87

A louer au Locle
garage de 20 m²
 avec dépôt à l'étage
 de 40 m², facilité
 d'accès, Fr. 300.-
 ☎ 038/47 21 76
 midi et soir
 dès 19 h 30


CONFECTION
 Daniel-JeanRichard 15
 2400 Le Locle
 ☎ 039/31 17 20
chèques fidélité
 Fermé lundi matin
 et mercredi après-midi.

**Petit Nouvel An
 spécial**
 Après ces fêtes mouvementées,
**Bébel vous propose une journée
 truite.**
 La première Fr. 10.-
 La deuxième gratuite
 sans oublier ses cuisses de gre-
 nouilles, ses moules et ses huî-
 tres.
Bons vœux à tous!

France - Département Côte d'Or
 Vends: **62 hectares de terre
 toutes cultures, avec bâti-
 ments d'exploitation, très bon
 état, et habitation à rénover.**
 Avec ou sans important maté-
 riel et habitation récente. Pos-
 sibilité 10 hectares supplémen-
 taires en location.
 ☎ 0033/80 91 13 17

Entreprise forestière Yves Vuille
 2416 Les Brenets

 Coupe de bois, abattage d'arbres en propriété, débardage,
 achat de bois sur pied, etc. ☎ 039/32 15 52

GECO
 GÉRANCE ET
 COURTAGES SA
 A louer tout de suite
**1 place
 dans garage
 double**
 Rue de France
 Loyer: Fr. 95.-
 75, RUE JARDINIÈRE
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56

A vendre au Locle,
 à quelques minutes du centre
**bel appartement
 de 3 pièces**
 avec vue, entièrement rénové, cuisine
 agencée, place de parc, balcon. Prix:
 Fr. 140 000.-. Ecrire sous chiffres
 MC 241 au bureau de L'Impartial.

HORIZONTALLEMENT. - 1. Accablement. 2. Frivole; Métal précieusement. 3. Demoiselle; Pronom personnel; Blonde que l'on siffle. 4. Remâchait. 5. C'est une bonne action; Ennuie; Sélénium. 6. Massif boisé de l'Allemagne fédérale; Mère de Zeus. 7. Dans l'Orne; Un tel homme est sans vigueur. 8. Il a sa clef; Relatif aux cheveux. 9. Etang d'élevage. 10. Ce poisson est appelé aussi blanc d'argent; Situé.
VERTICALEMENT. - 1. Adolescents de la Grèce antique; Actinium. 2. Compositeur russe; La grand-mère. 3. Crier, en parlant des chevreuils; Célébrer. 4. Argon; Aurochs; Constaté. 5. Qualifie le trait qui suit l'ordre d'ébranlement, dans un tremblement de terre; Mamelle de la brebis. 6. Palmier; Elle finit pafois en éclats. 7. Pronom personnel; Fait partie des huiles. 8. Se jette dans la mer du Nord; Cris hostiles. 9. Affrète; Berceau de la Suisse. 10. Vieux théâtre ambuland. (Copyright by Cosmopress 6082)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

LA PUBLICITÉ
 un second souffle dans une difficile compétition

Monsieur
 désire faire connaissance d'une dame. Discrétion.
 Ecrire sous chiffres MC 215 au bureau de L'Impartial.

A vendre cause changement de modèles
10 cuisines en chêne massif
 avec les appareils garantis, au prix exceptionnel de Fr. 6 950.-
 Possibilité de faire sur mesure et plan.
 ● Escaliers en bois, tous modèles, depuis Fr. 3 900.- avec rampe.
 ● Salles de bains complètes, tous coloris, Fr. 1 350.-
 L'Habitat, Grand-Rue 8, Tavannes,
 ☎ 032/91 32 44
 Ouvert que le samedi.

CONSULTATION GRATUITE DE VOS OREILLES (audition)
 Fournisseur AI-AVS-AMF-CNA
MARDI 12 JANVIER
 de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
PHARMACIE MARIOTTI
 LE LOCLE, 38, Gde-Rue, ☎ 039/31 35 85
 Sur mesures et ajustés par computer, essayez «à la maison» nos nouveaux appareils miniatures
Surdité DARDY SA 43bis, avenue de la Gare, 1001 LAUSANNE
 Tél. (021) 231245 à 50 m de la gare CFF et arrêt TL

L'ART DU MEUBLE
 LE LOCLE
 Rue de France 4 - 8
 Tél. 039 / 31 38 85
Pour cause de transformations liquidation partielle
 autorisée par la Préfecture du 9 novembre au 9 janvier 1988
rabais de 10 à 50%
Profitez! Derniers jours!

Une satisfaction teintée d'amertume

967 habitants de plus dans le canton de Neuchâtel

Neuf cent soixante-sept habitants de plus dans le canton de Neuchâtel à la fin de l'année dernière: pour la troisième fois depuis 13 ans, la «démorragie» est stoppée. Une bonne nouvelle mais qui a tout de même un arrière-goût: la population baisse à nouveau dans les deux districts du Haut, en dépit d'une situation économique favorable.

Au 31 décembre, la population neuchâteloise s'établit à 157.131 (chiffre «officieux»), les résultats officiels ne seront publiés que dans quelques jours. On frise les 157.496 habitants de 1981. Comme nous l'annoncions hier déjà, la «démorragie est stoppée» mais un nouveau phénomène de déséquilibre entre le Haut et le Bas du can-

ton préoccupe les autorités. Car si l'on pourrait considérer comme fluctuation normale la baisse de population dans les deux villes du Haut, plusieurs communes rurales enregistrent des baisses significatives. Conséquence directe, les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle pourraient perdre un ou deux députés au Grand Conseil, en faveur notamment de Boudry.

CONFIRMATION

Le président du Conseil d'Etat, Pierre Dubois considère que le recensement 1987 (confirme une reprise de la population et l'arrêt de l'hémorragie, même si le mouvement s'est essouffé par rapport à 1986 (+956 habitants)).

«Le recensement nous laisse toutefois un arrière-goût pénible: le solde positif d'environ 700 personnes résulte d'augmentations dans quatre districts, Neuchâtel et Boudry, Val-de-Ruz, Val-de-Travers alors que les Montagnes enregistrent un solde négatif. Cela nous préoccupe», commente-t-il.

Pour le Conseil d'Etat, la baisse de population dans les villes, notamment à Neuchâtel n'est pas en lui-même très choquant ce qui est davantage c'est le dépeuplement dans les vallées du Haut.

MERCI AUX ÉTRANGERS

Autre phénomène important: l'augmentation de la population résulte principalement d'une pro-

gression parmi la population étrangère (+733). Sans cette augmentation, la population neuchâteloise «confédérée» et de souche neuchâteloise diminuerait de 36 habitants.

D'où le commentaire de Pierre Dubois: «C'est la preuve sans doute que Neuchâtel n'est pas suffisamment attractif et que les jeunes bénéficiant d'une formation dans le secteur tertiaire sont contraints de s'expatrier pour trouver du travail ailleurs.»

Qu'on se comprenne bien: Pierre Dubois ne déplore absolument pas l'augmentation de la population étrangère - au contraire, mais constate simplement que le développement du secteur tertiaire et des services est encore insuffisant. Des efforts importants sont entrepris par le Service de promotion de l'économie neuchâteloise mais les principaux résultats concernent le Littoral. «Nous pensons qu'il faut d'abord renforcer le secteur industriel de La Chaux-de-Fonds et du Locle avant de pouvoir escompter développer le secteur tertiaire et des services dans cette région», explique-t-il.

P. Ve

● Lire également en page 25

RÉCAPITULATION	Tot 1986	Neuch.	Conféd.	Etrang.	Tot 1987	Augm.	Dimin.
Neuchâtel	48533	14063	23821	10905	48789	256	
Boudry	32420	11381	16041	5440	32862	442	
Val-de-Travers	11520	4664	5066	1854	11584	64	
Val-de-Ruz	11549	4770	5670	1258	11698	149	
Le Locle	15007	6231	6245	2442	14918		89
La Chaux-de-Fonds	37405	10808	19065	7407	37280		125
TOTAL 1987		51917	75908	29306	157131	911	214
TOTAL 1986	156434	52120	75741	28573			
Différence	+956	-203	+167	+733	+697		

Nouvel été chaud au Boveret

Chézard-Saint-Martin prépare sa 7e Nuit du Jazz



Les créateurs de la Nuit du Jazz: le VDR Hairy Stompers. (Imp)

L'été sera chaud pour tous les amateurs de jazz abonnés à la traditionnelle Nuit du Jazz de Chézard-Saint-Martin. Les organisateurs viennent justement de conclure les derniers contrats et annoncent d'ores et déjà un plateau de choix.

En début de soirée, une jeune formation accompagnera le public à l'heure de l'apéritif et jusqu'à l'ouverture officielle de la 7e Nuit du Jazz avec, en levée de rideau, les régionaux de l'étape le «VDR Hairy Stompers» qui ouvrira les hostilités comme le veut la tradition.

Un premier événement attendra le public avec la présence des Amis du Jazz de Cortaillod, qui conduiront l'auditoire, fidèles à eux-mêmes, vers la belle époque des

grandes formations pour restituer les sons de Basie, Ellington et autres Goodman. Le tout avec l'enthousiasme de son leader, Henry Dupasquier. Intenses émotions encore avec les Dry Throat Five, une formation de cinq musiciens que les spécialistes n'hésitent pas à ranger parmi les meilleures bien au-delà des frontières européennes.

Les intermèdes entre chaque formation seront animés par un pianiste, la Nuit ne tolérant pas de temps mort du crépuscule à l'aube.

La barre a été placée haute cette année et les organisateurs attendent comme l'an passé quelque 500 personnes à cette nuit qui se déroulera le 25 juin prochain. (ms)

NEUCHÂTEL

Des poires pour la soif

Délinquants juvéniles au Tribunal de police de Neuchâtel

Comme des louveteaux. Toujours prêts, en petite escadrille ou tout seul. Ils ne prévoient pas le futur, mais vivent le présent immédiatement. Envie d'ivresse ou d'évasion: les besoins sont tout simples. Le procès de la délinquance ordinaire met aussi en lumière la faramineuse inconscience des adultes.

Les sept prévenus, dont une jeune fille, hier au Tribunal de police, ont débuté dans la vie active après quelques ratés. Agés de 20 à 27 ans, ils ont filouté dans un réseau où dominent quelques moutons noirs. Ce qui justifiait un «multipack», une seule audience, pour juger de petites gonflés sans autre lien direct, que des «amis» communs.

Autre point de ressemblance un casier judiciaire déjà noirci pour la majorité, et, requises par le Ministère public, des peines allant de 25 à 90 jours d'emprisonnement. Recel, vol, complicité de vol, abus de confiance, dommages à la propriété, voilà pour le détail.

A chacun ses délits de prédilection. Deux d'entre eux, S. T. et J. F., affectionnent les ballades nocturnes dans des voitures volées. S. T., apprenti boulanger, se déplace également sans billet dans les TN. M. P., M. B. qui n'est pas venu à l'audience et D. P. acceptent des cadeaux dont la provenance délicieuse leur «échappe». Sur un coup de tête, S. E. se rend complice de trois casses, deux au Landeron, un autre dans un local d'un club de pétanque. Recette: peut-être une cinquantaine de francs. Cela tient plus d'un larcin que

d'un vol dira son avocat. Comme les autres prévenus, S. E. n'a pas appris à différer ses envies.

M. A. préfère la fauche plus discrète sur son lieu de travail. D'abord dans une lessiverie (60 francs volés), puis dans une boucherie: pas de ticket de caisse, pas d'indice. M. A. subtilise quelque 1700 francs à son patron de février à avril 1987.

Les débats réduits à quelques questions sommaires font apparaître une lacune hélas classique: pas d'adulte, ni pour une correction mémorable, ni pour l'exemple. Ces gamins-là n'ont presque pas leur place au tribunal. Evoqué lors de l'audience, un sommet de l'inconscience parentale relève du tragique. J. F. seul accusé pour consommation et trafic de cannabis, raconte qu'il a passé des soirées entières avec un complice et... sa mère, à réduire plusieurs dizaines de kilos de drogue en boulettes de 3,5 grammes. Et oui, il fallait bien l'abnégation d'une mère pour abattre autant de travail.

Dans leurs plaidoiries, les défenseurs ont situé ces délits dans une mauvaise période. Au Ministère public qui réclamait la révocation des sursis accordés antérieurement, ils demandent la clémence: acquittement pour S. E. au casier plus lourd, ou peines fortement réduites. Les trois autres prévenus s'en sont remis à la justice. Geneviève Joly rendra son jugement à huitaine.

C. Ry

Homicide sur la route: acquittement

Personne n'aura les torts: ni la victime, décédée des suites de l'accident, ni le prévenu D. W. Hier, au Tribunal de police de Neuchâtel, Geneviève Joly mettait un terme à une affaire longuement instruite.

Le 10 décembre 85, sur la route du Clos de Serrières, un fourgon heurtait Y. T. qui traversait la route à pied. Une première instruction du cas n'a pas satisfait les parents de la victime. L'affaire revenue devant le Tribunal de police et auparavant

longuement instruite amenait D. W. à comparaître. Prévenu d'homicide par négligence, le chauffeur ressort totalement disculpé, et les frais de la cause resteront à la charge de l'Etat.

On aura permis néanmoins d'éclaircir les doutes qui pesaient sur la victime: Y. T. ne s'est pas jeté volontairement sous les roues du véhicule, comme il en avait été question. Pas de suicide, si ce n'est une distraction fatale.

C. Ry

Les Charmettes: directeur à remplacer

La démission du directeur du Home des Charmettes, M. Marcel Payrard, à Neuchâtel deviendra effective au 31 mars. La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées devra pourvoir à son remplacement, en même temps qu'elle nommera le futur directeur du Home Les Arbres,

à La Chaux-de-Fonds. La démission de M. Marcel Payrard avait été en fait virtuellement annoncée devant le Grand Conseil neuchâtelois, le 17 novembre, par le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi.

On l'imagine, l'«affaire des Charmettes» est à l'origine de cette démission. (pve)

Fidélité et compétences récompensées

Distinctions et promotions pour les sapeurs pompiers de Neuchâtel

Le bataillon des sapeurs pompiers de Neuchâtel se réunissait hier à l'Hôtel de Ville pour la remise des distinctions. Casqués, bottés, ils étaient plus d'une trentaine à recevoir les honneurs du directeur de la Police du feu Blaise Dupont.

Le conseiller communal relevait les multiples responsabilités du bataillon. L'engagement des sapeurs pompiers relève d'un vrai sens civique. A l'heure des risques technologiques, la police du feu confirme sa tâche de service public. Elle engage aussi ses soldats, sous-officiers et officiers à une formation approfondie dans la lutte contre les diverses pollutions accidentelles.

Le temps investi devient de plus en plus conséquent. Leur souhaitant une bonne année à venir, Blaise Dupont concluait sur des vifs remerciements. Sous le commandement du major Habersaat ont alors commencé les promotions des officiers et des sous-officiers, ainsi que les distinctions pour 20, 15 ou 10 ans de service ainsi que les libérations. Une collation prolongeait la cérémonie.

C. Ry

PROMOTIONS OFFICIERS

Au grade de premier-lieutenant: lt Jean-Marie Richard, lt Louis Vuille.

PROMOTIONS SOUS-OFFICIERS

Au grade de fourrier de compagnie: sap Pierre-Olivier Montandon. Au grade de sergent: cpl Jean-Marc Colin.

Au grade de caporal: sap Roland Perucchi, App Jean-Daniel Læderach, App Jean-Daniel Rollier.

DISTINCTIONS 1987

20 ans de service (incorporation en 1968): cap Willy Gattolliat, plt René Arm, cpl Marcel Roduit, cpl André Schreyer, sap Georges Meister, sgtm André Gerber, sap Etienne Scacchi.

15 ans de service (incorporation en 1973): sgt Pierre-André Bolle, cpl Bernard Monnier, sap Alain Jeaneret, lt Etienne Kunzi, sgt Jean-Claude Droz, sap Jorge Pages, sap Gérard Linder.

10 ans de service (incorporation en 1978): cpl Florent Laubscher, sap Jacques Meyers, sap Renaud Tripet, sap Pierre-Alain Burnier, sap Stéphane Grossenbacher, sap François Hirschy, plt Jean-Daniel Schenk, cpl Paul Kunzi, sap Jean-Luc Favre.

LIBÉRATIONS

Sap Joël Fragnière, sap François Bannwart, sap Jean-Michel Cand, sap Alfonso Caso, four Jacques Simonet.

DÉCÈS

MÔTIERS

M. Georges Jequier, 1918.

FLEURIER

M. Charles Graf, 1904.

NEUCHÂTEL

Mme Berthe Bandelier, 1895. Mme Marie Piana, 1912.

Sauvé des eaux!

aux Geneveys-sur-Coffrane

La piscine couverte du Centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane a été le théâtre d'un accident qui aurait pu avoir des conséquences fatales. Lundi, vers 17 h 30, le jeune David Taddei, 12 ans, de Coffrane, s'exerçait à la natation sous l'eau. Excellent nageur, le fait qu'il ne remonte pas tout de suite à la surface n'a pas inquiété son entourage. Avant que son frère Sylvio ne

s'aperçoive que David gisait inanimé, au fond du bassin.

Immédiatement secouru, l'adolescent a pu être réanimé par Mme Eliane Ruchti, gardienne à la piscine d'Engollon, qui se trouvait là pour une leçon privée. Conduit chez le médecin, David a ensuite été transféré à l'Hôpital Pourtalès dont il est sorti mercredi après un séjour au service des soins intensifs. (Imp)

Nouveau service à Cernier

Le premier agro-ingénieur conseil de Suisse romande

Après 15 ans de pratique comme conseiller d'exploitation au Service de l'économie agricole du canton de Neuchâtel, M. Bernard Soguel, spécialiste au niveau suisse des constructions rurales vient d'ouvrir son propre bureau d'agro-ingénieur conseil à Cernier.

Une première en Suisse romande où la gestion du sol est surtout confiée aux services publics.

La gestion du sol est pourtant une notion importante aujourd'hui, le sol se raréfiant alors que la législation qui régit son utilisation devient de plus en plus complexe. Pour ceux qui veulent le cultiver ou l'aménager, il en résulte désormais toute une série de contraintes économiques, techniques et juridiques.

L'agro-ingénieur est, avec quelques autres, le spécialiste qui aide à maîtriser ces données. Ses conseils, coordonnés avec ceux d'autres spécialistes, permettent de trouver le consensus nécessaire entre le rôle essentiel de l'agriculture et les besoins des autres secteurs économiques. Ils s'appliquent à toutes les situations d'interférences entre l'agriculture et l'aménagement du territoire ou la protection de l'environnement, qu'il s'agisse de mener des études d'impact ou d'assumer les contacts avec les autorités.



M. Bernard Soguel, le premier agro-ingénieur conseil romand. (Photo Schneider)

Plus spécifiquement, ces conseils, de nature technique et financière, sont utiles lorsqu'il s'agit de restructurer une construction agricole ou de procéder à des améliorations foncières. Si les premiers intéressés sont à l'évidence les agriculteurs et les collectivités publiques, les professionnels de la construction et toutes les professions scientifiques se préoccupent du sol sont également concernés par ce genre de service. (comm-ms)

L'Inde à vélo

Le périple sur deux roues de deux Vallonniers

Patrice Renaud, de Couvet, et Alain Kohler, de Fleurier, prennent l'avion aujourd'hui, direction Bombay. Dans la soute: deux vélos de montagne fabriqués à La Chaux-de-Fonds. Ils permettront aux deux compères de traverser l'Inde, le Népal et, peut-être, de grimper jusqu'au Tibet. Voyage d'une année, 20.000 km sur deux roues...

Patrice Renaud est électronicien; âgé de 25 ans, il a fait son apprentissage à l'Ecole technique de Couvet. Ancien apprenti de la succursale Tornos de Fleurier, Alain Kohler, 24 ans, était mécanicien de précision chez Rietschle. Les deux copains voulaient changer d'air.

En arrivant samedi à Bombay, sur la côte ouest de l'Inde, ils descendront en direction du sud avec leurs «Mountain bike» fabriqués par les frères Ferraroli de La Chaux-de-Fonds. Deux sacoches sur la roue avant, deux à l'arrière: 50 kilos en comptant le matériel, le poids du vélo et celui des pièces de rechange.

«Nous avons de quoi réparer les vélos en cas de pépin et nous partons chacun avec deux pneus de rechange». A La Chaux-de-Fonds, les frères Ferraroli se tiennent

prêts, cas échéant, à envoyer du matériel supplémentaire.

AVANT LA MOUSSON

Patrice et Alain devront arriver au sud avant la mousson et remonter par la côte est ou l'intérieur du pays pour atteindre le Népal en mars-avril. Ce qui représente déjà un périple de 8000 km! «En moyenne, nous pensons faire une septantaine de kilomètres par jour».

A partir de Kathmandou, les deux Vallonniers lanceront des expéditions à pied dans les montagnes. En décembre, ils tenteront d'entrer au Tibet en frappant poliment à la porte de l'ambassade de Chine pour demander l'autorisation.

Retour ensuite dans le nord de l'Inde en direction du Cachemire et de Jammu, au pied de la chaîne

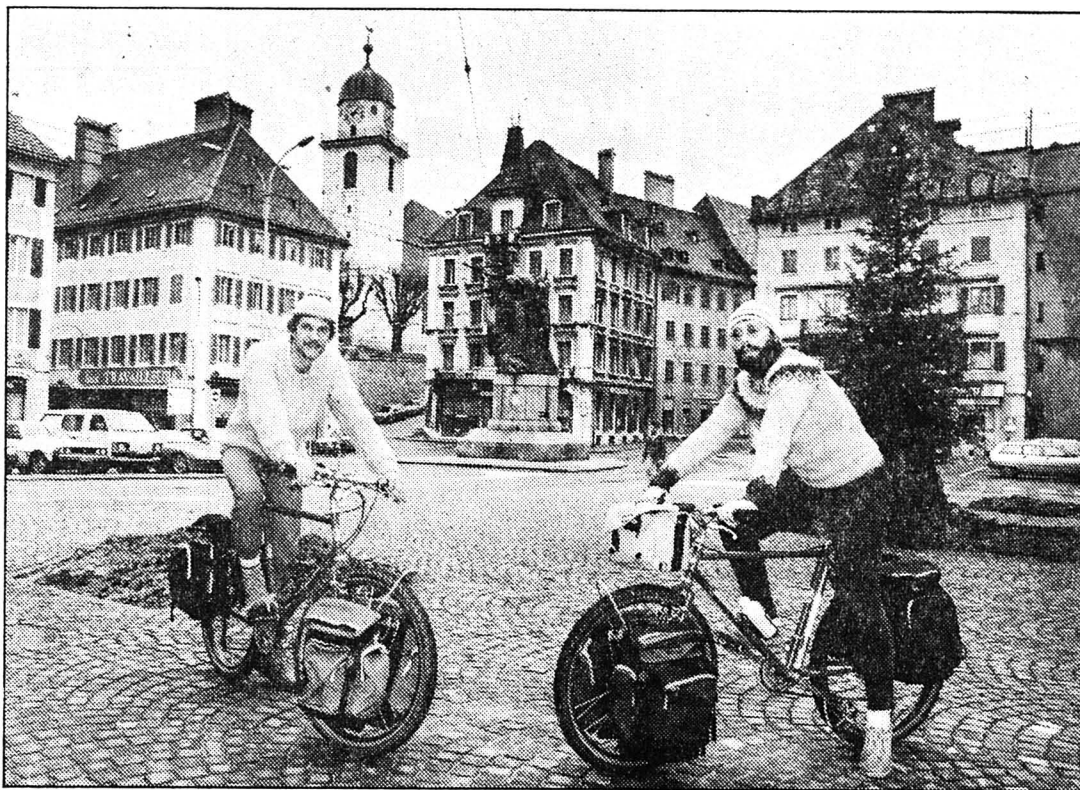
de l'Himalaya. A vélo, il pédaleront à 4000 mètres dans les hautes vallées de Ladakh et de Zanskar pour se lancer, cet automne, à l'assaut des montagnes. Retour en Suisse dans une année à partir de l'aéroport de La Nouvelle-Delhi...

AU CHASSERON

Sportifs, les deux copains n'ont pas fait d'entraînement spécial pour préparer leur périple. «On roule avec des vélos de montagne depuis une année; nous sommes grimés au Chasseron; nous pratiquons les courses en haute montagne, la varape et la spéléologie».

Patrice et Alain ont quelques notions d'anglais. Ils tenteront de se faire comprendre dans un pays de 650 millions d'habitants où seuls 3 pour cent des gens parlent cette langue... Ils se logeront dans des petits hôtels et sous tente à la montagne. Ils s'arrêteront pour photographier le pays, comprendre la culture de l'Inde.

Le tout avec un œil sur les vélos. Sans ce moyen de locomotion, la belle aventure serait sérieusement contrariée. JJC



Alain Kohler et Patrice Renaud. Pédaler dans l'Himalaya, à 4000 mètres...

(Photo sp-jjc)

DISTRICT DE BOUDRY

Fondé de pouvoir «indélicat»

Au Tribunal correctionnel de Boudry

Jamais F. B. n'aurait comparu devant le Tribunal correctionnel de Boudry si un quotidien lémanique n'avait fait état de son licenciement. Ce fondé de pouvoir avait été mis à la porte de sa banque, après avoir détourné quelque 170.000 francs.

Généralement, ce genre d'affaires ne s'inscrit pas en lettres d'or sur la carte de visite de la banque. Et celles-ci préfèrent se séparer discrètement de leur employé indélicat, sans agiter les flots, par justice interposée. Seulement, un quotidien lémanique ayant fait état du congé de l'employé, la police l'a signalé au procureur... Et la justice s'est mise en marche, l'abus de confiance se poursuivant d'office.

F. B. vivait au-dessus de ses moyens. Grâce à des prélèvements

qu'il a effectués en tant qu'administrateur d'une communauté de co-proprétaires. De 1983 à 1987, il a «emprunté» 170.000 francs environ, avec un remboursement de 50.000 francs le 27 décembre 1984; il avait hérité de 100.000 francs. Mais il n'a même pas épongé complètement le découvert d'alors, gardant la moitié de l'héritage pour ses besoins personnels.

AU CHÔMAGE

La découverte de ses irrégularités l'a soulagé... Il ne pouvait se confier à son épouse ou à son employeur, évidemment... Aujourd'hui, après avoir «surhypothéqué» son appartement (il prendra de la valeur), il a pu désintéresser

les lésés. Et aucune plainte n'a été déposée. Bien sûr, il a perdu son emploi, et n'en a pas retrouvé depuis...

Par contre, deux amis sont venus témoigner hier de la confiance qu'ils gardent en F. B., un homme d'excellente réputation jusqu'ici.

Si le défenseur demandait une libération au moins au bénéfice du doute en arguant que le prévenu avait l'intention et la possibilité de rembourser, le président, M. François Delachaux, a suivi le ministère public. Il a été à peine moins sévère en condamnant F. B. pour abus de confiance, à une peine de 12 mois - le procureur en requérait 14 - d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans. Les frais par 650 francs ont été mis à la charge de l'accusé.

NEUCHÂTEL 25

AO

Neuchâtel aussi!

Proposition radicale d'un don de 50.000 fr au fonds de solidarité en faveur des travailleurs de Dubied

François Reber, appuyé du groupe radical du Conseil général, a déposé hier après-midi à la Chancellerie de Neuchâtel une proposition en faveur des travailleurs de Dubied.

Il demandera la clause d'urgence pour la discuter lors de la séance de lundi prochain encore.

Elle soumet à l'approbation des conseillers généraux un don exceptionnel de 50.000 francs en faveur des travailleurs de Dubied.

Une forme de rétrocession justifiée par le fait que la ville de Neuchâtel perçoit depuis de nombreuses années des impôts sur le revenu de Sker de Salis. Revenu que l'administrateur-délégué de Dubied S.A. avait déclaré à 494.400 fr. en 86.

Neuchâtel, naturellement ouvert sur le Val-de-Travers, et lui restant économiquement lié, doit également se montrer solidaire dans sa mauvaise fortune. François Reber a aussi souligné le

caractère exceptionnel de la démarche.

Avec les événements qui se sont précipités fin décembre, les jours fériés qui ont suivi et les délais réglementaires, la procédure normale ne permettrait de discuter de la proposition qu'au mois de mars.

Or c'est maintenant qu'il faut agir, estime François Reber, espérant obtenir l'accord des conseillers pour traiter de l'affaire lundi soir encore. (comm-CRY)

La Main Bricoleuse
à votre service!
NOUVEAU
Service rapide et soigné (fixations, électricité, petites réparations, aménagements, etc.)
Prix modiques, devis gratuits
☎ 039/236.428

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Jacques-E. Mahéas
Daniel-Jean Richard 15
☎ 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds

VILLE DE NEUCHÂTEL
La ville de Neuchâtel organise un
concours d'idées
concernant la décoration des piscines du Nid-du-Crô, à Neuchâtel.
Les personnes inscrites sur la liste des artistes neuchâtelois, reconnus par la Commission cantonale des arts plastiques, peuvent demander la documentation nécessaire à l'adresse suivante:
Secrétariat de l'Urbanisme de la ville de Neuchâtel
3, faubourg du Lac,
2000 Neuchâtel,
☎ 038/21 11 11, interne 334
jusqu'au 15 janvier 1988.
La direction de l'Urbanisme

Déménagements
Transports - Débarras
B. L'Eplattenier
☎ 039/28 10 29 ou 23 80 59

INTERLANGUES
L'INSTINCT DE LA LANGUE
FRANÇAIS
ALLEMAND en petits groupes
ANGLAIS en cours privés
ESPAGNOL cours intensifs
ITALIEN
Rue de la Paix 33
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 231 132

Université de Neuchâtel
Un cours interfacultaire intitulé
Histoire de la pensée systémique
donné par Eric Schwarz, physicien, aura lieu chaque semaine à partir du mardi 12 janvier 1988 à 17 h 30.
Ce cours, public et gratuit, est destiné à tous ceux qui désirent approfondir leurs connaissances de la systémique.
Le cours aura lieu à l'Université de Neuchâtel, avenue du 1er-Mars 26, salle D 65
Renseignements:
E. Schwarz, institut de physique,
☎ 038/25 69 91

immobilier
A louer
local commercial de 100 à 150 m²
avec pont de chargement, situé après le Grand-Pont.
Loyer intéressant.
☎ 039/26 52 61.

A louer
3 pièces
dans ancienne maison rénovée. Cuisine habitable non agencée. Chauffage et eau chaude générale. Bain. Vieux quartier.
Faire offres sous chiffres IT 208 au bureau de L'Impartial

S.O.S appareils ménagers
"un service après-vente personnalisé de pierrot ménager"
PIERROT MÈNAGER
MACHINES À LAVER
ASPIRATEURS
CUISINIÈRES
FERS À REPASSER
SÈCHE-CHEVEUX
ETC...ETC.
039 23.00.55
SERRE 90 - LA CHAUX-DE-FONDS

A vendre
grande maison familiale 13 pièces
à 8 minutes de la gare, garage pour deux voitures, place de parc, nombreuses dépendances, jardin. Ecrire sous chiffres ZT 146 au bureau de L'Impartial.

Médecin cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds
villa familiale
ou
terrain à bâtir
Ecrire sous chiffres AA 210 au bureau de L'Impartial.

A louer
rue Neuve 9 à La Chaux-de-Fonds,
appartement de 3 pièces
cuisine, vestibule, WC extérieur. Ainsi qu'un local d'entreposage, situé au pignon, le tout pouvant servir d'atelier.
Loyer mensuel: Fr. 420.- + charges
Pour tous renseignements:
COOP La Chaux-de-Fonds,
Service des immeubles
☎ 039/25 11 61

A louer, rue de Bel-Air 8,
joli studio meublé
cuisine agencée, douche/WC.
Loyer mensuel 600.-, charges comprises. ☎ 039/26 92 92, demandez l'interne 14.
Heures d'appel: mercredi de 17 à 18 h
vendredi de 16 h 30 à 17 h 30

A louer
locaux pour atelier de 50 m² environ
chauffé, eau chaude, bien situés au centre de la ville.
☎ 039/23 17 07
heures de bureau

A louer
3 1/2 pièces
Avenue Léopold-Robert 80, 1er étage.
Pour tous renseignements, s'adresser dès 19 heures au
☎ 039/23 93 40

offres d'emploi

Buffet de la Gare, La Chaux-de-Fonds, cherche
dames de comptoir
Se présenter.

Urgent
Horlogers(ères) Ouvriers(ères)
Connaissance de la décalque et divers travaux minutieux de l'horlogerie.
Suisse ou permis valables.
☎ 039/27 11 55

Action week-end
 vendredi/samedi,
 8/9 janvier

Viande hachée de bœuf
 kg **9.90**
 au lieu de ~~15.-~~

pièce de 120 g au lieu de 2 **1.50**

Saucisse à rôtir du jubilé

Profitez-en maintenant

● offres d'emploi

wetrok®

Nous sommes une entreprise de commerce et de fabrication dont le siège est à Zurich.

Une de nos plus importantes branches est la fabrication de machines, ustensiles et produits chimiotechniques pour le nettoyage et l'hygiène des bâtiments.

Pour la vente de nos biens d'investissement et de consommation très connus et d'une réputation internationale, introduits depuis plus de 30 ans, nous cherchons un

collaborateur (représentant)

pour le service extérieur (canton NE sans Neuchâtel, districts Yverdon et Grandson).

Tâches:

- visiter et documenter une grande clientèle existante (administrations, industries, écoles, hôpitaux, supermarchés, etc.);
- création de nouvelles relations d'affaires et développement du secteur;
- collaboration comme instructeur lors de nos cours et journées d'information pour notre clientèle.

Nous demandons:

- formation technique ou études similaires;
- connaissances commerciales;
- travail de façon indépendante;
- âge idéal 28 à 40 ans;
- langue maternelle française et connaissances de la langue allemande;
- domicile: canton de Neuchâtel.

Nous offrons:

- une tâche très étendue et diversifiée dans le cadre d'une société suisse bien fondée;
- formation judicieuse ainsi que cours permanents en technique de vente et de matière;
- bonnes possibilités de gain, règlement d'indemnités généreux, prestations sociales;
- champ libre pour propre initiative après formation.

Si cette situation exigeante vous intéresse, nous vous prions d'adresser votre candidature, accompagnée des documents usuels, à notre département de vente pour la Suisse, à l'attention de M. F. Zwicky. Pour renseignements, demandez s.v.p. M. J. Stettler, ☎ 038/36 17 75.

Diethelm & Cie SA, Eggbühlstrasse 28, 8052 Zurich.

● offres d'emploi

SULZER une entreprise dynamique et moderne a besoin de votre expérience et de votre savoir-faire en qualité de

technicien en chauffage technicien en ventilation

Avec connaissances professionnelles approfondies, pour un travail indépendant et varié, au sein d'une équipe jeune, rétribution conforme aux exigences. Alors pourquoi ne pas nous téléphoner ou nous écrire. Nous vous assurons une entière discrétion. Prenez contact avec M. Righetti.

SULZER CHAUFFAGE CLIMATISATION SERVICE

SULZER Frères S.A. - Saint-Honoré 2 - 2000 Neuchâtel - ☎ 038/25 68 21

Le home pour personnes âgées Le Foyer, à La Sagne, met au concours le poste de

directeur(trice)

Le ou la candidat(e) devra être capable de gérer un home médicalisé de 60 lits.

Une expérience professionnelle dans ce secteur est souhaitée.

Entrée en fonctions: début mai 1988 ou à convenir.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et références au Comité de gestion du Foyer, 2314 La Sagne

Garage TARDITI

Fritz-Courvoisier 95, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 25 28, cherche

vendeur de pièces détachées mécanicien en automobiles apprenti mécanicien

Se présenter ou téléphoner.

Votre agence **MITSUBISHI MOTORS CORPORATION**

Pour compléter l'effectif de notre service de Contrôle de Qualité, nous cherchons un jeune homme que nous formerons en tant que

contrôleur

Dans le cadre d'une petite équipe, il se verra principalement confier des tâches de contrôle de nos produits dans les divers ateliers de production. Il devra également être à même d'interpréter les résultats d'analyse et d'initier des actions correctives.

Ce collaborateur travaillera de manière indépendante et devra faire preuve de flexibilité dans l'organisation de son travail.

Horaires: 2 équipes (6 h - 14 h / 14 h - 22 h), alternativement chaque semaine.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres, accompagnées des documents usuels, au Service de recrutement.

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA
 2003 Neuchâtel
 Membre du groupe Philip Morris



Attention Occasion!
 Nous renouvelons les machines d'exposition de nos magasins et vendons certaines avec de légères égratignures:

- Machines à laver
- réfrigérateurs
- cuisinières
- congélateurs-bahuts
- machines à repasser
- congélateurs-armoires
- séchoirs à linge
- lave-vaisselle
- aspirateurs
- fours à micro-ondes

● machines à coudre; petits appareils: rasoirs, sèche-cheveux, fers à vapeur, machines à café, etc.

Vous trouvez chez nous les meilleures marques, telles que: **AEG, BAUKNECHT, BOSCH, BRAUN, BROTHER, ELEC TROLUX, GEHRIG, HOOVER, INDESIT, JURA, KENWOOD, MIELE, MOULINEX, NOVAMATIC, NILFISK, PHILIPS, ROTEL, SANYO, SIBIR, SIEMENS, SCHULTHESS, SIGG, TOSHIBA, TURMIX, VOLTA, V-ZUG**, etc.

Avec garantie, livraison gratuite, gros rabais à l'emporter **aux prix FUST les plus bas!**

Ing. dipl. **Fust**

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques	021 20 10 10

Mise au concours
 du poste de gérant de la nouvelle

buvette de la plage de Cortaillod

Les personnes possédant une patente de restaurateur peuvent obtenir le cahier des charges auprès de la

Société de développement de Cortaillod
Case postale 214 2016 Cortaillod

Clôture des postulations: le 15 janvier 1988.

Service social cherche

un(e) assistant(e) social(e) diplômé(e)

ou de formation équivalente.
 Travail social individuel.
 Collaboration en réadaptation. Travail en équipe.
 Entrée en fonctions: mars 1988 ou à convenir.

Les offres avec curriculum vitae sont à adresser au: Service social pour handicapés de la rue, rue de Corcelles 3, 2034 Peseux.

M L'Imprimerie Corbaz SA, à Montreux, cherche pour tout de suite ou date à convenir un

imprimeur offset

Parc de machines modernes.

Pour un premier contact, veuillez vous adresser au directeur technique de **l'Imprimerie Corbaz SA, avenue des Planches 22, 1820 Montreux, ☎ 021/963 61 31, int. 223.**

SOS SPA

Protection des animaux de La Chaux-de-Fonds
 Ce message s'adresse à tous les protecteurs d'animaux.
 De plus en plus d'animaux sont laissés aux soins de la SPA. Aussi nous vous demandons un peu de votre temps libre pour compléter notre équipe de

bénévoles

Le temps à nous consacrer est environ de 2 heures un matin ou un soir par semaine.
 Si vous êtes une de ces personnes toutes dévouées à la cause animale, nous attendons votre appel avec plaisir. Merci pour nos protégés.
 Prendre contact au 039/41 38 33 (répondeur automatique. Laissez votre message, on vous rappellera le plus rapidement possible).

Moutier et FJB: le divorce

La ville refuse de payer toute cotisation

La ville de Moutier contestera la nouvelle loi sur les droits de coopération et se refuse dorénavant à payer toute cotisation à la Fédération des communes du Jura bernois (FJB). Ainsi en a décidé mercredi soir le Conseil municipal prévôtis, bien décidé à consommer son divorce avec le FJB.

On se souvient que l'exécutif local avait inscrit, à l'ordre du jour de sa première séance de 88, un point intitulé «démision de principe de Moutier de se retirer de la FJB». Cette séance a eu lieu mercredi soir, Jean-Rémy Chalverat, maire, Chantal Mérillat, vice-maire et Dominique Charmillot, conseiller municipal, rendant compte de cette séance hier, lors de la traditionnelle conférence de presse hebdomadaire.

Les représentants de l'exécutif déclaraient que leur organe avait mené mercredi une discussion toute empreinte de sérénité, à l'issue de laquelle il a pris deux décisions. Premièrement, la municipalité prévôtise contestera la nouvelle loi sur les droits de coopération, par toutes les voies juridiques qui lui sont offertes. Deuxièmement, elle refuse de payer

toute cotisation à la FJB, avec effet au premier janvier dernier.

«AUTONOMIE COMMUNALE VIOLÉE»

En ce qui concerne la nouvelle loi sur les droits de coopération, les autorités municipales en contestent plus précisément les articles 5 a et 20 a. Le premier définit les attributions de la FJB, dont notamment la possibilité qui lui est donnée d'apporter son soutien à une radio locale. Le second traite pour sa part du financement des tâches ne découlant pas de la loi en question, un financement que la Fédération réglera d'entente avec le Conseil exécutif. Or le municipal prévôtis estime que l'on viole par là l'autonomie communale.

Dès lors, Moutier disposera, au sujet de cette loi, un recours de droit public, auprès du Tribunal fédéral.

«La FJB est un instrument travaillant directement contre nous», devaient déclarer hier les représentants - tous autonomistes - du Conseil municipal prévôtis. «La fédération travaillant étroitement avec les mouvements antiséparatistes, elle est franchement dirigée contre Moutier, depuis que cette dernière s'est donnée des autorités autonomistes».

Au chapitre des cotisations, on rappellera que celles de 85, 86 et 87 font l'objet d'une procédure administrative en cours, pour ce qui concerne la ville de Moutier s'entend. Dès lors, arguant qu'il attend toujours un décompte précis - «Nous ne savons pas si nous devons de l'argent à la FJB ou si, au contraire, elle nous en doit» - l'exécutif prévôtis ne versera plus le moindre franc à cet organe, dès à présent.

UNE AUTRE FJB

«Nous souhaitons une seule chose, en fait, soit que la FJB fonctionne vraiment qu'elle en obtienne les moyens et qu'elle en démontre la volonté. Dans ce cas, Moutier et tous les autonomistes seront les

premiers à collaborer», déclarait hier le maire Jean-Rémy Chalverat. Pour l'heure et tant que la fédération se refusera elle-même une augmentation de ses pouvoirs, le Conseil municipal prévôtis juge que toutes les modalités sont remplies pour que son retrait soit considéré comme consommé: Moutier ne paie plus de cotisations, ne participe plus aux activités de la FJB, ses délégués autonomistes ne siègent plus aux séances de l'assemblée. Quant aux deux délégués antiséparatistes de la ville de Moutier, André Auer, président du Conseil de la FJB et Francis Althaus, «ils ne représenteront plus qu'eux-mêmes», fut-il précisé dans la conférence de presse.

Souhaitant que d'autres communes suivent leur exemple, les autorités prévôtises se déclarent par ailleurs prêtes à soutenir un éventuel référendum lancé contre la nouvelle loi sur les droits de coopération. Quant aux sanctions qui pourraient être prises contre elles, ces mêmes autorités précisent qu'elles n'y songeront que le cas échéant.

D. E.

Dicastères attribués

Le Conseil municipal de Tramelan a tenu sa première séance

Puisque tout est rentré dans l'ordre à la suite du retrait de la plainte concernant les élections à Tramelan, plus rien ne s'opposait à ce que les autorités communales siègent en ce début d'année. La première séance du Conseil municipal a eu lieu mardi dernier et avait l'attribution des différents dicastères comme objet principal de l'ordre du jour.

Ces dernières élections ont apporté quelques surprises en ce qui concerne la composition du conseil municipal puisque les radicaux perdaient un siège aux dépens de l'udc. Ainsi, présidé par M. James Choffat (radical, ancien), le Conseil municipal est formé comme suit: 4 socialistes (Mme Ulrike Droz, MM. Lucien Bühler, Marcel Weber tous anciens et M. Fernand Kernen nouveau), 2 u.d.c. (MM. Otto Christen ancien et Jean Böegli nouveau), + un radical (M. Hubert Boillat ancien) et un «Pluriel» (ancien pdc/psa), Mme Danielle Munier, ancienne.

Comme il est de tradition, les anciens conseillers ont la faculté de choisir le dicastère qu'ils désirent diriger alors que les nouveaux se partagent qu'ils désirent diriger alors que les nouveaux se partagent les postes restant vacants. Comme on pouvait s'y attendre, Mme Danielle Munier (pluriel) profitait de cette occasion pour remettre le dicastère des écoles qu'on lui avait imposé il y a 4 ans alors que ses anciens collègues conservaient le dicastère qu'ils dirigeaient durant la dernière législature.

Pour les quatre prochaines années les conseillers municipaux dirigeront les dicastères selon la

répartition suivante: M. James Choffat: mairie, présidence du conseil, administration générale, police, salubrité publique, tutelles, curatelles, surveillance du personnel, industries nouvelles. M. Marcel Weber, vice-président du conseil, bâtiments publics, service de défense, ambulance, protection civile locale, centre régional pc. Mme Ulrike Droz: œuvres sociales, service social, chômage, fondation des Lovières, service dentaire scolaire, cimetières, tourisme, place de jeux. M. Lucien Bühler: installations sportives et sports, piscine, patinoire artificielle, halles de gymnastiques, piste vita, place de tir. Fernand Kernen: écoles, bâtiments scolaires, colonies de vacances. M. Otto Christen: finances, impôts, affaires culturelles, abattoirs. M. Jean Böegli: services industriels, eau, électricité. M. Hubert Boillat: agriculture, pâtures, bâtiments ruraux, taupiers, forêts. Mme Danielle Munier: travaux publics, aménagement du territoire, police des constructions, déneigement, step, eaux usées, éliminations des déchets et récupération du verre et des liquides toxiques.

C'est M. Marcel Weber (socialiste) qui fonctionnera en 1988 en qualité de vice-maire. (vu)

Les conseillers d'Etat paieront

Affaire des caisses noires: les frais à la charge des magistrats

Bien que pénalement blanchis, les onze conseillers d'Etat bernois (dont quatre encore en fonction), ainsi que l'ancien chancelier, impliqués dans l'affaire des caisses noires (utilisation des fonds de la Loterie Seva) devront s'acquitter chacun de 3100 francs de frais de procédure. La Chambre d'accusation de la Cour suprême a en effet rejeté le recours déposé par les magistrats contre la décision prise par les juges d'instruction et le ministère public en automne 1987, a révélé hier le quotidien «Berner Zeitung».

Cette décision constitue un des derniers remous juridiques des affaires qui ont secoué l'Etat de Berne depuis 1984. En septembre dernier, les juges d'instructions et le ministère public avaient suspendu l'enquête pénale sur l'utilisation à des fins personnelles des fonds de la Loterie Seva par les magistrats. Seuls les frais de procédure avaient été mis à la charge, d'où le recours.

Le juge d'instruction Fabio Righetti avait motivé sa décision en

affirmant que «par leur négligence durant des années, les magistrats avaient été à l'origine de l'enquête». Les conseillers d'Etat auraient en effet dû savoir qu'en utilisant une partie des bénéfices de la Seva pour eux, ils contrevenaient à la loi fédérale sur les loteries.

Selon le journal bernois, la Chambre d'accusation a précisé que le paiement des frais ne signifiait pas une condamnation cachée. Car d'un point de vue strictement pénal, les magistrats restent totalement innocents. Dernière possibilité pour des derniers: le recours auprès du Tribunal fédéral. Le délai pour cette démarche court encore.

En matière «d'affaires», tout n'est cependant pas encore terminé dans le canton de Berne: au début de la semaine prochaine, les résultats de l'enquête pénale de l'affaire «du financement clandestin des partis politiques» seront publiés. Elle concerne essentiellement l'ancien conseiller d'Etat et conseiller national Werner Marti-

gnoni, qui a endossé la responsabilité de ces versements, ainsi que le vice-directeur de la Caisse Hypothécaire du canton de Berne, Hans Bartolome.

Le juge Righetti publiera également les résultats de l'enquête pénale dirigée contre l'ancien conseiller d'Etat Robert Bauder, impliqué également dans l'affaire des caisses noires, enquête bloquée, dans l'attente d'un avis de droit. (ats)

FRINVILLIER

Collision par l'arrière

Hier à 8 h 45, une collision par l'arrière s'est produite entre un auto et un bus qui a déboîté de la colonne en faisant un écart en vue d'éviter une voiture qui s'engageait dans la N 16, venant d'Orvins. Ce conducteur est prié de s'annoncer à la police cantonale à Reuchenette tél. (032) 96.13.55. Les dégâts s'élevaient à 25.000 francs.

CONSEIL EXÉCUTIF

Reboisement subventionné

Au chapitre de l'agriculture et des forêts, le Conseil exécutif du canton de Berne annonce qu'il vient de se prononcer en faveur de subventions destinées à des projets de reboisement. C'est ainsi que l'on accordera 192.000 francs pour le reboisement de terrains sis sur le territoire d'Orvin, 74.000 francs pour ceux de Nods et 27.600 francs pour Gléresse, en ce qui concerne uniquement les forêts de la région. (oid-de)

Nouveaux députés

Le Gouvernement bernois a pris acte des démissions présentées par deux députés de la Liste libre, Rosmarie Bär et Rudolf Hafner, tous deux élus au Conseil national. Ils seront remplacés au Grand Conseil par Peter Fluri, de Särswil (cercle électoral de Berne-campagne) et Hans Weiss, de la capitale (cercle électoral de Berne-ville). (oid)

Courtelay: scierie fermée

Propriété de la famille Bourquin depuis le début du siècle, la scierie du chef-lieu a fermé ses portes le 31 décembre dernier. Elle a été rachetée par une maison imérienne, Rymob S.A.

Voilà donc une scierie de plus à se fermer en Suisse et une entre-

prise de la région contrainte à cesser ses activités.

Pour l'instant les locaux existants seront utilisés comme entrepôts, l'avenir de ce complexe n'étant pas encore défini exactement. (co)

SAINT-IMIER

Un blessé

Hier, à 2 h., un automobiliste qui circulait de St-Imier aux Pontins a perdu la maîtrise de son véhicule et a terminé sa course contre un rocher. Cet accident a fait un blessé et des dégâts pour 18.000 francs.

Abonnez-vous à L'Impartial

ÉTAT CIVIL

SAINT-IMIER (décembre 1987)

Décès
Voiron, née Mora Madeleine Edith, 1909, veuve de Albert Louise, à Saint-Imier. - Racine, née Beiner Alice Mélanie, 1899, veuve de Alfred Oscar, à Sonceboz. - Bourquin René Ernest, 1920, veuf de Marie Rose Gabrielle Corado, à Saint-Imier.

Immobilier

A louer à Saint-Imier, pour tout de suite ou date à convenir

appartements de 3 pièces

tout confort, cuisine agencée. S'adresser au 039/41 13 81

A louer, à Saint-Imier rue Beau-Site 26,

1 appartement de 3 pièces pour le 15 avril 1988

1 appartement de 3 pièces pour le 15 mai 1988

tout confort, appartements rénovés, cuisines agencées, situation calme et ensoleillée. Location Fr. 410.- + charges Pour visiter: 039/41 12 50 P.-A. Huguenin de 18 à 20 heures

Nous achetons dans le vallon de Saint-Imier

immeubles locatifs

éventuellement à rénover.

Faire offres écrites avec descriptif détaillé, prix, etc. sous chiffres 93-31001 à ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.

A louer au centre de Saint-Imier studios meublés

coin cuisine, douche/WC

Libre tout de suite ou à convenir Loyer mensuel dès Fr. 325.-

Fabio Boesiger 032/22 82 15

Jeune médecin cherche

joli 3 pièces

dès début mars ou début avril. 039/53 13 24

A VENDRE A SAINT-IMIER

GRAND APPARTEMENT DE 5 1/2 pièces

Surface 101 m² + balcon 13 m²

Vue dégagée. Situation très calme et ensoleillée.

Acquisition possible avec la participation de l'aide fédérale.

Bureau de vente à Malleray: 032/92 28 82

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

A vendre

Trooper Isuzu 4x4

Moteur 2.3 l, 5 portes, année 1985-12, 31 000 km.

Garage Maurice Bonny SA, Collège 24, 039/28 40 45.

EJST ÉCOLE D'INGÉNIEURS SAINT-IMIER

Préparation aux études d'ingénieur ETS en mécanique, microtechnique ou électronique.

En collaboration avec les écoles professionnelles artisanales de Tavannes, Tramelan, Moutier et Saint-Imier, nous organisons un

cours de préparation à l'examen d'admission 1989

destiné aux apprentis de troisième et quatrième années et aux professionnels qui désirent entreprendre des études d'ingénieur ETS ou se perfectionner en mathématiques.

Matières enseignées: algèbre, calcul numérique, géométrie.

Durée du cours: 1 année, sauf durant les vacances scolaires; 110 leçons à raison de 3 heures par semaine.

Lieu du cours: école professionnelle de Tavannes.

Dates: le jeudi de 16 h 15 à 18 h 35 dès le 4 février 1988.

Finance d'inscription: apprentis et chômeurs, gratuit; autres participants, Fr. 300.-.

Inscriptions: jusqu'au 22 janvier 1988 au secrétariat de l'école d'ingénieurs, Saint-Imier.

Fermeture de classes : la guerre des chiffres

Classes fermées dans cinq communes dont Les Bois et Muriaux

Le Syndicat des enseignants jurassiens qui a déterré la hache de guerre contre le Département de l'éducation, annonce onze classes dont l'existence serait mise en question, tandis que le chef du Service de l'enseignement, Jean-Marie Boillat, donne officiellement une liste de cinq communes qui seront touchées par une fermeture de classe.

Pour le village des Bois - nous en avons déjà parlé dans ces colonnes - il est envisagé de ne pas remettre au concours le poste d'enseignant de Marc Rebetez lorsque celui-ci fera valoir son droit à la retraite, en été prochain. Actuellement, l'école des Bois compte cinq classes pour 59 élèves. Si ce contingent est aujourd'hui insuffisant selon les normes cantonales (81 élèves pour cinq classes), il faut compter avec un gonflement des effectifs dès l'année scolaire 1988-89. Sauf imprévus, Les Bois devraient compter 74 élèves pour l'année 1988-89, 75 pour l'année 1989-90 et 81 pour l'année 1990-91. La question peut dès lors se poser, s'il est judicieux de fermer une classe pour la rouvrir dans trois ans ?

Muriaux est un village charmant, mais peu peuplé par la jeunesse. Actuellement la commune de Muriaux/Les Emibois compte 33 élèves, soit une classe pour le premier degré à Muriaux et deux classes pour les degrés moyen et supérieur aux Emibois. Les normes cantonales comptent un minimum de 42 élèves pour trois classes.

Si la fermeture d'une classe est admise par l'assemblée communale, cela provoquera la suppression d'un poste. On se souvient que la commune avait déjà dû fermer son école au Cerneux-Veuil il y a quelques années; et les perspectives démographiques

ne sont aujourd'hui guère réjouissantes.

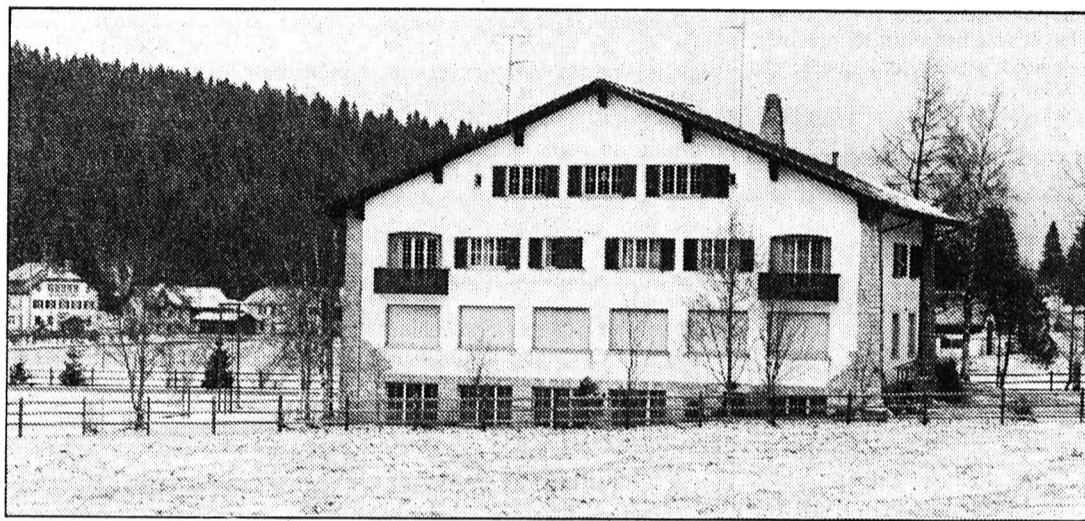
C'est mardi prochain que le conseil devra se prononcer sur cette éventualité qui paraît aujourd'hui plus que probable.

L'AJOIE TOUCHÉE

Outre les Franches-Montagnes, les communes de Alle, Dampfreux-Lugnez et Courfaivre dans la vallée seront aussi touchées. A Lugnez, la Commission d'école proposait d'éviter la fermeture d'une classe et d'étudier une formule telle que celle qui se pratique en Haute-Ajoie, c'est-à-dire une nouvelle répartition des enfants dans les villages, qui permette de maintenir une classe par village et d'organiser un système de transport scolaire. A Alle, la fermeture d'une classe provoquera la mise à la retraite anticipée du titulaire.

Quant à l'école primaire de Porrentruy, elle attend également la fermeture de deux classes; mais la Commission d'école a proposé d'attendre juillet 1989 afin de permettre une mise à la retraite anticipée.

Toujours persuadé qu'un moratoire est la seule solution adéquate pour permettre une vue d'ensemble en vue de la réforme des structures, par ailleurs, le Syndicat des enseignants a soumis à la presse le communiqué que nous vous livrons ci-après.



La grande école des Emibois n'abritera-t-elle plus que deux classes en automne prochain ? La question est posée.

(Photo GyBi)

Les créanciers font leurs comptes

Faillite de Walther Koch S.A. Les Bois

Hier aux Bois, les créanciers de la faillite Walther Koch S.A. ont tenté de cerner l'ampleur des dégâts, ce qui ne fut pas très aisé. D'abord parce que sur les 56 d'entre eux qui se sont annoncés, seuls 14 étaient représentés à cette assemblée. Ensuite parce que tous n'ont pas encore produit leurs revendications.

Utilisant essentiellement les données recueillies lors de l'octroi du sursis concordataire l'automne dernier, une estimation du découvert a prudemment été avancée. Les pertes pourraient se chiffrer aux environs de 200.000 francs, le passif, n'atteignant vraisemblablement pas le million.

Dans l'affaire, 11 collaborateurs de cette entreprise de polissage essaient de sauver leurs arriérés de salaire. Sept d'entre eux n'ont toujours pas retrouvé d'emploi.

Pour l'essentiel, les créanciers ont décidé de confier leurs intérêts à l'Office des poursuites des Franches-Montagnes et à son préposé, M. Marcel Borne.

Une Commission de surveillance a été désignée, ce qui autorise une éventuelle liquidation sans recours aux enchères publiques.

Un appel d'offres pour les immeubles et mobiliers sera prochainement lancé par voie de presse. (bt)

Le déchet est en hausse

Vers un nouveau règlement des ordures aux Bois

Rétrospectivement, une des grandes caractéristiques de cette fin de siècle sera cet acharnement à tout transformer en déchet. Pour un prix modique, je jette tout ce que je ne veux plus. Je jetais ! Car pour les habitants du Jura, le jeu tourne à la farce. Sous les effets conjugués de la loi cantonale pour la protection des eaux et de la baisse du prix du pétrole, les communes doivent revoir leur réglementation pour l'élimination des déchets.

Aux Bois comme dans bien d'autres localités, cette réglementation est plutôt sommaire. On a tendance à y oublier tout ce qui n'est pas ordures ménagères. Or, un assortiment de lois cantonales et fédérales obligent bien davantage les communes. C'est la première raison qui amènera les citoyens à se doter d'un nouveau règlement qui leur sera soumis en assemblée communale le 18 janvier prochain.

L'autre motif est d'ordre financier. Jusqu'à présent, une taxe unique par ménage suffisait à couvrir les frais de ramassage des ordures et des cassons (30 francs + 1,5% de l'impôt local). Le budget communal absorbait le reste, soit la part au déficit de Cridor. Ce système est désormais en contradiction avec la loi cantonale sur l'utilisation des eaux qui veut que les services d'élimination des ordures s'autofinancent. Il a donc fallu revoir les contributions ménagères pour y inclure les 60 francs par habitant que coûte Cridor, d'après la facture 1986/87. Et ce n'est pas tout !

L'usine d'incinération chaux-fonnière vend du chauffage à distance qu'elle produit en avalant les débris de quelque 71.000 habitants (26.000 tonnes l'an passé). Le prix du mazout ayant considérablement baissé, elle a dû diminuer ses tarifs pour rester concurrentielle. Simultanément, les coûts d'exploitation ont fait un bond en avant. En 1988, Cridor coûtera

61.000 francs à la commune des Bois, soit une hausse de 20% par rapport au budget 87. Le ramassage subit aussi une adaptation de +15%. La note prévue se monte à 95 fr 40 par habitant.

Selon les exigences légales, le nouveau règlement tente de couvrir ces dépenses par la perception d'émoluments spéciaux. Le système proposé à l'assemblée communale fixe une taxe de 80 francs par habitant, avec un maximum de quatre taxes par ménage. Des allègements sont prévus pour des cas particuliers, notamment pour les secteurs non desservis par le ramassage.

Pour le contribuable, le coup sera rude. Si les propositions du Conseil communal n'étaient pas acceptées, il faudrait trouver une autre manière de percevoir l'argent que réclament nos poubelles. D'aucuns remettent en cause le système de répartition uniforme du déficit de Cridor au prorata du nombre d'habitants. Il semblerait que la population rurale utilise moins les services d'incinération que les citadins, entre autres à cause du compostage des déchets organiques.

Un pesage devant la fournaise permettrait peut-être d'en savoir plus. A cet effet, il faut signaler qu'une étude technique est en cours.

De toute façon, les poubelles ne se videront jamais par enchantement. (bt)

Entreprise jurassienne concernée

Vickers veut vendre

A la suite d'une récente réévaluation de sa stratégie à long terme et de ses priorités d'investissements, la société britannique Vickers Plc a décidé de vendre sa division «mobilier de bureau», indique la société. Parmi les entreprises de cette division figure la société jurassienne Comforto Systèmes S.A., à Porrentruy.

Vickers écrit qu'elle «cherche pour sa division «mobilier de bureau» un cadre mieux adapté où son potentiel pourrait s'épanouir complètement». Elle a désigné Lazard Brothers and Co. Ltd pour traiter la vente. Aucun nom d'acheteur potentiel n'a été fourni.

Comforto est un des trois secteurs principaux de la division «mobilier de bureau». Selon Vickers, elle est un leader mondial pour les sièges de bureaux et sur commande, avec des usines en Suisse, en RFA et en Caroline du Nord (Etats-Unis).

Au cours de l'exercice 1986, la division mise en vente a enregistré un chiffre d'affaires de 106,3 mio de livres sterling et des bénéfices de 7,4 mio de livres. Le programme d'activités de Vickers comprend notamment la fabrication des automobiles Rolls-Royce et Bentley, d'équipements médicaux et scientifiques et de chars d'assaut. (ats)

LES BREULEUX

Collision

Les mauvaises conditions atmosphériques qui régnaient sur la région hier à midi sont les causes principales d'un accident survenu le long de la route les Breuleux - La Chau-de-d'Abel. Une automobile circulant en direction de La Chau-d'Abel se trouvant déportée sur la gauche est entrée en collision avec une première voiture arrivant en sens inverse, puis avec un deuxième véhicule qui suivait le premier. On déplore deux blessés légers, les dégâts se monteraient à 30.000 francs environ. (ac)

COMMUNIQUÉ

Le rouleau compresseur

Le couperet est tombé sèchement à Courfaivre et ceci malgré l'opposition résolue des autorités communales. Une classe sera supprimée à Courrendlin, alors que le sursis est accordé à une autre. Courroux échappe provisoirement à un verdict négatif. La SEJ a pris connaissance sans surprise des décisions récentes communiquées par le Département de l'éducation. S'il constate avec une certaine satisfaction que ses interventions répétées portent provisoirement leurs fruits dans deux des cas cités, il reste persuadé de la nécessité absolue d'un moratoire en ce qui concerne l'ordonnance qui régit les fermetures des classes. La liste n'est en effet pas close. Ce ne sont pas moins de onze classes dont l'existence est mise en question cette année dans les communes suivantes: Alle, une classe; Dampfreux-Lugnez, une; Porrentruy, deux; Les Bois, une; Muriaux-Les

Emibois, une; Courfaivre, une; Courrendlin-Choindez, deux; Courroux-Courcelon, deux. Dans le délai qui a commencé à s'instaurer à tous les niveaux à la suite des actions menées par leur syndicat, les enseignants jurassiens sont légitimés à de demander:

- à quoi tient le souci d'une information distillée au compte-gouttes, dans ce domaine comme en d'autres et l'absence d'une transparence désirée par chacun dans ce canton;

- quels sont les véritables mobiles d'un entêtement nuisible à l'enseignement général à l'école primaire en particulier et préjudiciable surtout aux enfants qu'ils ont mission d'instruire et d'éduquer;

- pour quelles raisons l'énergie dépensée dans le démantèlement du tissu scolaire jurassien n'a pas encore été investie concrètement

dans la mise sur pied des mesures d'appui et de soutien qu'il réclame depuis des années au profit de leurs élèves.

Ils sont en outre en droit de savoir si le refus du dialogue ne cache pas une politique délibérée visant à éliminer les maîtres considérés comme «en trop» en vue d'une réforme des structures dont ils portent par ailleurs le souci depuis beaucoup plus longtemps que d'autres. Il s'agirait alors d'un véritable gaspillage des ressources humaines mises à la disposition de la jeunesse jurassienne. Considérant enfin qu'il appartient à leurs responsabilités de professionnels de faire connaître les réalités de leur travail quotidien, ils continuent à lutter pour maintenir et améliorer les conditions d'instruction des jeunes qui leur sont confiés.

Syndicat des enseignants jurassiens

Accentuation saisonnière du chômage

Les offres d'emploi en forte diminution

En soi et en chiffres absolus, l'augmentation du nombre des chômeurs recensés à fin 1987 n'aurait rien de bien catastrophique.

En effet, on a dénombré 699 sans-emploi à fin décembre 1987, soit 329 hommes et 370 femmes, à savoir 340 dans le district de Delémont (+32) 292 (+9) dans celui de Porrentruy et 67 (-2) aux Franches-Montagnes. Si la diminution atteint six personnes dans l'horlogerie, confirmant l'amélioration dans ce secteur, le chômage atteint huit personnes supplémentaires dans l'industrie des machines et huit dans le bâtiment (facteur saisonnier).

Il faut noter surtout une nouvelle amélioration de la situation de l'emploi pour les femmes, ce qui correspond à une amélioration notée dans l'industrie horlogère. Ce phénomène s'est d'ailleurs

répété chaque mois tout au long du second semestre de 1987. Le

tableau suivant en montre l'évolution:

Mois	Chômeuses	Chômeurs	% femmes
Mars 1987	451	360	55,6
Juin	444	358	55,3
Septembre	433	274	61,2
Décembre	370	329	52,9

PEU D'OFFRES

En revanche, il y a lieu de s'inquiéter de la nouvelle diminution des offres d'emploi et donc des postes vacants sur le marché.

De 280 emplois vacants à fin août dernier, on était passé à 355 en septembre et 385 en octobre. Une forte diminution est alors survenue en novembre avec 282 emplois vacants et on en enregistre 224 à fin décembre.

C'est dire qu'après avoir représenté jusqu'à la moitié des chômeurs, les emplois vacants n'en constituent plus que le tiers. L'accentuation, bien que partiellement saisonnière, laisse présager une nouvelle aggravation du chômage dans les mois à venir, malgré la conjoncture relativement favorable que connaît l'industrie horlogère actuellement.

V. G.

Le prix de la terre jurassienne

Roland Béguelin interpelle le Gouvernement

Ces dernières semaines, la presse et l'opinion publique se sont émuës lorsqu'un agriculteur de Corban, conseiller municipal et père de huit enfants, s'est vu dédire son contrat de bail alors même qu'il est au bénéfice d'un droit de préemption sur le domaine exploité par ses soins. On se souvient que ce domaine aurait été vendu à un propriétaire argovien qui l'aurait acquis pour 1,9 million de francs.

Dès lors le député Roland Béguelin demande au Gouvernement si l'Etat jurassien a conçu une politique précise en pareil cas, s'il a déjà été l'objet de requête concernant cette affaire et si les établissements de l'Etat ne pourraient pas être mis à contribution lorsque l'intérêt du Jura exige le placement de capitaux dans certains domaines.

Dans un tout autre domaine, le

député socialiste intervient concernant le non subventionnement d'un film qui relate l'épopée de Marcel Boillat sous le titre du «terroriste suisse». C'est à la suite de la lecture d'un article magazine paru dans nos colonnes et relatant l'histoire de ce film, que Roland Béguelin s'interroge sur la non entrée en matière du Gouvernement jurassien concernant le financement de ce long métrage par ailleurs d'excellente facture. Le député demande au Gouvernement s'il estime admissible que l'Etat jurassien ne subventionne pas un film portant sur une page d'histoire qui le concerne au premier chef et si un simple retard qui se serait produit sur le plan administratif justifie, à ses yeux, une non-entrée en matière dans une question qui touche à la création même de la République et canton du Jura.

GyBi

CANTON DE NEUCHÂTEL

Lancer un caillou sur Neuchâtel...

Recensement de tout le district de Boudry

Les deux dernières communes ont livré leur secret... le recensement de Gorgier révèle une augmentation de population de 58 âmes... Pour un total de 1602. Le meilleur résultat après la ville de Boudry qui a ajouté 179 personnes à sa population de 4478 habitants à fin 86. Quant à Rochefort, la hausse est sensible aussi, avec 17 citoyens de plus pour en arriver à 830.

Le district de Boudry poursuit donc inexorablement son augmen-

tation. Avec une courbe de densité qui ressemble aux ondes que ferait autour de lui un caillou qui tomberait à Neuchâtel... Des ondes qui s'amplifient petit à petit...

Il semble que les terrains soient de plus en plus rares à Neuchâtel, Peseux est une commune très importante... On accepte de vivre de plus en plus loin de la «capitale». Où le terrain est encore abordable: Boudry devient une ville de plus en plus importante,

Cortaillod, Colombier sont presque autant peuplées, Bevaix suit de près Corcelles-Cormondrèche...

Saint-Aubin-Sauges compte plus de 2200 habitants. Et en 1987, c'est Gorgier qui enregistre une grande hausse... Et si Auvernier connaît une baisse, c'est peut-être que la commune ne propose pas de grandes zones d'immeubles à bâtir?

Une baisse enregistrée aussi à Corcelles-Cormondrèche: la route

d'évitement du cœur du village, et l'aménagement des terrains à bâtir dans le haut devraient permettre, d'ici quelques années, de remonter rapidement la courbe.

Les «petits villages» se meublent à petit pas. Fresens, Montalchez, Vaumarcus comptent 4 à 8 personnes de plus. Sauf pour Vaumarcus qui en avait perdu une, la situation était sensiblement la même à fin 86.

Quant à Bôle, après une augmentation de 61 habitants à fin 86, la commune poursuit sa progression, avec 16 personnes.

BOUDRY	Tot 1986	Neuch.	Conféd.	Etrang.	Tot 1987	Augm.	Dimin.
Boudry	4478	1328	2258	1071	4657	179	
Cortaillod	4036	1320	2004	745	4069	33	
Colombier	4308	1399	2286	709	4394	86	
Auvernier	1474	603	708	130	1441		33
Peseux	5070	1819	2997	992	5108	38	
Corcelles-Cormondrèche	3233	1265	1530	406	3201		32
Bôle	1676	647	882	163	1692	16	
Rochefort	813	372	409	49	830	17	
Brot-Dessous	125	45	65	6	116		9
Bevaix	2956	1097	1446	457	3000	44	
Gorgier	1544	573	819	210	1602	58	
Saint-Aubin - Sauges	2193	666	1080	474	2020	27	
Fresens	165	101	60	12	173	8	
Montalchez	164	75	88	5	168	4	
Vaumarcus	185	71	109	11	191	6	
TOTAL 1987		11381	16041	5440	32862	516	74
TOTAL 1986	32420	11311	15818	5291			
Différence	+656				+442		

LA COMMUNE DE FELBER EN PLUS

De 1985 à 1986, le district avait pris 656 habitants. De 1986 à 1987, s'y ajoutent 442 personnes. La courbe avait subi à fin 86 une pointe importante. Plus de 2250 personnes de plus depuis 1977, dernière date à laquelle le district avait enregistré une baisse. Un peu plus de l'équivalent de la population de... la commune du nouveau conseiller fédéral René Felber!

A. O.

AVIS MORTUAIRES

Mon cœur est agité, ma force m'abandonne et la lumière de mes yeux n'est plus même avec moi.
Psaume 38, v.11
Repose en paix cher papa et grand-papa, tes souffrances sont passées.

Mademoiselle Anne-Lise Frêne;
Madame et Monsieur Joël Saintpère-Frêne, leurs filles Sandrine et Christelle;
Madame et Monsieur René Curty-Frêne, leurs enfants Jérôme et Sarah;
Madame et Monsieur Louis Paltani, à Nyon;
Les descendants de feu Camille Frêne,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Berty FRÈNE

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection jeudi, dans sa 75e année, après quelques jours de maladie, supportés avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 janvier 1988.
La cérémonie aura lieu au Centre funéraire samedi 9 janvier, à 9 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille: 73b, rue de la Charrière.
Prière de ne pas faire de visite.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE L'IMPRIMERIE COURVOISIER JOURNAL «L'IMPARTIAL» S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de
Monsieur Berty FRÈNE
père de Madame Marcelle Saintpère
notre collaboratrice au département «Journal»,
service des annonces.

LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE CURTY TRANSPORTS S.A.

a le chagrin d'annoncer le décès de
Monsieur Berty FRÈNE
papa de Madame Jacqueline Curty.
Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

LA MUSIQUE MILITAIRE LES ARMES-RÉUNIES ET SON CONSEIL DE FONDATION

ont le pénible devoir de faire part du décès de
Monsieur Berty FRÈNE
membre actif et membre d'honneur de notre société.
Nous garderons de ce cher camarade un souvenir ému et reconnaissant.
Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENT

LE LOCLE
Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement et profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de
MONSIEUR LOUIS CHOPARD
je remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à ma douloureuse épreuve, soit par leur présence, leur don, leur envoi de fleurs, leur message de condoléances.
Je les prie de trouver ici l'expression de ma profonde reconnaissance.
MADAME FERNANDE CHOPARD

Saint-Sulpice: nouveau lit pour l'Areuse

La nouvelle centrale hydro-électrique de la Doux devrait pouvoir entrer en service au mois de juin. Avant la pause hivernale du chantier, un nouveau lit a été aménagé à la source de l'Areuse où le bassin d'accumulation sera rempli sitôt le

raccordement au nouveau canal accompli. Il s'agira également de mettre en place les vannes qui régulariseront le débit obligatoire dans le cours de la rivière.

L'eau qui arrivera de la source par un canal en béton, coulera dans une conduite forcée sur les pales de quatre turbines installées 40 mètres plus bas. La production moyenne d'électricité sera de 11 millions de Kwh par an, alors que les trois anciennes usines en service ces dernières années ne livraient que 3,4 millions de Kwh au réseau. (Imp-rj)

FLEURIER-LES VERRIÈRES

Camion bloqué
Hier après-midi, vers 16 h 15, un camion a bloqué la route Fleurier-Les Verrières, à la hauteur du Haut-de-la-Tour. Les roues étaient pourtant chaînées, mais il a tout de même fallu le remorquer.
Trafic perturbé, voir impossible pendant la durée du dépannage. A la sortie de Fleurier, la police interdisait aux chauffeurs de poids-lourds et de camionnettes d'emprunter la route rendue glissante par les chutes de neige mouillée. (jic)

LE LANDERON

Enfant renversé par un bus
Hier à 11 h 50, un bus scolaire conduit par Mme A. R., du Landeron, était à l'arrêt sur le parc sis à l'ouest de l'immeuble Pont-de-Vaux No 36, au Landeron, pour laisser descendre les enfants. Ensuite elle a reculé pour stationner. Lors de cette manœuvre, elle a renversé le jeune Marc Jaquet, 1980, du Landeron, qui était retourné près du véhicule où il avait déposé son sac d'école pendant qu'il jouait. Blessé, le jeune Jaquet a été transporté par ambulance à l'Hôpital Pourtalès, souffrant de l'épaule droite et d'une plaie au visage.

Rousseau a bon dos

Dans l'article du 6 janvier, annonçant le rapatriement d'une lettre de Rousseau, deux dates ont joué sur leur ressemblance et trahi une élémentaire chronologie des faits. La rencontre entre Jean André de Luc date bien de 1754, à Genève, soit dix ans avant la lettre récemment achetée par la BPU. Dans la suite de l'article, la seconde erreur aura vite été corrigée: la lettre est bel est bien datée de 1764, comme annoncé dans le titre et dans l'illustration. (Imp)

La Côte-aux-Fées: invitation lancée aux fondeurs

L'Association neuchâteloise de ski de fond et de randonnée (ANSFR) fondée le 10 janvier 1978 compte 7000 membres. Elle aimerait arriver à 10.000 et va faire le tour des centres de ski de fond avec une caravane où les fondeurs seront accueillis et renseignés. Première étape samedi et dimanche prochains à La Côte-aux-Fées.

Les 12 centres de ski de fond du canton tracent et balisent 500 km de pistes avec le soutien de l'ANSFR qui a payé 9,5 chenillettes sur la quinzaine actuellement en service.

Les fondeurs pas encore membre de l'ANSFR mais qui laissent tout de même glisser leurs skis sur les pistes qu'elle préparé ne manqueront pas d'acheter l'autocollant officiel (30 francs) valable dans toute la Suisse et en France voisine. Ils recevront le bulletin d'information de l'association qui œuvre de façon remarquable pour le ski de fond.
Au Val-de-Travers, la caravane commencera son périple par La Côte-aux-Fées, samedi 9 et dimanche 10; elle se trouvera les 16 et 17 janvier aux Cernets-Verrières et à Couvet les 12 et 13 mars. (jic)

MÔTIERS
Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, arrière-arrière-petits-enfants de feu Louis Jequier, ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Georges JEQUIER

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection après une longue maladie dans sa 70e année.

MÔTIERS, le 7 janvier 1988.
Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.
Lament. 3:26
Le culte sera célébré dans l'intimité de la famille à la chapelle du cimetière de Fleurier samedi 9 janvier à 13 h 30 suivi de l'incinération sans suite, à Neuchâtel.
Le corps repose à la chapelle du cimetière de Fleurier.
Domicile de la famille: Monsieur Eric Jequier La Bergerie 2112 Môtiers
IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Reception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Repose en paix chère maman

Madame Bianca Kullmann-Dissegna;
Monsieur Ivano Dissegna, à Vérone (Italie);
Monsieur et Madame Silvio Primus et famille, à Philadelphie;
Monsieur et Madame Antonio Primus et famille, à Philadelphie;
Monsieur et Madame Olivo Primus et famille, à Philadelphie;
Monsieur Osvaldo Primus et famille, en Argentine;
Les descendants de feu Louis Kullmann-Othenin-Girard, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Maria DISSEGNA née PRIMUS

leur chère et bien-aimée maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection mardi, après quelques jours de maladie.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 janvier 1988.
La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille: Madame Bianca Kullmann 7, rue des Rosiers
Prière de ne pas faire de visite.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de
MONSIEUR JEAN-PIERRE BITTERLI
remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie. Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve. Elle leur en est profondément reconnaissante.
SAINT-IMIER, janvier 1988.

L'Impartial

bouge...

L'Imparaphrase

Un jeu original
en collaboration avec



et l'Ente Ticinese per il Turismo

Non monsieur,
il n'y a pas "à l'eau"!

Allo?



J	O	U	E	R	A	E						
L	'	I	M	P	A	R	T	I	A	L		
	'	E	T		B	I	E	N				
P	L	U			M	A	R	R	A	N	T	
Q	U	E			'	E	N	N	U	Y	E	R
T	O	U	T			E	U	L				



L'Impartial

...bougez avec

Voulez-vous gagner jusqu'à 5000 fr.?

en bon de voyage



Alors jouez avec

L'Impartial

et



en découvrant une phrase mystère fantaisiste

Comment?

En lisant chaque jour **L'Impartial** dans lequel vous découvrirez une grille progressivement complétée qui vous donnera jour après jour des indices pour trouver la solution

En écoutant **FM: 97.5 RTN-2001 radio neuchâteloise** du lundi au vendredi

de 11 h 30 à 12 h 30. Vous avez alors l'occasion, en appelant le 038/244 800, de proposer une consonne. Si elle figure dans la phrase mystère, vous gagnez un petit cadeau, et surtout vous pouvez proposer une phrase.

Les prix?

Si vous trouvez la bonne phrase, vous remportez le gros lot:

- 1er jour, 5000.-; 2e jour, 4000.-;
- 3e jour, 3000.-; 4e jour, 2000.-;
- 5e jour, 1000.-; 6e jour, 500.-;
- 7e jour, 400.-; 8e jour, 300.-;
- 9e et suivants, 200.-.

Suisse romande

France 1

a2 France 2

FR3 France 3

Suisse alémanique

RTN-2001
Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5

- 10.15 Demandez le programme!
- 10.25 Spécial cinéma
Un soir au Cotton Club.
- 12.05 Stalag 13 (série)
Est pris qui croyait prendre.
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Cœur de diamant (série)
4^e épisode.
- 13.40 24 et gagne
- 13.50 Oliver
Film de C. Reed (1968).
- 16.20 24 et gagne
- 16.30 Lance et compte (série)
5^e épisode.
- 17.15 TJ-flash
- 17.20 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.35 Mystères et bulle de gomme (série)
La poêle à frire.
- 18.05 Alf (série)
Les souvenirs.
- 18.35 Top models (série)
5^e épisode.
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Tell quel
Lucien et les sept tuteurs.
- 20.35 Crime story (série)
Le ghetto.
- 21.20 Carabine FM
Spécial Lolita, Mermet, Monney.

- 6.45 Bonjour la France!
- 9.00 Flash info
- 9.03 L'Une de miel
- 11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.00 Flash info
- 12.02 Tournez...manège
Rapport du loto.
- 12.30 Midi flash
- 12.55 Météo
- 13.00 Journal
- 13.30 La Bourse
- 13.35 Haine et passions (série)
8^e épisode.
- 14.20 C'est déjà demain (série)
8^e épisode.
- 14.45 La chance aux chansons
- 15.10 Via Mala
3^e partie.
- 16.45 Club Dorothée
- 17.00 Panique sur le 16
- 17.58 Flash info
- 18.00 Mannix (série)
L'appât.
- 19.00 Santa Barbara (série)
Mason se propose d'assurer la défense de son frère Ted.
- 19.30 La roue de la fortune
- 20.00 Journal
- 20.25 Météo
- 20.30 Tapis vert

- 6.45 Télématin
- 8.30 Matin bonheur
- 11.25 La vallée des peupliers (série)
Umberto apprend qu'il ne lui reste que quelques mois à vivre.
- 11.55 Météo - Midi flash
- 12.05 Les brigades du Tigre (série)
Rita et le caïd.
- 13.00 Journal
- 13.45 La saga du parrain (feuilleton)
Vito s'acquiert la sympathie des petits commerçants qui sont débarrassés de Fanucci.
- 14.35 Faites comme chez vous l'après-midi
- 16.45 Au fil des jours (série)
David et Anne.
- 17.15 Récré A2
- 17.50 Un DB de plus
- 18.10 Flash info
- 18.15 Ma sorcière bien-aimée (série)
Jour de classe.
- 19.35 Le standard en folie
Trois standardistes d'Antenne 2 répondent aux appels fantaisistes de leurs correspondants.
- 20.00 Journal

- 10.40 Le chemin des écoliers
- 12.00 En direct des régions
- 13.00 Astromatch
- 13.30 La vie à plein temps
- 14.00 Océaniques
- 15.03 Télé-Caroline
- 16.30 Cherchez la France
- 17.03 Studio folies (feuilleton)
De micmac en fric-frac.
- 17.30 Amuse 3
Ascenseur pour l'aventure - Dramatique UER - Muppet babies.
- 18.30 Arthur, roi des Celtes (feuilleton)
Don du ciel.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.53 Il était une fois la vie
- 20.02 La classe

- 16.10 Le nouveau droit matrimonial, actuel maintenant!
- 16.55 Mikado
- 17.40 Gutenacht-Geschichte
- 17.50 Lassies neue Freunde
- 18.15 Karussell
- 18.55 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Hugentobler-Tours
- 21.00 Hommes, science, technique
- 21.55 Téléjournal
- 22.15 Die Körperfresser kommen

ARD Allemagne 1

- 14.20 Die schöne Otero
- 15.30 Pap, was machst du eigentlich den ganzen Tag?
- 15.45 Du machst uns Kummer
- 17.10 Julia und den Rentenkavalier
- 17.15 Téléjournal
- 17.25 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Anastasia, film
- 22.00 Dieu et le monde
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Joachim Fuchsberger
- 23.45 Lucky Luciano, film

Allemande 2

- 14.50 Bilder, die die Welt bewegten
- 15.15 Terra-X
- 16.00 Silas
- 16.25 Loisirs
- 16.55 Informations régionales
- 17.10 L'illustré-télé
- 17.45 Les routes du paradis
- 19.00 Informations
- 19.30 Journal de l'étranger
- 20.15 Derrick
- 21.15 Les derniers chasseurs de têtes
- 21.45 Journal du soir
- 22.10 Aspects
- 22.50 Reportage sportif
- 23.20 Mash, film

Allemande 3

- 18.00 Les contes du monde
- 18.25 Fury
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 Cuisine internationale
- 19.45 Fern von Garten Eden
- 20.15 Manöver für Allah
- 21.00 Actualités
- 21.15 La scène culturelle
- 21.45 Entretien
- 22.30 Brigade verte

Suisse italienne

- 13.00 In due s'indaga meglio
- 14.05 La bottega dei miracoli
- 15.00 Il meraviglioso circo del mare
- 15.25 Rocky Marciano
- 16.50 Musictime
- 17.20 Mickey and Donald
- 17.45 Per i bambini
- 18.20 I ragazzi di Baker Street
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Centro
- 21.30 Gli occhi dei gatti
- 22.20 Prossimamente cinema
- 22.40 Senza un attimo di tregua

RAI Italie 1

- 9.35 Occhio al superocchio
- 12.05 Pronto... è la RAI?
- 14.15 Diciottanni
- 15.15 Il suono e l'immagine
- 16.15 Big
- 18.05 Ieri, oggi, domani
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Gandhi, film
- 24.00 TG 1-Notte
- 0.10 Vita degli animali

SKY CHANNEL

- 14.35 City lights
- 15.05 Transformers
- 15.30 Bailey's bird
- 16.00 The week-end
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Batman
- 18.30 Hogan's heroes
- 19.00 My favourite martian
- 19.30 Land of the giants
- 20.30 Big valley
- 21.30 The deadly Ernest horror show
- 23.00 Ask Dr. Ruth
- 23.40 Rugby union

- 5.55 Café complet
- 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 6.45 Infos neuchâteloises
- 7.00 Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.30 Flash-Infos neuchâtelois
- 8.00 Flash-Infos SSR
- 8.15 Revue de presse
- 8.45 Naissances
- 9.00 Ouvert le matin
- 10.00 Claire à tout faire
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.30 Déjeuner-show

Déjeuner-Show

L'homme est immuable. La formule, elle, innove. Ecoutez Déjeuner-Show avec Jean-Marc, de 11 h 30 à 14 h 30. Jeux, dédicaces, le tout assaisonné par le playboy maison. Que demander de plus?

- 12.15 Infos neuchâteloises
- 12.30 Dedicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Phase deux
- 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Memento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.30 Journal du soir
- 18.57 Régional news and events
- 19.15 Magazine des églises
- 20.00 A voz de Portugal
- 21.00 Fréquence folie
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit

La Première

Informations toutes les heures. 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif. 14.30 Melody en studio. 15.15 Histoires à frémir debout. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec Ch. Hernu. 17.50 Portrait réflexe. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 20.30 Les cacahuètes saées. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 Quadrillage. 9.30 Radio éducative. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 12.00 Billet de faveur. 12.30 Infos 2. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza; musiques de joie. 16.05 A suivre. 16.30 Appogiature. 18.05 Magazine 88. 19.00 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Le concert du vendredi. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Démarce. 0.05 Notturmo.

fjm France musique

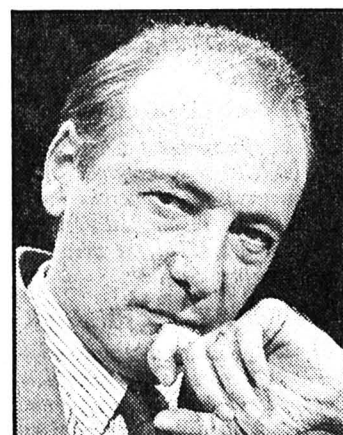
6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Aide-mémoire. 12.30 Magazine international. 14.00 Poissons d'or. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Dictionnaire. 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert: œuvres de Schönberg, Nielsen, Brahms. 22.20 Premières loges. 23.07 Musique ancienne. 0.30 Archives.

Fréquence Jura

6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine Hard-Rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Memento/Sports. 19.00 Mini-tubes. 19.15 Faites vos jeux. 21.00 C3 ou le défi.

Radio Jura bernols

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Nos vieux tubes. 10.30 Matinées Horizon 9. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura. Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occace. 13.15 Interactif. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Microphone. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Magazine RJB. 19.00 Jazz panorama. 19.30 Les frustrés du micro. 22.00 Radio suisse romande 1.



A 21 h 50
Bonsoir
Séguéla rêve plus blanc. Buvez, éliminez, c'est lui; j'aime, j'aime..., c'est encore lui; Les chevrons sauvages, c'est toujours lui; Jacques Séguéla, publiciste, l'inventeur de la Force tranquille, qui fit les beaux jours de 1981.
Photo: Jacques Séguéla. (C. Schwartz/tsr)

A 20 h 45
Certain Leeb show
Variétés avec Swing Out Siders, Claude Nougaro, les petits chanteurs d'Asnières, Michel Galabru, Jean Lefebvre, André Pouss, Achille Zavata, Lucien et Gipsy Gruss, l'Ecole du cirque de Dany Fratellini.
Photo: Michel Leeb. (a2)

A 20 h 30
Espionne et tais-toi
Série avec Jean-François Balmer, Grace de Capitani, Clément Michu.
1^{er} épisode: sosie et ciseaux. Les Services secrets viennent d'arrêter Elga Frankenstein, dangereuse terroriste internationale.
Photo: un extrait de cet épisode. (a2)

A 20 h 30
Un jour viendra
Série de Luigi Perelli, avec Virna Lisi, Jean-Pierre Cassel, Mathilda May, Massimo Boretti.
Une actrice est confrontée à l'expérience de la drogue vécue par sa fille qu'elle a quelque peu délaissée pour se consacrer à sa carrière.
Photo: Jean-Pierre Cassel et Mathilda May. (fr3)

- 22.55 TJ-nuit
- 23.10 Juke-box heroes
Spécial hard rock.
- 24.00 Bulletin du télétexte

- 22.25 Ushuaia:
le magazine de l'extrême
La goélette Le Val-de-Marne - Barefoot - Elasticque, etc.
- 23.25 Journal
- 23.32 La Bourse
- 23.35 Permission de minuit

- 21.30 Apostrophe
- 22.50 Journal
- 23.00 Les temps modernes
Film de C. Chaplin (1936). Dans les années trente. Un homme, victime du machinisme, fait divers métiers avant de se retrouver sur les routes, vagabond.
Durée: 85 minutes.
- 0.30 Entrez sans frapper

- 21.30 Thalassa
Kaosiung: un port export (Taiwan).
- 22.15 Journal
- 22.35 A l'occasion de l'année de la danse
Ballerina.
- 23.30 Musicales
Trois années dans la vie de Mozart - Concerto pour flûte et harpe - Sonate N° 12 pour piano.
- Demain à la TVR
9.25 Svizra rumantscha
10.10 Empreintes
10.25 Buongiorno Italia
10.50 et 11.45 Ski alpin
13.00 TJ-midi
13.20 Starsky et Hutch
14.10 Temps présent
15.35 Pièges mortels

À PROPOS

Est-il facile d'être jeune?

Réponse? Non, ni ici, ni ailleurs. La guerre? Elle ne fait pas mûrir, elle fait vieillir. La fin d'un film? Des jeunes figés regardent au loin, pieds dans l'eau, le bleu de la mer et celui du ciel. Mais le bleu est la couleur de l'espoir pour le jeune cinéaste qui crée cette scène et la marche pourra peut-être reprendre? Un concert rock? La foule en délire recule pourtant devant quatre policiers...
«Est-il facile d'être jeune?» est un film letton, qui a déjà rencontré parait-il vingt millions de spectateurs en URSS - proportionnellement, cela ferait quelque chose comme quatre cent mille specta-

teurs en Suisse, un immense succès populaire. Serait-il Suisse que l'on peut, sans trop se tromper, deviner ce qu'aurait dit les «grincheux»: assez de morosité, assez de sinistrose sur notre petit écran, que nos «gauchistes», les Torracinta et autres, cessent de nous montrer des minoritaires contestataires qui crachent dans la soupe. A Moscou, qu'ils y aillent voir...
Est-ce à dire que l'on pourrait faire le même film dans n'importe quel pays? Pas sûr. D'ailleurs, en Suisse, quel serait le film équivalent entièrement financé par l'Etat... ou la télévision? Cherchez... moi, je ne trouve pas! Alors,

le renouveau à la Gorbatchev? Pas sûr, non plus, car même avant, même sous Staline, des films subversifs et libres - subversifs donc libres? - arrivaient à se frayer un chemin qui ne les conduisaient pas alors à un si grand public.

Revenons à cette image de policiers qui font reculer les jeunes. Ce n'est pas leur force qui alors agit, mais la peur qui subsiste devant le symbole de la force de l'ordre. Peut-être ainsi sommes-nous vraiment ailleurs, dans le cerveau de ce monstre de conformisme qu'est l'URSS, même si, loin de la mairie moscovite, on continue à parler un peu plus haut, à oser pousser quel-

ques cris, de rage, de désespoir, ... d'indifférence. Comme à Riga...

Ces jeunes ne croient en rien. Les anciens du Vietnam - non de l'Afghanistan, mais le lapsus était volontaire - risquent de rester blessés à jamais par leur expérience.

On punit pour l'exemple sept parmi les cent cinquante qui mirent à sac un wagon: trois ans de détention dure pour l'un d'eux.

Mieux vaut dès lors être contestataire ici que là-bas! Encore faut-il qu'il reste des contestataires pour parvenir à s'exprimer avant d'être étouffés...

Freddy Landry

À VOIR

Vingt millions d'Italiens ont vu «Un jour viendra»

Près de 20 millions d'Italiens ont regardé avec passion voici deux ans sur la première chaîne de la RAI la série franco-italienne «Un jour viendra», mise en scène par Luigi Perelli. Cette série battait tous les records d'audience jusque-là établis pour une émission de fiction.

L'œuvre, il est vrai, comporte tous les ingrédients du succès avec un sujet d'une actualité brûlante (la drogue) et des comédiens de classe internationale comme Virna Lisi et Jean-Pierre Cassel. En outre, la jeune héroïne Mathilda May fait partie de ces gloires montantes sur lesquelles

compte le cinéma pour se renouveler. De plus, l'intrigue se déroule dans le superbe décor de villas somptueuses dans la banlieue de Rome.

Livia Bandini (Virna Lisi) est une célèbre star de cinéma au faite de sa carrière et très accaparée par sa réussite. Elle n'a jamais eu beaucoup de temps à consacrer à sa fille Claudia, une enfant unique dont elle est seule à assumer l'éducation.

Or, Claudia est déjà tombée dans l'enfer de la drogue. Pour elle, cela a été une manière de s'opposer à sa mère et au milieu qu'elle représente. Entraînée par Nino, son mauvais

génie, un journaliste qui n'a pas réussi sa carrière, la jeune fille est tombée dans une sorte d'engrenage. Elle ira même jusqu'à inspirer le cambriolage de la villa de sa mère.

Livia prendra conscience de cela un matin en écoutant les nouvelles à la radio. Sa fille n'est pas rentrée de la nuit et on vient de l'admettre dans un hôpital de Rome où elle est sur le point de succomber à une overdose.

Aussitôt la star, désespérée, appelle à l'aide son ami, l'avocat Massimo (Jean-Pierre Cassel). Ensemble, ils vont tout essayer pour retrouver Claudia mais ils se heurteront à bien

des murs et rencontreront déceptions après déceptions. A bout de nerfs, Livia ne pense plus qu'à une chose: tuer Nino, le mauvais génie de sa fille. Elle tente de le faire et pour cela devra passer plusieurs années de sa vie en prison.

A sa sortie, elle n'est plus qu'une femme brisée, seule et ruinée qui, pour survivre, doit jouer dans de minables tournées de Province. Et pourtant, «un jour viendra» où sa fille Claudia frappera enfin à sa porte. Livia, qui a tout perdu, va ainsi tout retrouver.

(FR3, 20 h 30 - ap)

L'Impartial ouvert sur... LE CAPITAL

SMH: à l'heure au rendez-vous technologique!

SMH ou Société suisse de Micro-électronique et d'Horlogerie SA est bien connue dans notre région. Une grande partie des entreprises qui constituent ce groupe sont, il est vrai, implantées dans l'Arc jurassien. En 1986, les deux divisions, horlogère et technologies de pointe, ont connu une année satisfaisante. Selon toute vraisemblance, l'exercice qui vient de se terminer n'a rien à envier à son prédécesseur. Seuls les titres boursiers laissent à désirer...

«1986 aura été une année très importante avec un nouvel accroissement de la force de frappe du groupe sur le plan de l'innovation, du marketing et du rendement, déclarait en juin 87 M. Nicolas Hayek, président du Conseil

d'administration de SMH». Une année clé donc, mais non épargnée par des problèmes divers: dévaluation du dollar, marchés étrangers particulièrement agressifs, régression du Moyen Orient, recul du tourisme, etc.

En dépit de ces difficultés, le chiffre d'affaires net du groupe a augmenté de 1,3% pour atteindre le chiffre de 1,82 milliard de frs. Les résultats se sont élevés quant à eux à 70 millions de frs (+ 10 millions). Les collaborateurs étaient à fin 86 plus de 11 900.

DIVISION HORLOGÈRE

L'organigramme du groupe SMH est limpide, deux divisions englobant toutes les entreprises affiliées.

La division horlogère en comprend quatorze et représentait encore le fer de lance du groupe ces dernières années.

Marque prestigieuse, Omega a régalé pendant plusieurs exercices, avant de retrouver les chiffres noirs en 86. L'épuration des collections et des stocks en est la raison principale.

Gros succès pour Tissot, avec sa Rock watch et plus récemment avec sa TwoTimer, alors que Longines a poursuivi sa progression. En revanche, Rado, au Moyen Orient et Certina aux Etats-Unis ont connu passablement de problèmes.

Hamilton a continué de croître malgré la concurrence du marché horloger, pendant que Mido élargissait sa clientèle en Allemagne et en Suisse. La Swatch, pièce fétiche du groupe a poursuivi sa croissance avec 12 mio de pièces en 1986. Endura s'est bien comporté également.

LA VEDETTE À ETA

ETA, fabricant de calibres, a connu un succès foudroyant en début d'exercice et s'est essouffé par la suite, le bilan est néanmoins largement positif avec 8% d'augmentation de montres et mouvements. EM Microélectronique-Marin a particulièrement retenu l'attention du public. D'une part grâce à des résultats excellents dans les circuits intégrés et d'autre part avec l'accord ETA-FTMH sur le temps de travail. Accord qui n'a pas abouti, rappelons-le. Cette entreprise est aujourd'hui un des leaders du groupe et des projets d'un montant de 200 millions de frs pourraient voir le jour ces prochaines années.

Asulab maîtrise parfaitement des technologies qui sont peu à peu transférées dans d'autres entreprises du groupe. Considéré comme un laboratoire central, Asulab tient une place cruciale sur l'échiquier SMH. La dernière entreprise de la division horlogère, Swiss Timing a concrétisé en 86 les négociations pour les Jeux de Séoul en 1986.

DIVISION TECHNOLOGIES DE POINTE

Jour après jour, la division Technologies de Pointe grignote la vedette à sa consœur, l'Horlogère. On en veut encore pour preuve le lancement d'un produit de télécommunication, le téléphone Swatch, qui ne serait qu'une approche prudente mais décidée de ce fabuleux marché.

La croissance en 86 était de 11,8%. Chiffre significatif de l'importance de ce département, même si pour l'instant le CA n'atteint pas les 300 millions de frs. Dans la sous-division des systèmes de fabrication, Meseltron à Corcelles a continué sa percée dans la haute-précision, Microbo à Saint-Aubin a amélioré sa position dans le secteur de la robotique, alors que Farco au Locle renforçait sa position sur le marché des

équipements de soudure. Technica à Granges, Mandatec à Bienne et Lasag à Thoun se sont bien comportés.

Dans les matériaux durs, Comadur à La Chaux-de-Fonds a connu des applications positives dans les céramiques. Pour les pièces de précision, Relhor à La Chaux-de-Fonds a vu certains de ses marchés s'affaiblir, comme Nivarox-Far au Locle. Oscilloquartz à Neuchâtel a lutté pour maintenir son CA, face à l'effondrement du marché des étalons atomiques à tubes césium, dans les composants électroniques.

Renata à Intigen a doublé sa production de piles, grâce à une productivité accrue. Autre brillant exercice pour Omega Electronics à Bienne, grâce à ses tableaux vidéo-matriciels couleur pour stades sportifs.

J. H.

Un peu de monnaie ?

Alors que la trêve des fêtes de fin d'année est généralement consacrée au repos et à la réflexion, le marché des changes en a profité pour battre de nouveaux records et pour affoler les opérateurs.

Le dollar, encore et malheureusement toujours lui, s'est échangé le 31 décembre au cours interbanques de 1,274. Cours plancher bien entendu face à notre franc suisse, mais également face au Deutsche Mark, à 1,578 et au yen, 121.

L'anarchie qui règne sur le marché a de nouveau secoué le billet vert, dès le 4 janvier et jusqu'à mercredi (jour où nous écrivons cette rubrique) mais dans l'autre sens. La monnaie américaine a ainsi repassé le 1,30 fr. puis 1,35 fr. Avant hier à 14 heures, il s'échangeait à 1,362 fr. sur un marché des plus nerveux!

Si les nombreuses interventions concertées des banques centrales sont à l'origine de cette remontée, un autre élément est intervenu. Le développement vers le haut de la zone d'intervention yen-dollar.

Alors que cette dernière était fixée à 120-130 yens, depuis mercredi midi (heure suisse), elle est de 130-140 yens. D'où un rachat massif de dollars.

JUDAS, LE DOLLAR

Après les fluctuations citées plus haut, le billet vert continuait de subir la nervosité du marché mercredi en fin d'après-midi, il s'échangeait alors à 1,351/1,354 avec des marges très importantes.

LE KAISER DEUTSCHE MARK

A 81,68/81,87, la monnaie allemande était en nette augmentation par rapport à notre franc, ce qui devrait soulager nos entreprises exportatrices, après une chute endessous de 81, le jour de Saint-Sylvestre.

BANNI, LE FRANC FRANÇAIS

Légèrement mieux, mais pas vraiment brillant, le franc français cotait mercredi 24,18/24,25. On sent que le malaise persiste au sein du SME. Le G7 prévu au mois de février a du reste bien peu de chance de se dérouler, quelques mois avant les élections, le Gouvernement français n'apprécierait certainement pas une dévaluation de sa monnaie.

J. H.



Par l'intermédiaire de son chronométrage sportif, ici avec Longines, SMH est présent dans bien des manifestations sportives internationales.

La valse des titres

Cotés aux Bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Neuchâtel, les titres de SMH sont au nombre de trois. L'action nominative à valeur nominale 100, l'action nominative à valeur nominale de 20 francs et le bon de participation.

L'ensemble de ces titres dégage un capital-actions de 300 millions de francs et un capital-bons de participation de 30 millions.

L'année 1986 aura été bonne financièrement pour les actionnaires du groupe, on ne peut malheureusement pas en dire autant pour 1987. Notamment pour ceux qui ont souscrit à l'emprunt à option émis en mars, pour un montant de 100 millions. A chaque obligation de 2000 francs, étaient liés 3 bons d'option, chacun donnant droit à un bon de participation au

prix de 600 francs! Un prix qui se justifiait à l'époque, puisque le bon avait atteint la somme respectable de 650 francs le 27 janvier 1987. Mais qui doit actuellement faire enrager ses possesseurs, puisqu'il cotait hier 255 francs. Ce qui est toutefois mieux que le 10 novembre, où il s'échangeait à 176 francs!

MÊME COURBE

L'action nominative a suivi approximativement la même courbe que le bon de participation: elle cotait 490 francs le 27 janvier 1987, pour tomber le même 10 novembre à 150 francs. Hier elle échangeait à Zurich à 215 francs cours unique.

La petite nominative quant à elle a culminé à 127 francs le 23 janvier, pour chuter à 45 francs le 10 novembre. Elle s'échangeait hier à 70 francs.

Une riposte déterminée

Alors que la «trêve des confiseurs» laissait augurer du pire, à tout le moins d'un nouveau test «en règle» à la baisse du dollar, les banques centrales des principales nations industrialisées, plus particulièrement le Federal Reserve (Banque centrale américaine) qui, contrairement à son habitude, a entouré sa démarche de publicité, ont réagi vigoureusement de façon concertée, afin d'inverser l'humeur versatile des participants à un marché des changes caractérisé par un dollar survenu.

La détermination et la volonté des autorités monétaires suffira-t-elle cependant à diminuer durablement la volatilité des changes en stabilisant les parités monétaires, dès lors que des déséquilibres des flux commerciaux entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires commerciaux subsistent?

Le résultat du commerce extérieur américain pour novembre 87 constituera, à cet égard, une épreuve de vérité qui, si elle s'avère positive (les marchés des changes et des capitaux anticipent un résultat sensiblement meilleur situé aux alentours de 14 milliards de US\$; certains parlant même d'un chiffre de 10 milliards!) peut servir de support à une forte réaction technique et du

billet vert et, par voie de conséquence, des marchés boursiers.

Pour autant que la surconsommation des Américains se réduise, ce qui est déjà le cas puisqu'il y a décélération, des dépenses de consommation, sans nécessiter une forte hausse des taux d'intérêt et une politique fiscale plus restrictive, le déficit extérieur des Etats-Unis pourrait peu à peu se résorber sans entraîner de véritable récession. De fait, le groupe des sept (G7) agit selon la conviction que la valeur d'une monnaie est essentiellement fonction de la politique monétaire suivie, et non pas de la politique fiscale appliquée.

La chronique boursière de Philippe REY

Le résultat atteint en ce début d'année démontre en tout cas que cette conviction peut se révéler suffisante, contrairement aux exhortations de ceux qui réclamaient à cor et à cris des actions plus fermes de la part des autorités politiques des différents pays protagonistes et une baisse supplémentaire du US\$.

En procédant à un tel exercice d'équilibrisme, les USA souhaitent, au moyen d'une politique monétaire qui se montre plus restrictive depuis le printemps dernier, corriger le volume excessif de dollars créés durant la période de 1986 et début 1987. Si l'on en croit les données chiffrées avancées par l'économiste en chef de Bear Stearns & Co. (broker américain) et directeur associé au budget américain de 1981 à 1983, Lawrence A. Kudlow, le taux d'accroissement de la base monétaire américaine calculé en rythme annuel a considérablement baissé, en passant de 11% (au début 87) à 6,5% à fin 87. Les masses monétaires M1 et M2 ont également suivi une pente semblable.

Toujours selon la même approche ou plutôt action en l'occurrence, une politique monétaire plus stimulante au Japon et en Allemagne devrait générer une croissance de leur produit national brut, des dépenses de consommation plus élevées et une demande plus forte des importations en provenance des USA, avec l'espérance que l'appréciation de leur monnaie diminuera leur excédent commercial. Leurs

prix et un taux d'intérêt demeurent stables présentement. Espérons que la revitalisation retrouvée de l'industrie d'exportation américaine se traduira en valeur déjà dans les résultats de novembre.

Dans l'immédiat, les bourses ont réagi positivement et pourraient avoir amorcé le «rally» évoqué à plusieurs reprises ces dernières semaines. Faute de données fondamentales plus claires (on en saura plus sur les dégâts causés par la crise boursière sur l'économie réelle à partir de février-mars), les marchés demeurent «coiffés», c'est-à-dire soumis à des ordres de vente limités à la hausse afin de profiter de toute action pour se désengager des actions. Nous évoluons donc toujours dans un marché de «trading» (opérations d'aller et retour rapides) dominé par des professionnels.

Il est encore prématuré de parler du retour des investisseurs institutionnels qui attendent une confirmation des mouvements de hausse actuels. Il ne faut en effet pas oublier, toutefois, que si il y a forte variation à la baisse dans un marché étroit, des exagérations à très court terme se produisent aussi dans le sens inverse. Pour

ce qui concerne la bourse suisse, je reste toujours favorable à des valeurs défensives ressortant au secteur de l'alimentation-boissons telles que NESLÉ porteur et Jacobs Suchard porteur.

On conservera, voire même on accumulera ces deux titres.

À LA CORBEILLE



Par ailleurs, une autre valeur défensive, plutôt orientée vers le marché intérieur, telle que Moevenpick (on a avancé à son sujet une progression possible de 12% de ses bénéfices par action pour 1987 et 1988), qui génère un fort cash-flow, laissant entendre que les bénéfices publiés sont effectivement sous-évalués. Dès lors, les PER (Price earnings ratios ou rap-

ports cours/bénéfices) estimés de l'action au porteur pour 1987 et 1988, paraissant a priori élevés puisque supérieurs à 17 x, sont à «relativiser».

De plus, une valeur telle que Biber - plus particulièrement le bon de participation qui présente une décote par rapport à l'action au porteur, à l'instar d'autres valeurs d'ailleurs - reste intéressante, compte tenu d'une forte substance, de faibles exportations liées au dollar et de matières premières importées principalement libellées en dollars.

Comme cela s'est déjà passé, l'investisseur profitera d'arbitrages possibles entre une catégorie de titres et une autre pour des sociétés d'assurances notamment. Il faut faire attention aux valeurs bancaires et de distribution. En tous cas, choisir des valeurs qui exercent des leaderships et se trouvent, de ce fait, à l'abri de fluctuations monétaires, tout au moins partiellement.

Pour ma part, l'alternative se présentant aujourd'hui est claire: - soit entrer dans le marché des actions pour en sortir rapidement, à savoir faire du «trading»; - soit profiter des mouvements de hausse actuels pour alléger les positions détenues. Une combinaison des deux n'étant pas à exclure bien évidemment.